

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, Etats-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, samedi 2 mars 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241\*

SERVICE DE NUIT: - - Harbour 1243

Administration: - - Harbour 3679

Rédaction: - - Harbour 3679

Gérant: - - Harbour 4897

La paix romaine

XI

Le Pape sera-t-il le "jouet" de l'Italie?

Un mois environ avant la signature des accords du 11 février, exactement le 15 janvier, l'un des rares correspondants étrangers qui semblent avoir vu et prévu juste, télégraphiait au Times (de New-York) et à la Gazette (de Montréal) que le Vatican ne se bornerait pas à faire reconnaître sa complète indépendance, mais que "cette indépendance serait tellement évidente, aux yeux du monde entier, que jamais personne ne pourrait soupçonner le Saint-Siège d'être un simple instrument aux mains du gouvernement italien" (a mere tool in the hands of the Italian Government).

Voilà assurément un journaliste bien averti et, chose plus rare, honnête: il connaît à la fois la pensée du Saint-Siège et les soupçons possibles, probables même, des étrangers, si souvent ignorants des choses de l'Eglise et presque autant de l'Italie. Ces ignorants "suspenseux", il s'en trouve dans les plus hautes sphères de la politique, de la diplomatie, voire de la science historique. A cela, rien d'étonnant, du reste. Cet aspect de la question, c'est tout le problème des relations de l'Eglise et de l'Etat, de tous les Etats, de l'indépendance réciproque de la société ecclésiastique et de la société civile, et aussi de leur mutuelle et nécessaire collaboration.

Ce problème immense et formidable embrasse à la fois tout l'ordre naturel et tout l'ordre surnaturel, établis par Dieu dès l'origine pour la gouverne de l'humanité, troublés par le péché et ses suites, rétablis par le Christ; oui, rétablis, mais à condition que l'homme racheté, libre mais toujours faillible, sache le comprendre, ce problème de l'ordre social, et le résoudre à la lumière des principes et des enseignements du Christ. C'est ce que peu d'hommes d'Etat ont su ou voulu faire, en tout temps. Charlemagne est peut-être le seul chef de peuple qui ait parfaitement compris la nature et l'étendue des droits et des devoirs réciproques des deux puissances; et qui ait agi, comme prince, en parfaite conformité des lumières qu'il avait reçues, des principes qu'il professait.

Aux mains de ses successeurs, chefs du Saint-Empire romain germanique, la puissance séculière chercha à maintes reprises à opprimer, pis encore, à corrompre les détenteurs de la puissance spirituelle. D'autre part, quand la main de l'empereur, du César que le Dante appelait de tous ses vœux, faiblissait ou cessait, soit de soutenir, soit d'asservir l'autorité du Saint-Siège, la papauté devenait trop souvent le jouet des factions romaines, les Colonna, les Orsini, et que d'autres! D'où ces luttes séculaires des guelfes et des gibelins, si intéressantes à étudier dans l'histoire, mais désolantes, dégradantes, mortelles pour l'Eglise et pour l'Italie, si l'Eglise n'avait eu les divines promesses de survie, et l'Italie, apparemment, la vie fort dure.

La "captivité" d'Avignon fut, à ce double égard, une déviance. Par contre, elle menaçait de faire de la papauté la chose de la France, résultat aussi peu désirable pour l'Eglise que la domination germanique ou le régime anarchique des factions. Pour ramener le Pape à Rome, Dieu se servit principalement de deux femmes, Brigitte, princesse royale de Suède, et Catherine Benincasa, humble fille d'un humble teinturier de Sienne. C'est singulier comme le bon Dieu, quand il veut se mêler tout particulièrement de nos affaires, dédaigne les forts, les fins, les grands, de la grandeur de chair ou d'esprit, aurait dit Pascal. Les féministes diraient, elles, que lorsque les hommes ont bien emmêlé l'écheveau, il faut la main d'une femme pour le dé mêler; mais ce n'est pas tout à fait cela.

En tout cas, du retour d'Urbain V à Rome, en 1367, jusqu'à l'enlèvement de Pie VI par les armées du Directoire, en 1798, le Saint-Siège, comme pouvoir temporel, traversa sa plus longue période de paix et d'indépendance. Trop longue, peut-être. Car il paraît bien que l'effrayant déchirement du Grand Schisme, prélude de la rupture définitive de la Chrétienté, au seizième siècle, contribuent à affermir l'autorité temporelle du Pape dans les Etats de l'Eglise et peut-être à endormir la vigilance de pontifes trop humains. Au début de cette étude, j'ai rappelé le rôle difficile mais, somme toute, heureux, bien inspiré et bien dirigé, des papes de la Renaissance, au milieu des conflits de la France, de l'Espagne et de l'Autriche, qui se disputaient les morceaux de l'Italie.

Napoléon, malgré sa très incomplète information historique et son éducation religieuse à peu près nulle, avait bien compris l'importance immense du rôle politique de la papauté. Il voulait la faire servir à ses desseins de domination quasi universelle. Il aurait voulu reprendre l'oeuvre de Charlemagne mais en renversant les rôles, à la façon des Césars germaniques du XIe et du XIIe siècles.

Charlemagne voyait dans le Pape le chef spirituel de la chrétienté et du monde, dans l'Empereur, son défenseur, son "évêque de dehors", son bras séculier. Mon rôle, écrivait-il au Pape saint Léon III, qui l'avait couronné et sacré Empereur des Romains, le jour de Noël de l'an 800, "mon rôle, c'est de défendre la sainte Eglise du Christ contre les attaques des infidèles "du dehors et de la soutenir au dedans par la profession de la "foi catholique". Et ce rôle, il le rempli magnifiquement, sans défaillance, sans arrogance, en toute foi, en toute humilité aussi, et sans jamais exiger du Pape, pour prix de ses services, la moindre dérogation aux lois de l'Eglise, à son magistère enseignant et gouvernant, pas davantage le moindre abandon des droits du Saint-Siège.

Napoléon, au contraire, prétendait faire du Pape son bras ecclésiastique, le chef spirituel de sa "gendarmérie morale", en tout soumis à ses ordres, comme ses marchands, ses magistrats, ses sénateurs. "Votre Sainteté est souveraine de Rome, écrivait-il durement à Pie VII, mais j'en suis l'Empereur." Et afin de bien mettre cela dans la tête du Pape, il le fit emprisonner à Savone, puis à Fontainebleau, pour l'avoir plus à sa main. Mais une fois de plus, les fers de Pierre se rompirent, le Pape recouvrit sa liberté, et le Saint-Siège, son indépendance.

Y a-t-il quelque risque d'une répétition, sous une forme nouvelle, de ces tentatives d'asservissement, si souvent entreprises contre la Papauté? Evidemment, tout peut s'essayer. Que des Italiens voient dans la papauté un facteur immense de prestige moral, voire politique; et donc, dans les accords récemment conclus, un puissant levier aux mains de l'Italie, c'est possible, même probable. Mais qu'on tienne à redire à cela les nations qui s'appliquent, depuis des années, quelques-unes depuis des siècles, à écarter le Pape et l'Eglise des affaires de ce monde, à réduire autant que possible, faute de pouvoir les anéantir, le prestige, l'influence et l'action politique du Saint-Siège? Tant

que la France, l'Angleterre et la Russie n'aient pas, comme l'Italie, déchiré le Pacte de Londres et révoqué l'outrageante exclusion prononcée contre le Saint-Siège, celles-là du moins devront avoir le bon goût de se taire. Tant qu'elles n'auront pas, comme l'Italie, annoncé leur volonté de "rétablir le mariage chrétien dans sa dignité", de rendre à l'Eglise et aux parents leur droit, naturel et divin, de distribuer le pain de vie aux intelligences; tant qu'elles n'auront pas reconnu officiellement, explicitement, le droit des catholiques de s'organiser librement et de travailler efficacement sous l'exclusive direction de leurs chefs ecclésiastiques; à "la diffusion et à l'application des principes catholiques": ces nations et toutes les autres, celles surtout qui se disent catholiques, auraient mauvaise grâce à disputer à l'Italie la préminence qui lui revient d'emblée, le titre de première des nations catholiques, qu'elle se met en situation de mériter.

N'empêche, tout de même, que l'Eglise ne peut pas, ne doit pas, ne veut pas devenir italienne, pas plus qu'elle n'a pu ou voulu devenir grecque, lombarde, franque, germanique, française, espagnole, autrichienne, quelques services qu'aient pu lui rendre les nations diverses qui sont venues tour à tour à son secours, quelques prétentions qu'elles aient affichées, en raison de leurs services. L'Eglise est pleine de gratitude pour tous les bienfaits, même entachés de vœux humains, qui tournent au bien des âmes et à la gloire de Dieu; mais elle ne troquera jamais son droit pour un plat de lentilles, quelque vaste et profond que soit le plat, et succulente la pâtée; car son Droit, inaliénable, intangible, c'est le droit de Dieu; c'est aussi l'apanage de tous les enfants de Dieu, dont le Pape est le Serviteur: Italiens, Français, Allemands, Polonais, Hottentots, Sioux, Irlandais, Espagnols, Canadiens, Syriens; tous enfants, et au même titre, de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dont le Pape est le chef suprême et infaillible, pas pour son profit, mais pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, pour le bien de la société aussi.

Sur ce point, comme sur tous les autres, ayons pleine et entière confiance, d'abord, à la promesse du Christ à Pierre "converti": "J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point"; ensuite à la sagesse du Pape et des autorités romaines, qui ont connu et résolu bien d'autres difficultés.

Prions, avec foi, avec amour, que les lumières d'en-haut descendent sur nos Pères dans la foi, abondantes, éclairantes, embrasantes comme au jour de la Pentecôte, afin qu'entre leurs mains ces glorieux accords portent tous leurs fruits, fruits de paix, d'ordre, de justice et de vie chrétienne renouvelée.

Henri BOURASSA

L'actualité

"Quia nemo cogitat in corde"

Il est connu qu'il se donne et qu'il s'est donné, à Montréal, des spectacles d'une immoralité souriante, légère, satisfaisante, sans la moindre vergogne ni la moindre retenue.

Pourquoi? Parce que ces spectacles étaient annoncés par nos feuilles bien pensantes, saturées de portraits de religieuses, de prêtres et d'évêques.

C'est contre tout sens commun; mais c'est comme cela. D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on constate que le sens commun est de moins en moins commun.

Sur les annonces de spectacles, Mgr Ruch, l'évêque de Strasbourg, dont il a été si souvent question en ces derniers temps, a publié un avis officiel dans le Bulletin ecclésiastique de Strasbourg, le 15 décembre 1927:

Gardiens de la morale catholique, obligés donc d'éviter tout excès de rigueur et de laxisme, dit S. G. Mgr Ruch, je veux et je dois examiner ce cas de conscience avec la plus correcte modération. Avant d'arrêter mon avis, j'ai consulté des spécialistes, théologiens très judicieux et très sûrs. Ils ont reconnu ce que je pense moi-même.

1. De telles annonces constituent certainement ce que les moralistes appellent le péché de coopération, c'est-à-dire d'invitation au mal...

La coopération est d'autant plus regrettable, puisque, sans la publicité faite dans des journaux catholiques, un bon nombre de personnes ne seraient pas exposées à la tentation, puisque les qualités même de la feuille lue par les fidèles sont de nature à leur inspirer confiance en des officines qui ne méritent que leur mépris.

2. Secondement, ces publications sont des scandales, au sens théologique du mot. Les fidèles sont à bon droit étonnés, en voyant des feuilles ou écrivains de prêtres et de bons, de pieux catholiques, recommander ce que défend la morale chrétienne. Les lecteurs ne comprennent pas cette contradiction...

Un commentateur ajoute:

En résumé donc, et selon l'enseignement de la théologie qu'expose ici un maître particulièrement autorisé, Mgr l'évêque de Strasbourg, les annonces de spectacles et, à plus forte raison, les annonces rédactionnelles et les chroniques complaisantes constituent un double péché: le péché de coopération et de scandale.

On se demandera pourquoi nous publions ces lignes, si nous sommes assez sot pour penser que les feuilles commerciales se laisseront influencer par de pareilles considérations. Ne savons-nous pas qu'une seule fin compte chez elles: remplir leur caisse? Tout le reste s'ordonne vers cette fin, comme disent les philosophes ou ceux qui de la philosophie ont surtout le vocabulaire, la lettre plus que l'esprit. Non, nous ne sommes pas à ce point naïf: notre seul espoir est d'empêcher quelques impulsifs (pour ne pas dire étourdis) qui

semblent souffrir d'un prurit de publicité tout mondain, s'accordant mal avec une humilité saine, d'aller porter leurs jugements téméraires et leur prose mal assise dans de telles feuilles. Avant de sauter à pieds joints dans le baquet, il est bon de prévoir les éclaboussures.

Peut-être les observations éloquentes de bon sens — ce qui est encore la meilleure des philosophies — et de bonne théologie de Mgr l'évêque de Strasbourg les arrêteront-elles.

Quoi qu'il en soit, l'avis officiel de Sa Grandeur les couvre avec grâce, aisance et ampleur — comme d'un capuchon.

CONRART

Bloc-notes

Un texte

Le Madawaska, d'Edmunston, N.B., pour des raisons précises, supposons-nous, rappelle le texte et l'importance de cet article 207 du Code criminel, chapitre 36 des Statuts du Canada (1927):

"Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement, celui qui avec connaissance de cause et sans justification ni excuse légitime, a) Produit, fabrique, ou vend, ou met en vente ou expose à la vue du public, ou distribue ou met en circulation ou fait distribuer ou mettre en circulation, ou a en sa possession pour la vente, la distribution ou la circulation, quelque livre ou autre imprimé obscène, ou écrit de cette nature dactylographié ou autrement imprimé, ou quelque image, photographie, modèle ou autre objet ou quelque cliché pour la reproduction de quelque image ou photographie de l'espèce, ou aide à cette production, fabrication, vente, exposition, distribution ou mise en circulation de quelque objet de l'espèce."

Ce texte devrait faire réfléchir. En fait, il circule et se lit au Canada beaucoup de choses dont il vaudrait beaucoup mieux, pour l'intérêt des individus et celui de la communauté, qu'elles fussent complètement ignorées. On est parfois abasourdi de voir ce que lient, sous les yeux de tout le monde, de tout jeunes gens et de toutes jeunes filles.

Pour contrecarrer ce courant, ce ne serait pas trop de l'effort de toutes les personnes compétentes: fonctionnaires publics qui peuvent empêcher la distribution de certaines de ces choses, autorités morales qui peuvent créer un hostile et salutaire courant d'opinion, etc. Il faudrait compter aussi avec une diffusion méthodique d'une littérature saine, qui satisfasse la curiosité naturelle du public et l'éloigne ainsi de lectures douteuses.

La question vaut sûrement la peine qu'on s'y intéresse sérieusement.

Une expérience

M. le docteur Joseph Gauvreau vient de faire part au public du résultat d'une intéressante expérience.

Voici quelque dix ou douze ans, M. Gauvreau s'acheta une propriété à la Rivière Beaudette, à une cinquantaine de milles de Montréal. Fonctionnaire (il est, comme on le sait, registraire du Collège des

Médecins), riche d'une nombreuse famille, et d'origine rurale, il voulait que les siens puissent passer en pleine campagne les mois d'été. Mais il voulait aussi, et c'est ici que son histoire prend un intérêt particulier, ne pas être un simple citadin temporairement logé à la campagne. Il entendait faire de la culture maraîchère et en tirer profit.

Il a mis à exécution son projet. Il y a gagné de donner à ses enfants les plus saines vacances, de leur faire apprendre, au milieu du grand air et tout en se récréant, quantité de choses qu'ignoreraient toujours les petits citadins. Il y a gagné aussi de démontrer que, dans les circonstances qu'il décrit avec soin, l'expérience peut être pécutiairement profitable. Indirectement, il a montré de quel avantage peut être pour des cultivateurs situés comme le sont ceux de sa région, la culture maraîchère.

Cette petite monographie est donc doublement intéressante. Nous croyons que l'auteur la communiquerait volontiers, et gratuitement, à ceux qui lui jetteront un mot au No 506, Sainte-Catherine est (Montréal). La pièce mérite d'être lue.

Vous êtes libres!

Le gouvernement vient de communiquer à l'Assemblée législative la liste des membres du conseil d'administration du journal le Soleil et de prouver en même temps qu'il était suffisamment distrait lorsqu'il a déclaré l'autre jour ne les point connaître.

Le même gouvernement a répété que le Soleil n'a jamais reçu de lui que ce soit le prétendu monopole, en la matière de formules relatives à la loi des Accidents du travail, dont celui-ci s'était formellement targué.

Ceci, à moins qu'il ne prouve que le gouvernement a menti, met le Soleil en une bien étrange position, sur laquelle nous n'insisterons point aujourd'hui.

Mais il faut tout de même noter que chacun reste libre de faire imprimer ou il veut, ses formules, et que la chose est aujourd'hui proclamée de la façon la plus claire possible.

Question de simple bon sens du reste, mais le bon sens n'a pas toujours le dessus en pareille matière.

G. P.

Les livres

Les leçons de notre Histoire!

Le "grand seigneur" de notre littérature n'a pas voulu nous refuser un nouveau livre. Cette fois-ci, cependant, on ne nous présente pas un livre de critique: l'on a laissé un instant l'analyse des productions littéraires de chez nous, pour se livrer à ce que j'appellerais de l'histoire et de l'histoire en visions larges et profondes.

Sans doute, il ne faut pas attendre ici l'histoire purement pragmatique, la nomenclature impossible des événements qui défilent selon la succession fatale des années. Non. Tout en se faisant historien, Mgr Camille Roy reste orateur; et c'est dire que les faits vont prendre, à être vêtus de l'ample robe si clair, si classique qu'on lui connaît, une vie incomparable et vont garder toute leur portée surnaturelle, humaine et sociale. Et n'allons pas nous imaginer que l'histoire va perdre, à déroner ses fastes dans des cadres oratoires, l'objectivité qui lui est essentielle: jamais auteur ne fut plus loin des passions politiques, des animadversions bellicieuses, de l'esprit de clocher: le sens de la mesure et de la justice, les diversités de la foi, et la signification réelle de ce nouveau geste catholique de la grande nation appaître, avec ses conséquences plénies et admirables. Le spectacle que l'on déroule à nos regards est immense: la colonie, l'habitation, l'arrivée des missionnaires, les premières évangélisations dans la forêt sauvage et vindicative, et les premiers résultats visiblement bénis de Dieu. L'orateur esquisse à grands traits magnifiques les phases diverses de l'évangélisation. Puis, naturellement, il nous trace les devoirs de notre vocation. De ces pages magistrales il apparaît sans discussion que "nous autres, d'origine française, nous ne pouvons jamais vivre pour nous seuls ou pour nos seules et humaines destinées: il nous faut vivre toujours pour quelque chose qui est supérieur à nous-mêmes et qui est la foi... la vérité qui illumine les esprits."

Le livre s'ouvre sur nos origines religieuses. On nous montre l'action divine conduisant des religieux franciscains de France en terre canadienne, les premières semences de la foi, et la signification réelle de ce nouveau geste catholique de la grande nation appaître, avec ses conséquences plénies et admirables. Le spectacle que l'on déroule à nos regards est immense: la colonie, l'habitation, l'arrivée des missionnaires, les premières évangélisations dans la forêt sauvage et vindicative, et les premiers résultats visiblement bénis de Dieu. L'orateur esquisse à grands traits magnifiques les phases diverses de l'évangélisation. Puis, naturellement, il nous trace les devoirs de notre vocation. De ces pages magistrales il apparaît sans discussion que "nous autres, d'origine française, nous ne pouvons jamais vivre pour nous seuls ou pour nos seules et humaines destinées: il nous faut vivre toujours pour quelque chose qui est supérieur à nous-mêmes et qui est la foi... la vérité qui illumine les esprits."

Mais laissons ces considérations décousues et faisons rapidement une première lecture des Leçons de notre Histoire.

\*\*\*

Le livre s'ouvre sur nos origines religieuses. On nous montre l'action divine conduisant des religieux franciscains de France en terre canadienne, les premières semences de la foi, et la signification réelle de ce nouveau geste catholique de la grande nation appaître, avec ses conséquences plénies et admirables. Le spectacle que l'on déroule à nos regards est immense: la colonie, l'habitation, l'arrivée des missionnaires, les premières évangélisations dans la forêt sauvage et vindicative, et les premiers résultats visiblement bénis de Dieu. L'orateur esquisse à grands traits magnifiques les phases diverses de l'évangélisation. Puis, naturellement, il nous trace les devoirs de notre vocation. De ces pages magistrales il apparaît sans discussion que "nous autres, d'origine française, nous ne pouvons jamais vivre pour nous seuls ou pour nos seules et humaines destinées: il nous faut vivre toujours pour quelque chose qui est supérieur à nous-mêmes et qui est la foi... la vérité qui illumine les esprits."

Et nous voici à l'époque contemporaine, aux années lourdes de la grande guerre. Plus que jamais les événements ont un sens, effroyable, quotidiennement mortel. L'orateur va-t-il garder le silence? Non. Dans le temps, sa voix grave, sans dogmatisme, sans déclamation, va prêcher encore le devoir. Des sacrifices multipliés au champ d'honneur dans la patrie des ancêtres, de la bataille de Courcellette en particulier, le maître va tirer l'enseignement qu'il convient. Nous trouvons ici l'écho de cette voix. Et le sujet délicat à l'extrême, comme tout ce qui a trait à nos relations avec l'étranger, est traité avec un tact infini. On ne peut pas, de plus, avec un charme plus discret être meilleur professeur d'énergie.

Une autre guerre, incessante celle-là, plus légitime que toutes les autres, est ensuite racontée: une Croisade trois fois sainte dont on va faire revivre les péripéties, la guerre contre l'intempérance. Montréal.

(Sulte à la deuxième page)

La deuxième leçon est une leçon de gratitude. Les évêques ont fait la France comme les abeilles leur ruche, a-t-on dit souvent: le fait se vérifie pour le Canada. Nous tenons à peu près tout de nos évêques. Et en tête des défenseurs de la cité, des constructeurs géants de notre vie

(1) Les Leçons de Notre Histoire, Mgr Camille Roy, de la Société Royale, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale, Ltée, 1929. En vente au Devoir, \$1.00.

Lettre d'Europe

La nouvelle question d'Alsace-Lorraine

Le "malaise" alsacien-lorrain au Palais Bourbon — Fédéralisme et régionalisme — Le vrai caractère de l'Alsace — Les trois griefs des Alsaciens-Lorrains: la question religieuse, la question linguistique, la question administrative

La Chambre française a terminé, le 8 février, un débat qui s'est prolongé pendant douze séances, dont trois ont été consacrées au seul discours de M. Poincaré, président du conseil, qui a pris dans ses attributions les affaires d'Alsace-Lorraine. Car c'est du "malaise" alsacien-lorrain qu'il s'agit, au premier chef de la difficulté qu'éprouve l'Alsace-Lorraine à s'adapter à la France actuelle, telle qu'elle la retrouvée après une séparation de près d'un demi-siècle.

La question avait acquis un regain d'actualité par suite de deux événements assez différents: l'attentat, commis à Paris par un Alsacien, contre M. Fachot, qui avait requis, en qualité de procureur général, contre les autonomistes au procès de Colmar; puis l'élection, à Colmar et à Altkirch, de deux autonomistes, en remplacement de MM. Ricklin et Rossi, qui, élus eux-mêmes, avaient été invalidés à la suite de leur condamnation subie à Colmar.

Par malheur, on n'a pas l'impression que ce long débat ait fait avancer d'un pas, vers une solution favorable, la nouvelle question d'Alsace-Lorraine. On ne peut même pas dire qu'il ait éclairé sur les données du problème l'opinion publique française. En effet, si les députés eux-mêmes ont eu le loisir d'entendre tous les discours prononcés, il n'en a pas été de même du public, c'est-à-dire des lecteurs de journaux. Car la plupart des journaux ont systématiquement saboté les discours qu'ils considéraient comme trop favorables à la cause des autonomistes. Ce fut le cas, notamment, pour celui de M. Camille Dahlet, député de Sarrebourg, le plus qualifié pour parler au nom du parti autonomiste. Donc, le public français ne pourrait comprendre, d'après les discours prononcés à la Chambre, ce que c'est que la nouvelle question d'Alsace-Lorraine, qu'en lisant le Journal Officiel ou les journaux autonomistes d'Alsace-Lorraine, de Bretagne ou de Corse.

C'est ainsi que, chose assez curieuse, — Breiz Atao, le journal des autonomistes bretons, a fait connaître d'une manière suffisamment complète le discours de M. Dahlet, qui n'avait paru que tronqué dans le Temps, journal qui est pourtant considéré comme le plus sûr au point de vue de la publication des comptes rendus parlementaires.

Le fait essentiel qu'on ne veut pas reconnaître, c'est que les Alsaciens-Lorrains ne sont pas des Français comme les autres, et que, à cause de cela, il est opportun de les traiter autrement que les autres. M. Seltz, jadis, a commis une imprudence qui est peut-être à l'origine de la répugnance qu'on éprouve en France à reconnaître la vérité ethnique et linguistique en ce qui concerne l'Alsace. Il constatait que l'Alsace était allemande par la langue, mais, par suite, il la mettait hors de la France, comme si elle eût appartenu logiquement à l'Allemagne.

A la Chambre, M. Seltz, député démocrate du Bas-Rhin, qui s'est surtout occupé de la question des langues, a reconnu le fait essentiel nié par d'autres. Mais il l'a fait d'une manière qui aurait dû tranquilliser même les patriotes les plus susceptibles, en se prévalant de cette formule de Roman: "L'Alsace est un pays de race et de langue allemande, mais un pays qui ne veut pas appartenir à l'Etat allemand, ce qui tranche la question". M. Seltz aurait pu invoquer aussi l'autorité d'Elisée Reclus, qui, dans sa

(Sulte à la page 2)

Diminution des impôts de guerre, 25 millions

M. Robb, dans son discours d'hier, abolit, du 1er mai, l'impôt sur toutes les dépêches télégraphiques et sur tous les câblogrammes.

Il abolit aussi, du 1er mai, l'impôt sur tous les billets de chemin de fer et de paquebots, pullman et wagons-lits.

Il modifie à la baisse les impôts pour les transferts d'obligations et d'actions de toute sorte.

Il réduit à 2% la taxe des ventes, qui était de 3%. La diminution de cette taxe des ventes compte du 2 mars 1929 et s'applique à toutes les marchandises importées, ou sorties d'entrepôt, pour la consommation, le ou après le 2 mars, et à toutes marchandises importées nouvellement, mais sur lesquelles il n'y a pas encore eu l'entrée pour consommation.

L'impôt sur le revenu, la taxe sur les tabacs, les alcools et les vins, la taxe du timbre sur les chèques et billets restent ce qu'ils sont depuis deux ans, il n'y a aucun changement. (Voir détails du budget, page 6)

Le budget de M. Robb

On trouvera aujourd'hui en troisième page une lettre de M. Emile Benoist sur le budget de M. Robb et, en sixième page, l'analyse détaillée du discours du budget.

Lettre d'Europe

(Suite de la première)

Nouvelle Géographie universelle, reconnaissait aussi le caractère allemand de l'Alsace...

Le traité de Versailles, à ses articles 86 et 93, définit ainsi les minorités nationales...

Quant au malentendu qui a trait à l'autonomie, il consiste en ce qu'on confond, en France, autonomie avec indépendance et séparatisme...

C'est pourquoi M. Dahlet a perdu son temps en essayant de faire com-

Le voyage aux Bermudes

TOUTES LES PLACES SONT PRISES

Par suite du nombre considérable des touristes qui reviennent des Bermudes à l'époque de Pâques...

De ce fait, nous ne pouvons plus nous-mêmes, à notre grand regret, accepter de nouvelles inscriptions.

prendre à la Chambre qu'«autonomie» et «séparatisme» étaient deux choses différentes...

C'est en vain qu'on a essayé, à la Chambre, de maintenir le débat sur le terrain «national» et de l'empêcher de dévier sur le terrain «politique»...

On a vu, durant ce débat, se manifester et se définir deux tendances en matière de politique religieuse...

naliste, qui ne veut rien avoir de commun avec les autonomistes fédéralistes, a protesté contre ce projet.

La manière dont s'est terminé le grand débat sur l'Alsace-Lorraine ne peut guère être considérée comme satisfaisante...

La Chambre a eu d'abord à se prononcer sur un ordre du jour déposé par M. Grumbach...

Cet ordre du jour, surtout à cause de cette dernière partie, n'était donc pas de nature à donner satisfaction aux Alsaciens-Lorrains...

«La Chambre, confiante dans le patriotisme attachement des populations d'Alsace et de Lorraine à la République et à la France une et indivisible...»

FUMEZ LE TABAC PARFUM-D'ITALIE LE MAILLOUX Tabac Canadien Naturel dénicotiné Doux à fumer — Bon goût et bon arôme

Conservés les coupons, ils ont de la valeur s'ils sont retournés à V. MAILLOUX & FILS LTEE, St-Jean, P.Q.

grand bien de la classe agricole, dont il est issu lui-même, et qu'il aime profondément.

L'élection municipale de Saint-Jean Le Devoir a publié mardi, le 26 février, le résultat des élections à la mairie pour la ville de Saint-Jean.

NOTRE HISTOIRE? Nous sommes à désespérer de ne pouvoir trouver quelque part une faiblesse. Tout est inexorablement parfait; et cette perfection ne laisse pas d'irriter un peu nos sensibilités chaotiques...

LETRES AU DEVOIR Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Sur la lettre de M. O. Payette Monsieur le Directeur, Le Devoir, Montréal.

Dans votre numéro du 21 courant, M. O. Payette, de Montréal, relate certaines inexactitudes que l'un de vos rédacteurs aurait commises dans son compte rendu de l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec.

La prochaine fois essayez de la vraie Teinture Teintures "Diamond" D'emploi facile — Résultats parfaits

Aux communautés, associations et lecteurs du Devoir, nous offrons nos services en: DESSIN, VIGNETTES, PHOTOGRAPHIE de tous genres Avec l'assurance de vous donner entière satisfaction.

ALLEZ-VOUS EN E-U-R-O-P-E L'ETE PROCHAIN? Il n'est pas trop tôt pour réserver vos places à bord des paquebots.

A propos de Mgr Grandin Notre Bandage Herniaire vous donnera entière satisfaction. Demandez notre questionnaire sur la hernie.

Monsieur Harponneau au Gesù le 7 mars 1929 A l'occasion de la mi-carême LES ANCIENS DU GESU interpréteront "MONSIEUR HARPONNEAU", comédie en trois actes de Henri Baju.

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITED Angle des rues St-Paul et St-Sulpice Ouvert le Samedi Après-midi Manteaux de Fourrure AU PRIX GOUTANT ET A MOINS ENCORE!

Nécrologie

- BARRETE-PERREAU. — A Montréal le 27, à 85 ans et 6 mois. Philomène Barrette, veuve de Léon Perreau.
BOURASSA. — A Montréal, le 28, dame veuve Ephrem Bourassa, née Marie Coache, 82 ans, 2 mois et 15 jours.
BROSSARD. — A Montréal le 28, à 55 ans, Emilie Brossard, épouse de Marie Leleuvre.
CADORETTE. — En cette ville, mercredi le 27, Rudolph Cadorette, époux d'Yvonne Corbel, à 67 ans.
COTE. — A Montréal, le 27, à 28 ans, Henriette Marquis, épouse de Ludger Côté.
DESLAURIERS. — A Montréal, le 28, à 43 ans, Albina Saint-Jacques, épouse en premières noces d'Arthur Deslauriers, en deuxièmes, d'Urgèle Deslauriers.
FORTIER. — A Montréal, le 28, à 60 ans, 1 mois et 3 jours, Amédée Fortier, époux de Cécilia Trudeau.
GIARD. — A Chambly-Bassin, le 28, à 77 ans, Eva Vincellette, épouse de Z. Giard, marchand.
GRENIER. — A Montréal, le 28, à 82 ans, Michel Grenier, époux de feu Marie-Eurithe Vézina.
HEBERT. — A Montréal, le 28, à 68 ans, Mme Amanda Belle, épouse de feu Alfred Hébert.
HERVIEUX-LACHANCE. — A Montréal, le 28, à 27 ans, 7 mois, Blandine Hervieux, épouse d'Emile Lachance, et fille de M. Gédéon Hervieux, ex-marchand de Lavaltrie.
LAPINTE-LEGER. — A Montréal, le 28, à 53 ans, Mme Oscar Léger née Amanda Lapointe, 1464 rue Orféans.
LECOURE. — A Côte-St-Léon, le 28, à 60 ans, Joseph Leours, célibataire.
LYNCH. — A Montréal, le 28, à 62 ans et 4 mois, William Lynch, autrefois manufacturier de l'Épiphanie.
MONGEAU. — A Montréal, le 1er, à 64 ans et 7 mois, Joseph Mongeau.
MONTY. — A Montréal, le 1er, à 89 ans, Elmire Monty.
MORIN. — A Montréal, le 27, à 64 ans, Casimir Morin, époux de feu Albina Charbonneau.
PAYETTE. — A Montréal, le 1er, à 82 ans et 3 mois, Hormidas Payette, père.
PERRON. — Le 27, chez les Soeurs Grises, Adolphe Perron, autrefois des Trois-Rivières.
SARAUIT. — A Hull, le 28, à 84 ans et 6 mois, Elmire Colin dit Laliberté, veuve de Maxime Sarauit.
SHEEHAN. — A Montréal, le 28, à 43 ans, Thomas Edmund Sheehan, fils de William Sheehan et épouse d'Allice Lachal-de.
SAINT-LOUIS. — A Montréal, le 28, à 79 ans et 9 mois, Mme veuve Xavier Saint-Louis.
TREMBLAY. — A Montréal, le 28, à 41 ans, Valentine Bouchard, épouse d'Alme Tremblay.
TREPANIER. — A Montréal, le 27, Jean-Adolphe Trepazier, 55 ans, époux de Virginie Laberge.
TRUDEAU. — A Montréal, le 28, à 58 ans, Évariste Trudeau, époux de feu Ernestine Trudeau.

Directeur de funérailles Geo. VANDELAC Service d'ambulance BÉLAI 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative DE PRIX FUNÉRAIRES Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances HARBOR 5555 102, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE La Compagnie d'Assurance Funéraire URGEL BOURGIE LIMITEE Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires 1426, Notre-Dame Ouest

Demain: DIMANCHE, 3 mars 1929. III de Carême. Lever de la lune, 6 h. 39. Coucher du soleil, 5 h. 43. Lever de la lune, 1 h. 29. Coucher de la lune, 10 h. 12. Premier quart, le 18, à 2 h. 42 m. du matin. Pleine lune, le 25, à 2 h. 46 m. du matin. Dernier quart, le 3, à 6 h. 09 m. du matin. Nouvelle lune, le 11, à 3 h. 37 m. du matin.

BEAU ET DOUX. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 32. Même date l'an dernier 32. Minimum aujourd'hui 22. Même date l'an dernier 15. BAROMETRE. 10 heures a.m. 29.83. 11 heures a.m. 29.84. Midi: 29.84. Chiffres fournis par la Maison L.-R. de Meslé, 300A, St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

A Québec

M. Taschereau veut imposer une loi de clôture à l'opposition

Parce que la gauche discute trop longtemps à son gré sur les divers articles des prévisions budgétaires — M. Houde proteste contre le Soleil, qui a qualifié la séance de jeudi soir de "farce monumentale" — MM. Tremblay et Guertin prennent aussi à partie la même feuille

Le bill sur certains droits à accorder à la femme renvoyé au comité des bills publics

Québec, 1er. — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, chef de la Chambre, fort de sa majorité, peut imposer à l'opposition une loi de clôture parce que la gauche discute trop longuement les différents articles des estimés budgétaires et surtout celui du ministre de M. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, qui demande \$1,000,000 "pour chemins de colonisation et aide à la colonisation". On sait que M. Aimé Guertin, le jeune député de Hull, discute depuis mardi dernier sur ce million, qu'il veut obtenir du ministre des explications que celui-ci ne veut pas lui donner quant à l'emploi qui sera fait de cette somme considérable. Hier, M. Guertin, appuyé par ses collègues, MM. Houde, Duplessis, Blain et Tremblay, a fait un discours de près de sept heures en citant le droit constitutionnel pour prouver que le ministre est obligé de lui donner ces renseignements et que ce matin, à 3 heures 20, la droite a été obligée de céder et de se contenter de rapporter progressivement. Or, l'attitude de l'opposition n'a pas l'heur de plaire au premier ministre, qui s'en est ouvert ce soir à quelques journalistes.

Cependant, la loi de clôture qui existe actuellement à Ottawa, ne peut s'appliquer à Québec parce qu'elle n'est pas intercalée dans les règlements de la législature provinciale. Le premier ministre pourrait toujours recourir à la question préalable, mais cela ne l'avancerait guère parce que l'on peut discuter sur la question préalable et même l'ajourner, ce qui ouvrirait un beau champ d'action à l'opposition.

Il reste au premier ministre un moyen d'agir et il s'en servira probablement. Il peut se lever, proposer un amendement aux règlements de la Chambre à l'effet d'imposer la loi de clôture, telle qu'elle existe à Ottawa, et faire approuver cet amendement par une grosse majorité. Si la loi de clôture est votée, cela voudra dire tout simplement que la discussion sur les articles du budget ne pourra durer plus de 24 heures, de six heures du soir à six heures du lendemain soir. Chaque député de l'opposition ne pourrait parler qu'une fois et pas plus de 20 minutes chaque fois et ensuite, l'article discuté serait adopté automatiquement.

On voit d'ici la situation; on pourrait de la sorte faire voter les estimés budgétaires à la hâte, les discuter chacun pendant 20 minutes et puis: adoptés. M. Aimé Guertin et ses collègues qui préchent la liberté de parole en vertu du droit constitutionnel britannique, qui veulent sauvegarder le grand principe anglais: "No taxation without representation" et qui veulent savoir comment et pourquoi les deniers publics seront employés, seraient tout simplement défilés.

Avant de faire d'autres commentaires, attendons si le premier ministre, qui tant de fois s'est déclaré si fortement attaché aux institutions britanniques, osera proposer une loi semblable.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au commencement de la séance de l'après-midi, la Chambre, après avoir adopté en troisième lecture quelques bills dont nous avons déjà parlé ici, a continué l'étude du bill de Québec dont quelques clauses avaient été suspendues à la demande de M. Wm Tremblay, député de Maisonneuve. M. C.-E. Cantin, de Saint-Sauveur, proposa un amendement pour démander à la Chambre de séparer en deux le quartier Saint-Sauveur, dont la population, dit-il, est trop nombreuse pour un seul échelon. L'amendement Cantin fut mis au vote et défait par 5 voix contre 18. On a, par ce vote, une idée du nombre des députés qui surveillaient les intérêts de leurs mandataires cet après-midi et ce soir.

Au sujet du bill, M. Camillien Houde, maire de Montréal, a demandé à la Législature de soumettre le bill de Québec au peuple dans un référendum. On sait que le bill de Québec, qui compte 200 pages, contient une refonte de la charte de l'ancien canton et que cette refonte contient 660 clauses. M. Houde considère que le bill confie des changements radicaux et qu'il devrait être approuvé par le peuple dans un référendum.

M. Houde rappelle que, lors de sa campagne à la mairie, il n'a pas demandé de pouvoirs nouveaux, bien qu'il n'en ait pas beaucoup. Il n'a pas non plus demandé à la Législature de Québec de lui en donner, en proposant un ou des amendements à la charte de Montréal dont le bill est actuellement devant la Législature, parce qu'il ne les a pas demandés au peuple. "Si je veux obtenir des pouvoirs nouveaux, déclare le maire de Montréal, je soumettrai ma demande au peuple lors de la campagne électorale et me présenterai encore à la mairie." Je considère que Québec devrait sui-

M. HOUDE PROTESTE CONTRE LE SOLEIL

La séance de l'après-midi, qui n'avait pas été très reluisante, ne faut pas oublier que tout le monde qui avait veillé jusqu'à trois heures 20 du matin et s'était levé pour l'étude du bill de Montréal à dix heures et demie, était passablement vanné — est soudain devenue plus intéressante lorsque M. Camillien Houde, député de Sainte-Marie, s'est levé sur une question de privilège pour protester contre le compte rendu de la séance d'hier ou plutôt de ce matin, publié dans le Soleil.

"Le Soleil, payé à même les deniers publics pour être désagréable à l'opposition, déclare M. Houde, rapporte de la séance d'hier qu'elle a été une "farce monumentale". Voilà comment le Soleil traite les représentants du peuple dans cette Chambre lorsqu'ils discutent une question sérieuse, la plus sérieuse soulevée ici depuis longtemps, puisqu'elle touche au respect que l'on doit à la constitution. Quand le Soleil, à même les deniers publics, trouve moyen de dire à la population que l'opposition est composée de farceurs, je dis que les deniers publics sont mal employés, je proteste, et je demande au premier ministre de cette Chambre de dire au Soleil de respecter les représentants du peuple qui s'opposent à la façon cavallière dont les millions sont dépensés par le gouvernement."

AUTRE PROTESTATION

M. Wm Tremblay soulève à son tour une question de privilège.

"Le Soleil, dit-il, a représenté une scène qui n'a pas eu lieu et il n'avait pas le droit de défigurer les faits". M. Aimé Guertin, de Hull, toujours sur une question de privilège, prend lui aussi à partie le journal québécois. "D'après le Soleil, dit-il, j'ai joué le premier rôle dans la comédie politique d'hier soir. Le Soleil, qui parle maintenant de comédie, a été le premier à qualifier, par dérision, l'affaire du Lac Saint-Jean, de "tragédie". Pour le Soleil, c'est une comédie lorsque nous soutenons les droits fondamentaux de la "constitution".

LE BILL DES FEMMES

Le soir, à la reprise, le comité adopte quelques bills en seconde lecture et les renvoie pour l'étude au comité des bills publics. M. Taschereau remarque qu'un de ces bills, celui de M. J.-H. Dillon, ministre sans portefeuille, a pour but d'accorder certains droits à la femme, entre autres celui de garder pour elle son salaire, même si elle est mariée sous le régime de la communauté de biens, de pouvoir faire partie des conseils de famille et d'autoriser son mari à faire des donations de la propriété commune. Le premier ministre a confiance que M. Maurice Duplessis, qui est célibataire n'aura aucune objection à renvoyer ce bill devant le comité des bills publics afin de permettre aux femmes de venir faire part à la députation de leurs demandes. Comme il fallait s'y attendre, M. Maurice Duplessis acquiesce de tout coeur à la demande du premier ministre.

M. Taschereau suggère ensuite que la Chambre devrait se former en comité des subsides et adopter les articles qui ne porteraient pas à controverse. On laisse de côté, temporairement, l'article d'un million pour les chemins de colonisation, qui a été discuté jusqu'à trois heures ce matin et qui aurait encore été discuté toute la nuit sans succès s'il était revenu devant le comité des subsides.

Le débat sur le budget

M. GUTHRIE EN DEMANDE L'AJOURNEMENT. IL NE REPRENDRA QUE MARDI — L'ACHAT DU "QUEBEC MONTREAL AND SOUTHERN RY", AU PRIX DE SIX MILLIONS.

Ottawa, 2. (D. N. C.) — C'est M. Hugh Guthrie, leader intérimaire de l'opposition en l'absence de M. Bennett, qui a demandé l'ajournement du débat sur le discours du budget. A la demande de plusieurs députés, le premier ministre a consenti à ce que ce débat ne reprenne que mardi prochain. La journée de lundi sera consacrée à quelques affaires déjà commencées, notamment la résolution de M. Woodsworth à propos des ressources naturelles et une résolution d'un député de l'Ouest à propos de classification des blés.

La chambre, après le discours de M. Robb, s'est occupée de quelques affaires. Un bill relatif aux pensions de la milice a été voté en troisième lecture et sans avoir donné lieu à beaucoup de discussion. A l'avenir les militaires retraités toucheront une pension établie selon la moyenne de leur paie au cours de trois années précédentes. Un bill pour autoriser le Canadian National à faire l'acquisition du Québec Montreal and Southern Railway, au prix de \$6,000,000, a subi la première et la deuxième lectures. On l'a référé au comité des chemins de fer.

M. Dunning a expliqué que ce réseau, long de 110 milles sur la rive sud du Saint-Laurent, s'ajoute d'un embranchement de 81 milles. Il dessert une population de 85,000 âmes. Le transport est de 650,000 tonnes annuellement. Pour établir cette même voie aujourd'hui, il en coûterait \$4,200,000, et le matériel est évalué à \$1,900,000.

Le Québec Montreal and Southern est à l'heure actuelle une entreprise payante. M. Dunning a aussi expliqué à la chambre les termes de l'entente conclue entre le Canadian National et le Pacifique Canadien à propos de l'achat conjoint de l'Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway et de certaines autres compagnies ferroviaires de l'ouest.

M. Dunning a dû répondre à un grand nombre de questions et cette affaire a été référée au comité des chemins de fer.

L'AFFAIRE DE LA DYNAMITE

LE BATON NE PORTAIT PAS DE DETONATEUR, NI DE FUSEE — IL ETAIT ATTACHE A UN BOUT DE FICELLE QUI AVAIT ETE ALLUMEE PUIS ETEINTE

Québec, 2. — La police continue ses recherches pour trouver l'individu qui a déposé un bâton de dynamite dans le bureau du premier ministre. On croit qu'il s'agit d'un déséquilibré et non d'un criminel de profession.

L'individu en question serait entré par une porte très peu connue qui communique avec un passage souterrain près de la chambre aux fournaises, sous le restaurant.

On sait maintenant que ledit bâton de dynamite ne portait pas de détonateur, ni de fusée (ratée), mais qu'il était attaché à un bout de ficelle, cette ficelle avait été allumée, puis éteinte par l'individu. On émet aussi la théorie d'une plaisanterie. Les détectives de l'agence Pinkerton, de la police provinciale et de la police municipale québécoise continuent leurs recherches.

POUR ASSURANCES

On adopte comme cela plusieurs articles du budget du secrétaire provincial, M. Athanase David, et du ministre des travaux publics, M. Antonin Galipeault. Au sujet d'une demande d'argent pour assurances, M. Aimé Guertin fait remarquer qu'aucun agent d'assurances de Hull n'a "écrit" de primes pour le gouvernement.

M. Camillien Houde veut aussi savoir du ministre "s'il n'y a pas d'agents d'assurances envers lesquels le ministre a des préférences". "Non, proteste M. Galipeault, je puis même dire à mon honorable ami que depuis longtemps les primes accordées à chaque agent d'assurances diminuent considérablement, parce qu'il y a plus d'agents d'assurances et que les primes sont réparties entre eux de façon à accorder une meilleure part du patronage à tout le monde. Mon honorable ami ne pourra rien me reprocher de ce chef".

"De ce chef? interroge M. Houde. Qu'est-ce que cela veut dire?" "Cela veut dire que sur ce chef il ne trouvera pas en fait, et il ne trouvera peut-être en fait sur d'autres choses, mais pas sur cela".

AJOURNEMENT A LUNDI

On continue comme cela pendant quelques minutes à adopter des articles sans importance ou à les suspendre, à la demande de l'opposition, et finalement la Chambre se lève à dix heures, au grand soulagement de tous.

Et l'on ajourne à lundi après-midi à quatre heures.

Georges LEVEILLE

Nous n'aurons probablement pas d'inondation au printemps

L'eau est plus haute que d'habitude, c'est ce qui empêchera les barrages de se former dans le fleuve — Le travail de M. Barnes

"Aurons-nous ou n'aurons-nous pas d'inondations au printemps?" se demande-t-on dans les endroits que la crue des eaux avait affectés l'année dernière. "Le travail du professeur Barnes contribuera-t-il à améliorer les conditions dans lesquelles se fera la débâcle? L'ouverture de la navigation se fera-t-elle plus tôt que d'habitude?"

Autant de questions que nous sommes allés faire résoudre au département de la marine. "Nous n'aurons probablement pas d'inondations au printemps prochain, nous n'en avons pas eu l'année dernière, l'eau est plus haute que d'habitude et c'est ce qui empêchera les barrages de se former dans le fleuve. L'an dernier, l'eau était très basse et comme la glace n'avait pas suffisamment pour se faire porter, il se formait des barrages. Ce sont eux qui ont été cause des inondations comme on le sait. Cette année, il ne se produira vraisemblablement rien de semblable. On ne peut encore juger du travail du professeur Barnes, car ce n'est qu'un travail préliminaire qu'il fait. Il amincit la glace par en-dessous là où les barrages ont l'habitude de se former. Au printemps, quand viendra la débâcle, des experts contrôleront la descente de la glace et jugeront du résultat du travail du professeur Barnes. Si le rapport est favorable, le professeur Barnes continuera l'année prochaine son même travail; mais si le rapport montre que les mines n'ont pas eu de résultat appréciable, il sera inutile de dépenser de fortes sommes d'argent pour rien."

"La navigation s'ouvrira probablement pas plus tôt que d'habitude. Même si le travail du professeur Barnes avait tout le résultat qu'on peut espérer, il ne peut être utile que là où il a été fait. Les conditions restent les mêmes dans le bas du fleuve. Les navires doivent donc attendre que le fleuve se soit libéré des glaces dans le bas du fleuve avant d'entreprendre de le remonter."

Cette entrevue qui nous a été communiquée au département de la marine est de nature à rassurer les inondés de l'année dernière qui n'auront pas, espérons-le, à savourer l'ironie du proverbe: "Bis repetita placent".

MORT DE M. E. J. MASSICOTTE

LE DESSINATEUR DES SCENES DE NOTRE TERROIR EST DECÉDÉ A L'AGE DE 53 ANS

M. Edmond-J. Massicotte, l'un de nos dessinateurs canadiens les mieux connus et frère de M. E.-Z. Massicotte, vient de mourir à l'âge de 53 ans à sa résidence, 503, rue Fort Lorette, Sault-au-Récollet. M. Massicotte avait été frappé de paralysie en juin dernier mais il était presque complètement remis lorsqu'il fut frappé d'une seconde attaque mercredi dernier. Il expira hier.

Lui survivent: sa femme, née Emond (Aldine), une fille, Mlle Céclie et un frère, E.-Z. Massicotte, conservateur des archives de Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi matin.

A la famille en deuil, le Devoir offre ses sincères sympathies.

La législature manitobaine s'ajourne au 20 mars

Winnipeg, 2. (S. P. C.) — La Législature du Manitoba s'est ajournée au 20 mars prochain. La motion présentée à cet effet par le premier ministre Bracken a été maintenue par 27 voix contre 17. Les travaillistes ont voté avec les conservateurs.

M. Bracken avait présenté une motion pour limiter le débat à la question de savoir s'il fallait ou non ajourner. Cette motion a été maintenue par 30 à 15, tous les libéraux supportant le gouvernement.

M. John Queen, le chef travailliste, a démissionné comme chef de son groupe, à la suite d'accusations devant la Commission royale, alors qu'il avait été accusé de spéculation avec la Winnipeg Electric. M. S.-J. Farmer l'a remplacé.

Au radio

RECEPTION NULLE

La réception a été complètement nulle hier soir. A 8 heures, on pouvait entendre quelques sons vagues, mais à 9 et à 10 heures, on n'entendait plus rien du tout, sauf le poste local CFCF. Comme la réception était parfaitement nulle, la Marconi a eu le bon esprit de moduler à plein rendement et nous a donné une fort belle qualité d'émission. Les programmes de la Canadian Kodak et de la maison Ed. Michaud ont été très intéressants.

Les adieux de M. Coolidge

Washington, 2. (S.P.A.) — Sur le point de rentrer dans la vie privée, M. Coolidge a fait ses adieux aux fonctionnaires avec qui il a été en contact pendant son administration.

Ce qu'a coûté la refonte des statuts

Québec, 2. (D. N. C.) — M. Taschereau a appris à M. Lafleur que la refonte des Statuts refondus est terminée, que tout n'a pas encore été payé, car il y a des réclamations pendantes de la part de quelques imprimeurs; que depuis le 4 mars, 1927, une somme de \$100,360.22 a été payée pour les travaux de reliure et d'impression; que depuis cette date également une somme de \$2,906.85 a été payée au personnel de cette refonte; que \$6.90 ont été payés pour tous autres objets; que 9,000 exemplaires français et 6,000 exemplaires anglais ont été imprimés et qu'en outre chacun des quatre volumes des Statuts refondus a donné lieu à l'impression de 800 rapports français et de 500 rapports anglais.

MORT DE M. EUGENE LASSALLE

LE PROFESSEUR D'ELOCUTION BIEN CONNU EST DECÉDÉ A L'AGE DE 70 ANS

Le professeur Eugène Lassalle, fondateur du Conservatoire d'élocution française, à Montréal, est décédé hier soir à sa résidence, 503, rue Cherrier, à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 70 ans. Le professeur Lassalle était né à Saint-André de Cubzac, France, le 20 mai 1859, et avait fait ses études au séminaire de Bordeaux. Il manifesta son goût pour la carrière dramatique dès son bas âge et, après avoir quitté le séminaire de Bordeaux, il s'y livra entièrement. Il alla jouer dans toutes les principales villes de France. Il parcourut aussi le monde et fit un séjour de dix années en Asie-Mineure.

En 1906, M. Lassalle vint s'établir à Montréal. Il commença par enseigner le français et l'élocution, puis fonda en 1907 le conservatoire qui porte son nom. Il fut créé officier d'académie en 1898 et officier de l'instruction publique en 1911.

Il n'était pas très bien depuis plusieurs années, mais ce n'est que ces jours derniers que sa maladie empira.

Lui survivent: sa veuve, Mme Eug. Lassalle, son fils et sa bru, M. et Mme Jean Lassalle, son beau-fils, sa belle-fille et sa petite-fille, M. et Mme Georges Landreau, et Mlle Marcelle Landreau.

Le service sera chanté à l'église Saint-Louis de France, lundi, à 9 heures 15. Départ de la maison mortuaire à 9 heures.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille Lassalle.

Rothermere propose une nouvelle conférence navale

Londres, 2. (S.P.A.) — Dans un message au Daily Mail, lord Rothermere, l'un des principaux propriétaires de ce journal, signale comme un grand danger la tension actuelle des relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et presse le gouvernement britannique de proposer une nouvelle conférence navale.

Incendie à l'arsenal de Québec

Québec, 2. (S.P.C.) — Un incendie de deux heures, à l'arsenal fédéral de la Côte-du-Palais, a causé une grande anxiété en ville, hier soir. On craignait une explosion des obus. Tous les pompiers ont été appelés. Déjà de \$30,000.

Deux autres pays ratifient le pacte Kellogg

La Haye, 2. (S.P.A.) — La seconde Chambre des états généraux a adopté hier un bill d'adhésion au pacte de renonciation à la guerre.

Copenhague a ratifié hier le traité de renonciation à la guerre

Copenhague, 2. (S.P.A.) — Le Riksdag a ratifié hier le traité de renonciation à la guerre.

La Chambre française ratifie le pacte Kellogg

Paris, 2. (S.P.A.) — Après un chaleureux discours de M. Aristide Briand, la Chambre a ratifié par 570 voix contre 12 le pacte pour l'abolition de la guerre. Les dissidents sont des communistes.

\$2,977,000 pour la prohibition

Washington, 2. (S.P.A.) — Le Congrès a décidé d'affecter un crédit supplémentaire de \$2,977,000 à l'application de la loi de prohibition.

La session fédérale

M. King est content et M. Robb heureux

Le plus beau discours du budget de M. Robb — I démobilitisation financière continue

CE QUE CONTIENT LE DISCOURS DU BUDGET

(Par Emile BENOIST) Ottawa, 2 mars. — La présentation du budget a coutume de ramener pour un jour à la tribune de la presse de la Chambre des Communes un bon nombre d'anciens courriers parlementaires. Cette année, M. Robb n'ayant annoncé son discours que deux jours à l'avance et ayant choisi pour le prononcer un vendredi — ce qui est un fort mauvais jour pour les journalistes qui ont à préparer l'édition matinale du lendemain — les anciens ne sont pas venus.

C'est ainsi que les lecteurs de *Le Devoir*, à défaut d'une lettre de M. Georges Pelletier, devront se contenter d'une appréciation par le courriériste ordinaire.

L'an dernier, si nous avons bonne souvenance, M. Pelletier commença son analyse budgétaire par cette constatation que M. Robb continuait la démobilitisation financière.

La même constatation est encore de mise. M. Robb continue de démobilitiser les finances du pays. Il vient d'annoncer l'abolition de quelques-uns des impôts que nous a valu la guerre et la diminution de quelques autres. Son discours est un geste financier autant qu'oratoire, mais en tout cas un geste singulièrement éloquent. A ce propos, on pourrait même dire que pour le public le discours du budget, si bien truffé de chiffres et de statistiques, est le plus éloquent de la session.

Comme l'an dernier, M. Robb annonce donc l'amoindrissement, d'une façon ou de l'autre, de la liste d'impôts. Mais parti dans la bonne voie — c'est le sixième budget qu'il présente — M. Robb accentue l'allure de ce mouvement de démobilitisation.

Pour l'exercice 1928-29, il avait dégrévé le contribuable canadien d'une somme de \$19,000,000; cette fois, c'est encore mieux, \$25,000,000.

TAXES QUI DISPARAISSENT

Disparaissent complètement: la taxe spéciale de guerre de 1 pour cent sur les primes d'assurances, la taxe de guerre sur les billets de transport par chemin de fer et par bateau, la taxe de dix cents sur les fauteuils de wagon-salon et la taxe de dix pour cent sur les places de wagons-lits, la taxe pareille de guerre sur les dépêches télégraphiques et câblographiques.

Le ministre des finances est probablement prêt à faire davantage, abolir par exemple la taxe de vente, réduire l'échelle proportionnelle de l'impôt sur le revenu. Or, la taxe de vente ne disparaît pas et l'impôt sur le revenu reste ce qu'il était.

Si le budget de cette année est un de démobilitisation, ce n'est pas un budget d'élection. Pour connaître celui-là, il faut attendre le prochain exercice. Le gouvernement se conserve des atouts.

La taxe de vente est donc amoindrie, mais elle reste. L'an dernier, on l'avait réduite d'un quart, de 4 à 3 pour cent; cette année, c'est de tiers, en passant de 3 à 2 pour cent. Ce qui en reste justifiera les *Boards of Trade* et les Chambres de Commerce de continuer à adopter des résolutions dans le sens d'une abolition complète.

UN NOUVEL IMPOT

Les nouveaux impôts se résument à un seul et en ce n'est-ce pas un nouvel impôt, mais un impôt que l'on remanie et qui se présente sous un autre mode. L'Amérique tout entière, y compris le Canada, passe par une frénésie de spéculation. Le gouvernement entend-il en profiter? Il existait un impôt général de 3 pour cent sur les opérations de bourse. On lui substitue un droit mobile, variant de 2 à 4 cents par action vendue, selon la valeur de l'action en bourse.

ENCOURAGEMENT A L'INDUSTRIE MINIERE

Quant à l'impôt douanier, l'assiette n'en est guère changée. Trente-deux articles du tarif sont remaniés, la plupart par en bas. En particulier, l'industrie minière, les pêcheries, l'horticulture, les produits de la pêche, l'industrie de la mise en conserve des poissons et quelques autres. L'aviation obtient quelque chose. Les Canadiens pourront plus facilement se promener en "side-cars". Les droits sont appréciablement réduits là-dessus. Comme M. Robb le fait lui-même remarquer dans son discours, les changements au tarif n'ont absolument rien de radical. Le gouvernement a surtout cherché à donner à l'industrie minière qui est en train de se développer si rapidement chez nous tout l'encouragement qu'elle mérite. La machinerie et l'outillage miniers ne seront plus frappés de droits infimes au moment de leur entrée au Canada. Certains articles entreront même en franchise.

Pour ses remaniements du tarif le gouvernement a tenu compte des recommandations de la commission que préside M. W.-H. Moore.

EN FAVEUR D'UN TARIF BAS

L'administration actuelle, a dit M. Robb en souriant légèrement la fonction d'un ministre des finances est trop sérieuse pour qu'il y ait un tarif élevé — n'est pas en faveur d'un tarif élevé mais plutôt d'un tarif bas. Là-dessus toute la chambre l'a applaudi, les conservateurs pensant sans doute à la vieille doctrine libérale du libre-échange. Un ministre libéral parle maintenant de tarif moins élevé et plus tout simplement du libre-échange, cela amuse les conservateurs. Ils rappellent tout de même la dernière fois qu'il lui est arrivé de prendre le pouvoir, ne s'est guère souvenu de ses vieux principes protectionnistes.

Le nouveau dégrévement du tributaire canadien est justifié. Avant d'annoncer ses abolitions, ses réductions de taxes, ses réductions tarifaires, M. Robb l'avait montré par une analyse de la situation financière du pays.

NOTRE SITUATION FINANCIERE Pour l'année courante et qui se terminera le 31 mars, les revenus ordinaires atteindront \$450,000,000, auxquelles il faut ajouter quelques autres petites sommes. Le revenu total sera d'environ \$454,943,000 soit une augmentation de quelque \$25,000,000 sur les recettes de 1928. Nos dépenses ordinaires, pendant la même période, s'établissent à quelque \$355,000,000, plus un trentaine de millions de dépenses spéciales, ce qui donne un total de \$380,000,000. Comparativement l'exercice 1927-28 l'augmentation est de plus de \$22,000,000. La différence entre les recettes et les dépenses est de près de \$70,000,000. On pourra affecter ce surplus à la réduction de la dette. Par exemple, en août prochain, un emprunt fédéral de \$60,000,000 se rachète à même l'excédent des recettes. Ce sera une économie d'intérêt annuel de \$3,000,000. Pour l'exercice précédent, la réduction de la dette n'avait été que d'environ \$51,000,000. M. Robb a aussi fait remarquer que depuis six ans, c'est-à-dire depuis qu'il est à la direction du ministère des finances, la dette publique fédérale a été diminuée de \$226,708,000 soit une réduction nouvelle moyenne de \$37,700,000. C'est un beau résultat. Mais nous reste encore beaucoup à faire. La dette du Canada, même après le remboursement du milliard d'août prochain sera de près de \$2,300,000,000 une très forte portion attribuable à la guerre.

POUR PAYER LA DETTE DE GUERRE Il faut féliciter M. Robb l'avoir nettement démontré par chiffres qu'il a introduits dans son budget. Il met sous une rubrique spéciale les dépenses principales attribuables à la guerre: l'intérêt sur la dette publique (à mentionner sur 1914), pensions de guerre, rétablissement des soldats dans la vie civile, administration des terres, commission des pensions des tombes de guerre, impôts commémoratifs sur les champs de bataille, ajustement des rétributions de guerre. Le tout représente, pour le prochain exercice une dépense de \$162,911,000, soit 42 pour cent de la dépense totale du pays.

DANS LES GALERIES C'est devant une Chambre complète, des galeries archicomplètes, que M. Robb a prononcé son sixième discours du budget. Dans les galeries réservées, on remarque les membres du corps diplomatique — parce qu'il y en a un maintenant chez nous — et du consulat. Sur le parquet de la Chambre, qu'il y avait de plus remarqué c'était le sourire du premier ministre. Quand M. King est de bon humeur il en est tout épanoui. L'homme le moins physiionomique ne peut s'empêcher de le remarquer. Cet après-midi, M. King avait son air glorieux. Il fallait voir avec quelle conviction il a applaudi deux fois quand son ministre des finances a annoncé un surplus de \$69,782,000. M. BOURASSA FELICITE M. ROBB. M. Henri Bourassa, député de Labelle, a été le premier à féliciter M. Robb de son discours, député de Labelle est parti sa banquette d'extrême gauche par l'allée centrale, pour rendre jusqu'au ministre des finances. Celui-ci n'avait pu encore fini de ranger ses papiers le premier ministre n'avait pas encore eu le temps de féliciter le grand argentier, quand M. Bourassa, aux applaudissements de toute la Chambre, a serré la main de Robb. Emile BENOIST Voir détail complet du budget page 6.

# LA VIE MUSICALE

## Un grand compositeur disparaît — Le Quatuor Pro-Arte — La diction et l'enseignement du solfège — Les droits d'auteur sur la musique d'église

M. Messager est mort. Ceux qui ont eu le plaisir de le rencontrer à Paris tout dernièrement en croisant un caducée de distinction, un cachet de distinction suprême qui gagneraient à être bien des auteurs modernes. La première de ses œuvres qui fut révélée ici était *Madame Bryanthème*. La *Montreal Opera Company* la joua avec Mme Béatrice Palme dans le rôle titre. Puis nous fimes connaissance avec *la Proche*; ce fut ensuite le tour de *la Pêche*, des *Ptites Michu*, de *Monsieur Beaucadre*, de *Passionné*.

Mais ce n'était là qu'une infime partie de son œuvre. Opéra et opéra-comique, ballet (*les Deux Pigeons*), orchestre symphonique, mélodie, piano, il toucha un peu à tout. Son style est remarquable par sa élégance, un raffinement, une distinction rares. Il était de trop belle école pour embrasser les idées modernes de réalisation harmonique, mais le tour, demeuré une, de son esprit n'y répugnait pas. Loin de là, on prend chez lui, chaque instant, une résolution, une série d'accords, une conduite mélodique que ne désavoueraient pas nos très modernes. C'est cependant discret et charmant, jamais pesant chez lui. Sa distinction n'empêchait pas de dépasser les excès, n'en était que plus remarquable. Ses œuvres possèdent le charme, pose rare en ce jour où l'on cherche trop souvent à étonner d'abord. C'est un mérite singulier que de savoir plaire et de ne jamais se courber pour parvenir.

M. Messager avait épousé une Anglaise, musicienne distinguée, qui a écrit des œuvres remarquables. Il parlait lui-même l'anglais et travaillait avec autant d'aise sur un livret écrit dans cette langue que dans sa langue maternelle. Je crois que c'est sur le texte anglais qu'il écrivait *Monsieur Beaucadre*.

Le Quatuor Pro-Arte que nous venons d'entendre est supérieur à tant d'autres groupes par la variété de son répertoire et par la perfection de son exécution. L'un consiste à mettre un soin tel, dans le style et dans l'exécution, qu'il en résulte une impression de fraîcheur, comme celle qui se dégage d'un beau arbre aux lignes impeccables et d'il semble qu'on puisse les soulever à des mensurations microscopiques sans pouvoir relever le moindre défaut. L'autre manière de critiquer la vie de la musique, elle lui donne une couleur inusitée et chatoyante. La chaleur et la souplesse en sont les attributs essentiels.

C'est à cette qualité que vise le Quatuor Pro-Arte. Le style et l'interprétation n'y sont point dominés par le souci du polissage outré et, tout aussi parfaits, en acquiescent une singulière valeur. La ligne et la teinte se donnent la main au service d'œuvres qui, en d'autres mains, paraîtraient glacées et sans souffrance.

Un professeur d'une école de Montréal me disait l'autre jour qu'on pourrait faire coup double de l'enseignement du solfège dans les écoles. La commission aurait décidé d'instituer des cours de diction française pour combattre les mauvaises habitudes de parler aux enfants, et elle aurait commencé par faire donner des conférences théoriques aux professeurs. C'est, pense-t-on, instituer un bon mauvais moyen que de commencer par des conférences. C'est l'exemple perpétuel qu'il faut et aucune théorie ne peut le remplacer avec chance de succès. Nos professeurs et leurs élèves apprendront la pédagogie et de belles définitions, mais n'en seront pas plus avancés quand il s'agira de les mettre en pratique.

Puisque c'est toujours ce professeur qui parle, — les professeurs de chant consacrent tous leurs efforts à obtenir que leurs élèves chantent avec une prononciation claire, exacte et pure des mots. — puisque, aussi, l'enseignement du solfège n'irait pas sans la pratique de morceaux d'ensemble chantés, pourquoi ne travaillerait-on pas ensemble la théorie élémentaire de la musique, la lecture des sons, la diction des mots et la culture de l'oreille pour la phrase chantée et pour la phrase parlée? On arriverait ainsi sûrement au but que se proposent les cours de diction et à celui des cours de solfège en joignant les deux.

Ces remarques ont une valeur qui les impose à l'attention des pédagogues. Il est reconnu que la pratique du chant est une aide précieuse pour la diction. Qui veut faire du chant une carrière doit surveiller tout le temps sa manière de parler, sinon son art se vaudra rien. Le solfège n'est pas, il est vrai, l'étude du chant, mais comme on ne peut pas toujours s'en tenir à l'enseignement didactique et qu'il faut bien joindre l'exemple récréatif sous la forme d'œuvres à chanter, l'élément diction chantée acquiert suffisamment d'importance pour venir en aide à l'autre.

La Commission scolaire ferait bien d'étudier cette idée d'un de ses professeurs. Il est, de sa part, éminemment louable de vouloir améliorer la manière de parler des élèves en commençant par créer des œuvres sur langage chanté. Mais comme c'est la pratique et non la théorie qui devra être employée, il ne faudrait pas non plus négliger son aide la plus puissante: le chant, et quelle manière plus profitable de cultiver celui-ci que le cours de solfège avec l'exemple chanté!

Dans le *Monde Musical* (Paris) de janvier, on lit cette note, sous le titre *Les droits d'auteur dans les églises catholiques*:  
 Devant la persistance du clergé catholique à ne pas reconnaître le droit d'auteur dans les églises, alors qu'il a été admis dans les édifices du culte protestant et du culte israélite, l'Association syndicale des Compositeurs et des Editeurs de Musique a voté, à l'unanimité, un vœu approuvant les démarches faites par la société pour assurer la perception du droit d'auteur dans les édifices des divers cultes.  
 Rappelons que les compositeurs de musique sacrée voulaient simplement que leurs droits fussent respectés quand l'exécution de leurs œuvres est l'occasion d'un profit pour l'église, et notamment pour les mariages et les enterrements.

Que penser de l'archevêché de Paris qui a préféré mettre à l'index toute la musique de C. Franck, de Gounod, de Saint-Saëns, de Widor, etc., et ne plus jouer que des œuvres du domaine public?  
 L'archevêché de Paris a bien fait, parce que le second paragraphe de la note auquel la question sert de conclusion manque d'exactitude. Ce ne sont pas les compositeurs de musique sacrée, mais les éditeurs qui demandaient le respect de ces droits et ce n'était pas seulement pour les exécutions qui sont l'occasion d'un profit pour l'église, mais aussi pour les mariages et les enterrements, mais pour toute la musique exécutée pour le culte; messes, motets, etc.  
 Cela ressort de l'état actuel de la législation française qui ne permet d'englober les églises dans l'obligation de payer les droits d'auteur qu'en les assimilant aux théâtres et aux concerts.

Le rapprochement que fait le *Monde Musical* entre les cultes protestant et israélite et le culte catholique ne fait que souligner l'ignorance de l'auteur de la note. Il n'y a pas de liturgie protestante, hors l'Eglise anglicane, et encore, chez elle, n'est-on pas toujours d'accord sur ce qui doit être chanté et sur ce qui peut être mis de côté. Chez les Israélites, même variété, sauf certaines parties du culte qui sont chantées selon une liturgie musicale qui échappe au contrôle

des sociétés d'édition. Dans la liturgie catholique une et identique dans tout le monde, il n'y a qu'un chant officiel: le grégorien; le reste n'est que toléré.

En quoi, demanderait-on, cette dispute peut-elle nous intéresser? Elle nous touche plus que nous le pensons. La société a ici un représentant officiel. Quelle lui donne ordre de percevoir des droits d'auteurs sur toute la musique, non encore dans le domaine public, qui s'exécute à l'église, il devra s'y conformer. S'il veut avoir recours aux tribunaux, il peut le faire et il gagnera. Parions-nous ou nous exposons-nous à nous foudroyer du *Monde Musical* en décidant de ne plus rien exécuter de musique française à l'église qui ne soit dans le domaine public?

La province de Québec est une mine féconde pour les éditeurs de musique religieuse. Avec les facilités offertes par les éditeurs allemands, italiens et américains de se procurer de la musique à bon marché, sans droits d'auteur à payer pour les exécutions, puisqu'ils sont inclus une fois pour toutes dans le prix d'achat, il ne faudrait pas que la société française s'avisât de revendiquer ici ce qu'elle réclame en France, car elle s'exposerait à un refus général qui lui ferait perdre plus qu'elle ne gagnerait avec le paiement des droits.

Nous tenons certes à favoriser l'édition française de musique religieuse à cause de belles œuvres qu'elle renferme, mais nous ne pouvons le faire au détriment de nos propres intérêts. D'ailleurs, nos évêques, qui sont les maîtres de décider, en la matière, n'hésiteraient certainement pas à refuser de laisser assimiler, fut-ce même par simple inférence, les églises de leurs diocèses à des théâtres ou à des salles de concert.

Frédéric PELLETIER

## MUSICA

(Ces notes sont fournies par les impresarii. Nous leur en laissons toute la responsabilité.)

Les communiqués de concerts ne doivent pas être adressés à M. Frédéric Pelletier, car ils lui sont alors transmis comme lettres personnelles et risquent, s'ils arrivent trop tard, d'être renvoyés à la semaine suivante ou mis de côté. Il faut les adresser directement à MUSICA, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

### L'orchestre Philharmonique canadien

Cette symphonie qui se compose maintenant de cinquante musiciens, sous la direction du professeur Emile Tardy, n'est pas une nouvelle organisation puisqu'elle est maintenant dans sa quatrième année d'activités.

Cet orchestre, fondé dans le but de développer la bonne musique, a jusqu'à présent donné ses services pour des œuvres de charité. Cette symphonie donnera un grand concert, comprenant un programme bien varié, jeudi le 4 avril, dans la salle Saint-Aloysius.

### Chansons canadiennes à l'honneur à Vincennes

Vincennes, Ind., 2. — Les Troubadours du Vieux Québec, sous la direction du populaire folkloriste Charles Marchand, ont remporté un grand succès avec leurs chansons canadiennes au cours des fêtes qui ont marqué le cent cinquantième anniversaire de la prise, par les Américains de Rogers Clark, du fort Sackville (aujourd'hui Vincennes), que défendaient les Anglais commandés par le général Hamilton. La reddition de ce fort marque en même temps la prise de possession du centre actuel des Etats-Unis par la nouvelle république américaine.

Cet événement historique a été commémoré par un grand pageant au cours duquel on vit figurer les pionniers qui ouvrirent ce territoire à la civilisation et les héros qui les défendirent contre l'invasion. Charles Marchand et ses troubadours furent acclamés par une foule de 10,000 personnes lundi soir, lorsqu'ils rendirent ces vieilles chansons d'aviron avec lesquelles ils s'égayèrent, dans leurs périlleux voyages, les coureurs des bois canadiens-français qui parcouraient déjà ces régions à la fin du dix-huitième siècle. Marchand interpréta les vieux airs canadiens d'après les versions anglaises qu'en a faites M. John Murray Gibbon, grande autorité en matière de folklore au Canada.

### L'heure musicale aujourd'hui

Le cinquième et dernier concert de la saison de l'«Heure Musicale» aura lieu cet après-midi de quatre à cinq heures dans le salon Oak de l'Hôtel Windsor. Le programme suivant sera exécuté:

- 1.—Aria from "Elijah" Mendelssohn
- 2.—Aria from "Acis and Galatea" Haendel
- 3.—M. Robert McCulloch, ténor
- 4.—Impromptu Opus 90...Schubert
- 5.—Fantaisie Opus 12...Schumann
- 6.—M. John Cook, pianiste
- 7.—Aria di Musetta "La Bohème" Puccini
- 8.—Air de "Louise" Charpentier
- 9.—Mlle Hélène O'Donnell, soprano
- 10.—Lento...Cyril Scott
- 11.—Rosemary...Frank Bridge
- 12.—Waltz...Frank Bridge
- 13.—M. John Cook
- 14.—Aria from "Walk in the way of Faith" J. S. Bach
- 15.—Aria of Bartolo "Marriage of Figaro" Mozart

Le programme a été préparé par M. Victor Brault.

Récital Charles Goulet  
 C'est le 4 avril prochain que le baryton Charles Goulet a choisi pour son récital annuel, à l'hôtel Windsor.

Les succès remportés dernièrement par M. Goulet dans "Venise", "L'Oncle Célestin" et "Le Comte de Luxembourg" à la Société Canadienne d'Opéra, nous garantissent un vrai régal artistique pour le 4 avril. Le pianiste accompagnateur de M. Goulet sera comme toujours M. Oscar O'Brien. Au programme nous aurons en plus le plaisir d'entendre M. Eric Zimmerman, violoniste de grand renom. Le concert est sous la présidence d'honneur de M. le curé Maurice Roux.

(Suite à la page dix)

# LE RADIO

## Concerts du dimanche

HEURE SYLVESTRE 12.30. WEAF — Liebestreu, de Kreisler; Valse biennote, de Brigo; Les roses de Picardie, de Wood; Sérénade, de Moszkowski; Valse Érica, de Wood; Youful Spira, de Komzak; Nola, de Arndt; Menuet, de Boccherini; Qui sait? de Ball; Quant l'amour vient à vous, de Pollack.

HEURES ARTISTES NATIONAL 1.00 WJZ. — Marche du chef caennais, de Ippolito-Iwanow; Extrait de "Coeq d'or", de Tchaikowsky-Korsakov; Dans le village, de Goussak; Extrait de "Ippolito-Iwanow"; Chant de l'Inde, de "Sadko", de Rimsky-Korsakov.

RECITAL DE VIOLON 2.00. WEAF — La Partida, de Alvarez; Caprice andalou, de Ballo; Orientale, de Granados-Gallardo.

PROGRAMME MUSICAL DE LEOPOLD DUBOCHÉ 4.30. WJZ. — A la bien-aimée, de Schmitt; Marche hongroise, de Berlioz; Marche de Bacchus, de Delibes; Simple aveu, de Thomas; Polonoise, de "Mademoiselle Modiste", de Herbert.

TWILIGHT VOICES 5.30. WEAF — Chant d'après le vent, de Coates; Berceuse de maman, de Dvorak-Spross; C'est l'heure, de Barnett; La marche de l'ombre, de Stetson.

STETSON PARADE 6.00. WEAF — Fanfare, musique de Reeves; March of the First, Second Connecticut March; Colonel Wellington's March; Colonel Thornton's March; Brotherhood March; March Meager; Salute to Portland; Columbian Exposition; March of the Twenty-Second.

ANGLO-PERSIANS 6.30. WJZ. — Plainte hindoue, de Dvorak; Amoureux, de Wagner; Sérénade, de Kreisler; Profonde, de Schubert; Rigoleto, quatuor, de Verdi; Espana, rapsodie, de Chabrier; Réjouissez-vous, de Messner.

LES PROFESSEURS 7.00. WJZ. — En Yougoslavie, de Kiriloff; Janette, de Sancec; chanson et danse tyrolienne, de Fetras; La veuve joyeuse, de Lehár; mon étude, de Zantedeschi; des femmes et des chansons, de Strauss; romances, de Dantz.

Mme YELLI D'ARANYI 7.30. WJZ. — Violoniste hongroise. Tango, de Albertini; Kochanski; L'Arlequin, menuet, de Bizet; air, de Wilhelm; Invocations d'Orfeo, de Peri; Drummond; de Sandomen; Bagdad, de Tchaikowsky; Marche hongroise No 8, de Brahms; Marche hongroise No 1, de Brahms.

HEURE A. K. 9.15. WJZ. — Fête bohème, de "Société d'opéra"; de "Tannhäuser", de Wagner; Pastorale, de Carey-Wilson; "Le cavalier rustique", de Mascagni; Andantino, de Lemare; Extrait de "Faust", de Goethe.

PROGRAMME ESPAGNOL 9.45. WJZ. — El Barro del Sol, de Serrano; Di. Que courtier, de Mariani; Recordatorio, de Rogue.

NATIONAL LIGHT OPERA 10.15. WJZ. — La fille de Madame Angot, opéra de M. de Noailles, au programme du National Light Opera.

CHAINES COLUMBIA  
 HEURE SYMPHONIQUE 3 h. WABC — Orchestre. Enlèvement de la symphonie no 3, et allegretto energico, de la symphonie no 4, de Brahms. A un paon de nuit, de Tchaikowsky; Le carnaval des animaux; poules, ânes, tortues, éléphant; aquarium; les oiseaux; le coucou; fossiles; le cygne; finale "Histoires", de Tchaikowsky.

HEURE CATHOLIQUE 4 h. WABC. — Magnificat, de Lemare. Le dernier sermo de la Vierge, de Massenet. Les fêtes de Noël, de Wagner. Messe de requiem, de Verdi. Adagio pathétique, de Gounod. Nunc dimittis, de Lemare.

HEURE MAJESTIC 9 h. WABC. — Redfern Hollinshead, ténor, chantera des extraits de Rose Marie, Lolita, Le Rosaire, de Newell.

ALMA GLUCK 10 h. WABC. WBBM. — Mme Alma Gluck, soprano, épouse de Zimmerman, se sera le plus beau concert de dimanche soir et l'un des plus remarquables de l'année 1929.

MUSIQUE RUSSE — 10 h. 30. — Moscou. Caresse oubliée; Sérénade de don Juan. Courte épee, de Gretchaninoff. Fantaisie, de Tchaikowsky. "Czarades". Tu sais. Liliac. Yeux noirs.

Concerts de lundi  
 PROGRAMME ROXY 7 h. 30. WJZ. — Harold C. Wright, baryton, sera au programme de l'heure Roxy.



LE PIANO

## PRATTE

jouit de la faveur des artistes... Lisez ce qu'en pense M. Claude CHAMPAGNE

Compositeur, Boursier de la Province de Québec, Premier Prix Beatty (section cantate).

Le piano Pratte est un instrument dont la réalisation technique est de tout premier ordre.

L'extinction des harmoniques est immédiate, la bonne distribution des longueurs de cordes donne une régularité parfaite. Ces qualités, qui se trouvent rarement réunies, en font un instrument au son générique, pur, de nature à séduire le meilleur pianiste.

Claude CHAMPAGNE.

# J. Donat Langelier

LIMITÉE

510 Est, rue Ste-Catherine — Montréal

Le plus grand magasin du genre au Canada.

WLW, 700-428, Cincinnati. Farm Prog.; Jack Little (2 hrs). 1.00 H.	WBBM, 770-389, Chicago. Night Club.
Chant. NBC System. Fan Americana à WJZ.	<b>Programme de dimanche</b>
WPG, 1100-272, Atlantic City. Legion Band.	<b>Postes locales</b>
WBBM, 770-389, Chicago. Chicago Orch. 9 H. 15 P.M.	CKAC, 411m. Montréal
WBBM, 770-389, Chicago. Comédie musicale.	3.30—Débat académique entre les élèves du collège de Loyola sur l'instruction en fonction des électeurs.
NBC System. Lucky Strike Dance Orch. à WEAF.	8.30—CKAC retransmet l'heure musicale Eversedy irradiée par CKAC de Toronto; Mme A. Davies-Wayne, contralto, et orchestre.
NBC System. Mélodrama à WJZ.	Orchestre: Ouverture Rhenz Wagner
WLW, 700-428, Cincinnati. Hawaiians; Orgue.	Contralto: My Heart at Thy Sweet Voice de "Samson et Dalila". Saint-Saëns
WOR, 710-422, Newark. Peoples Choral Union.	Orgue: In a Monastery Garden. Ketylberg
10 H. 15 P.M.	Orchestre: Marche de l'Esclave Tchaikowsky
CFCA, 840-357, Toronto. Jardines Orch.	Contralto: All Thru The Night. Air gallois
10 H. 30 P.M.	Orgue: Song of India. Rimsky-Korsakov
CKDA, 980-306, Pittsburgh. Wm. Penn Orch.	Orchestre et orgue: Kamennoi-Ostrov Rubinstein
WBBM, 770-389, Chicago. Lombardo's Canadiana.	Contralto: Arioso—"O. Mer cruelle". Delibes
WOR, 710-422, Newark. Astor Orch.	Orchestre: "Pomp and Circumstance" Elgar
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. Traymore.	
11 H. P.M.	
NBC System. Ponce Sisters; Pollack's Orch. à WEAF.	CHYC, 411m. Montréal.
WGY, 790-379.5, Schenectady. Ten Eyck Orch.	11.00—Office.
NBC System. Slumber Music à WJZ.	7.30—Office.
WOR, 710-422, Newark. Orch. Gibsons.	<b>Postes extérieures</b>
WOR, 710-422. Newark. Orch. Goldens.	12 H. 30 P.M.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Nouvelles; Silver Slipper Orch.	NBC System. Heure Sylvestre à WEAF.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Musique de danse.	WJZ, 760-394.5, New-York. Quatuor String à WBAL.
11 H. 30 P.M.	WJZ, 760-394.5, New-York. Artists Hour à WBAL.
WLW, 700-428, Cincinnati. Sinton Orch.	NBC System. Peerless Reproducers à WEAF.
WOR, 710-422, Newark. Orgue.	
12 H.	(suite à la page 13)
WLW, 700-428, Cincinnati. Night Club;	

# RADIOS - GRAMOPHONES

## Neufs et Usagés

### A SACRIFICE!

## Les RADIOS:

### ELECTRIQUES

Majestic High-Boy 1929, 1 seul (démonstrateur), rég. \$293, complet pour	\$195
DeForest Crosley 1928-9, modèle Symphonie, rég. \$275, complet pour	\$189
Radiola 17 avec lampes, valait \$215, pour	\$129
Mohawk Console, 7 lampes, rég. \$245, complet pour	\$159
Radiola 60 avec 9 lampes, rég. \$295, pour	\$225
Atwater Kent, modèle 40, avec 7 lampes, rég. \$155, pour	\$95
Kolster Console, modèle CK22, complet, rég. \$322, pour	\$225
DeForest Crosley, modèle Nocturne, neuf, rég. \$395, pour	\$295
DeForest Crosley 1929, tel qu'illustré, complet	\$238

### A BATTERIES

DeForest Crosley, Console, 5 lampes, valait \$128, pour	\$59	Westinghouse 55, valait \$82, pour	\$35
Atwater Kent, modèle 35, valait \$52, pour	\$35	Atwater Kent avec Cabinet Pool-ey, valait \$230, pour	\$79
Stewart Warner, 6 lampes, valait \$82, pour	\$35	Plusieurs autres modèles non énumérés.	

Venez les voir.

## Les GRAMOPHONES:

Orthophonic Alvara électrique, presque neuf. Rég. \$230, pour	\$169
Victrolas, modèle Low-Boy, seulement	\$45
Lindsay, genre orthophonique, seulement	\$55
Pathé, joue tous les disques, aussi 3 autres modèles	\$25

TERMES FACILES AUSSI BAS QUE \$2 PAR SEMAINE.

En raison de ces prix très réduits, nous ne pouvons accepter d'appareils usagés en échange. — Tous les modèles annoncés portent notre garantie.

# L. C. BARBEAU Ltée,

281 Craig Ouest

# PALMES

POUR LE

## Dimanche des Rameaux

Nous sommes heureux d'annoncer à nos clients que nos palmes pour le dimanche des Rameaux sont à leur disposition.

Grandes ou petites palmes, au choix; mais toujours de belles palmes.

DESMARIS & ROBITAILLE, LIMITÉE

ORNEMENTS D'ÉGLISE, ARTICLES RELIGIEUX

MONTREAL OTTAWA

87 et 89 rue Notre-Dame-Ouest 131 rue Biltmore

# La Page Féminine

## UNE ENTREVUE... RECONFORTANTE

Il ne m'arrive pas souvent, chères lectrices, de vous parler du boire et du manger, c'est cependant ce que je ferai aujourd'hui, et avec d'autant plus de plaisir que je m'acquiesce par là d'une promesse par moi formulée ces jours derniers, lors d'une entrevue avec la directrice des Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal.

Mlle Antoinette Gérin-Lajoie (ce nom est maintenant familier à toutes) m'avait invitée, avec la façon charmante qui lui est habituelle, à une exposition des produits alimentaires à son école de la rue Sherbrooke; je vous dirai que lorsqu'il m'arrive d'être l'objet d'une pareille invitation, soit au téléphone soit, de vive voix, je sais qu'il y a quelque chose de très intéressant à voir et cette invitation prend pour moi la gravité d'un ordre. J'obéis donc à l'ordre, et je ne regrette rien.

Avant de passer au soin de gauche, où des produits alimentaires étaient exposés de la manière originale que je vous décrirai tantôt, Mlle Gérin-Lajoie me fit pénétrer à la cuisine, d'où m'était parvenu, à mon arrivée, un bruit confus, comme un bourdonnement d'abeilles, et c'était presque cela. Les abeilles, dans leur ruche, ne doivent pas être plus laborieuses que le groupe de jeunes filles entourant les deux longues tables où sont disposés en rangées les petits poêles à gaz servant aux cours culinaires.

Mme Lajoie, la précieuse collaboratrice de Mlle Gérin-Lajoie, expliquait la leçon aux élèves attentives. Un coup d'oeil furtif jeté du côté de la directrice ne me révéla rien moins qu'un frémissement orgueilleux par un visage plein de joie, et ce pécché d'orgueil dont se rendait coupable la digne continuatrice de l'oeuvre de Mlle Ancill eut sur-le-champ mon absolue, tellement je le trouvais motivé.

— Votre oeuvre, dis-je à Mlle Gérin-Lajoie, est sur le point de prendre des proportions énormes, car d'après ce que je vois, pas une seule place n'est vacante... Il vous faudrait agrandir...

Absolument, me répondit-elle, et plus à Dieu qu'il nous fût possible de le faire avant longtemps.

Le fait est qu'on s'en rend compte enfin, dans notre société, qu'il ne

suffit pas à une jeune fille, pour réussir dans la vie, d'avoir la tête farcie de chiffres et de lettres, et que cela ne servira de rien si elle ne sait farcir à point, à partir du plus humble chaponneau jusqu'au plus orgueilleux dindon.

Mais je passe à l'article qui était à l'ordre du jour lors de ma visite. Il s'agissait de la démonstration des produits de la terre et des produits laitiers, donnée par une représentante du ministère fédéral de l'agriculture, Mlle Leblanc; celle-ci, à qui j'eus l'honneur d'être présentée, employa à l'accomplissement de ce travail toutes les ressources d'une riche imagination. Partant de ce principe, que l'enseignement par l'image est le plus efficace de tous, Mlle Leblanc a fait construire, par un menuisier, une petite maison à toit incliné, d'environ trois pieds de longueur par trois de hauteur, et elle l'a habillée et garnie, cette maison, de légumes, de céréales, de produits laitiers, de sorte que s'offrait à nos yeux le spectacle le plus réjouissant. Des légumes desséchés, pois, fèves de Lima, fèves vertes et lentilles, en constituaient la base; des céréales (grain) en faisaient tout le lambrissage; les volets, étaient des demi-tranches de pain brun; les rideaux, des feuilles de laitue du plus beau vert; sous les fenêtres s'élevaient des boîtes à fleurs qui n'étaient rien moins que de hardis pruneaux; d'étroites tranches de fromage étaient transformées en escaliers, les piliers du porron étaient formés d'orgueilleuses colonnes de macaroni; et les cheminées, ah! les belles cheminées! Il y en avait deux, deux élégantes chopes de lait fièrement campées sur un toit de biscuits de son. Ce n'est pas tout. Une superbe allée de riz serpentait devant le chalet de grain, et elle était bordée, cette allée, de noix de toutes tailles; dans la verdure s'élevaient ici et là des arbustes faits d'épinards et de petites pommes de laitue. Et d'arbre séculaire, me direz-vous, n'y en avait-il pas? Eh oui! C'était un beau gros pied de céleri...

Et voyant mes yeux émerveillés, Mlle Gérin-Lajoie me demanda: — N'en direz-vous pas un petit mot à vos lectrices?

— Certainement, lui dis-je. Et voilà.

JEANNE M.

### Reunion de couture

Il y aura réunion de couture à l'Institution des Sourdes-Muettes mercredi après-midi, à deux heures.

### OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Gorcy



Ces quatre dessins des plus nouveaux exécutés en broderie de couleur sur voile, 29c chacun. Ces coussins représentent: 5639—UN SOLEIL; 5640—RAMONA; 5641—ROMEO ET JULIETTE; 5642—MARIE LOU. Grandeur 15 x 15 pouces. Dessins sur voile, nuances: bleu, rose, pêche ou mauve 29c chacun. Sur organdi bleu, mauve, rose, vert, pêche ou blanc 30c chacun. Coton à broder C.B. de couleur 25c.

### Patrons Gorcy

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus..... pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Addresser toutes commandes au Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

### Feuilleton du Devoir

## Le Suprême Amour

par Jacques Grandchamp

(Suite)

Pierre l'avait aimée pour sa sérénité un peu affectée de jeune muse enfermée dans sa tour d'ivoire, pour la netteté avec laquelle elle tranchait toute question d'art ou de lettres. Trop droit pour jauger le vide qui se dérobait sous des apparences brillantes, trop rapidement épris pour s'être demandé si cette belle Précieuse était bien la femme qu'il lui fallait, le modeste petit lieutenant avait osé lever les yeux vers cette étoile! Marie-Aimée lui répétait souvent que l'amour était l'unique puissance au monde, qu'à ses yeux, seul, existait le sentiment; que tout le reste: fortune, situation, honneurs, était vain fumée, haïssable prose, et il se croyait, de ce chef, autorisé à pou-

voir aspirer à sa main. Aussi, quand Nany lui demandait, curieuse: "Sais-tu ce que c'est que l'amour?"... avait-il pu répondre en connaissance de cause: "Bien sûr que je sais ce que c'est!" car il se croyait alors éperdument amoureux.

III

L'express de Paris n'était pas encore arrivé en gare de Quimper. Nany, qui, tout le long de la route, avait mené à un train d'enfer le cob qui attelait son tonneau et, s'était attardée à dévorer, en compagnie de son cousin, force crêpes de dentelles chez Mme Grandpierre (de célèbre mémoire), apostrophait les employés pour les interroger au sujet d'un retard qui

# NOUVELLES DU MAGASIN EATON

## LES TISSUS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS

**Ils vous seront présentés lundi et les jours suivants au deuxième étage**

**VOUS** êtes cordialement invitée à venir voir les nouvelles fantaisies de la Mode dans les tissus. Cette année, les tissus intervertissent les rôles... les lainages veulent ressembler aux georgettes, voiles ou dentelles... les tweeds imitent les canevas et les grosses toiles... les soies copient les toiles. Il faut remarquer aussi la vogue irrésistible des tweeds et georgettes de laine... la prédominance des tissus imprimés... la nouvelle importance des shantung, tussors, soies épaisses à surface mate, sudanettes et cotons... et tout cela vous est présenté magnifiquement à notre rayon des tissus à la verge.

**LES SOIES PRINTANIERES...**

...celles aux dessins imprimés voient leur vogue croître sans cesse... les shantung unis ou imprimés se font remarquer, avec les crêpes de soie. Dans les soies unies, celles au fini mat sont les plus élégantes. Bianchini, Rodier, Mallinson et autres dessinateurs, favorisent les chiffons fleuris, les dessins de cravates, les effets espace et les fonds foncés pour le jour, et pâles pour le soir.

**LES LAINAGES...**

...étonnamment souples avec leurs textures panier ou chevronnées — les tweeds et les lainages légers comme le jersey et le tussikhaha — nous n'avons jamais vu une telle variété à laquelle ont contribué Rodier, Lesure et autres dessinateurs renommés.

**LES COTONS...**

...gabardines et piqués gaïement imprimés, avec les tissus unis harmonisants, sont en tête des tissus de coton. Mentionnons aussi les linons imprimés aux charmants dessins, voiles de rayon et crêpes de soie et coton.

Deuxième étage—Rue Sainte-Catherine

**MAGASIN OUVERT DE 9 A.M. A 5.30 P.M.**

**T. EATON CO. LIMITEE**  
DE MONTREAL

**TELEPHONE UPTOWN 7000**

### Illustrés ci-dessus

- A—Des fleurs de pissenlits avec effet de fusain, sur georgette. Un dessin de Rodier. \$6.50 la verge.
- B—Bianchini semé de pois noirs et de fleurs, un crêpe de soie de teinte chair. \$6.98 la verge.
- D—Rajah imprimé à fleurs bleues, boutons et feuilles en rouge, vert et noir, sur un rose mat. \$3.50 la verge. aussi en autres couleurs. Nuances unies. \$2.95 la verge.
- E—Fleuristes au fusain en vert sur georgette blanc avec bordure rouge. De Rodier. \$5.50 la verge.
- F—Crêpe de soie noir parsemé de tulipes et boutons en rouge capucine. \$4.50 la verge.
- K—Feuilles blanches sur voile de soie noir, ou rouges sur fond noir, un motif de Bianchini. \$7.95 la verge. \$5.50 en chiffon.

### Une promenade de mannequins

présentant les tissus nouveaux dans des ensembles pour le jour et le soir, vêtements de sport, manteaux, blouses, aura lieu au

### RAYON DES TISSUS A LA VERGE

lundi à 2.30 p. m. et mardi, mercredi et vendredi, à 11 a.m. et 2.30 p.m.

Deuxième étage

### Les Ecoles Ménagères Provinciales

Lundi, le 4 mars, à l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Sherbrooke est, Ha. 4980, à 9h. 30, et le soir à 8h., cours de dentelles et d'ouvrages de fantaisie, fleurs en ruban, en satin, abat-jour, coussins, dentelles, etc.

Lundi soir, à 8 h. également, cours de modes (chapeaux). Le nouveau cours ayant commencé plus tard que les autres, en vue des chapeaux de Pâques et du printemps, la direction prend encore des inscriptions. Il n'y a qu'à se présenter à l'Ecole quelques minutes avant 8 heures.

Mardi, le 5 mars, à 2 heures précises, cours de démonstration culinaire. Le menu suivant sera exécuté: Potage velouté,

Ramequins au fromage, Haddock farci au macaroni, Sauce hollandaise, Escalopes de blé d'Inde et de tomates, Pâte brisée fine.

Tartes aux poires meringuées. Le menu ne souffre pas de commentaires. Il est éloquent par lui-même.

L'exposition de l'année s'annonce pour la semaine du 18 mars. Chaque élève travaille à faire honneur à l'Ecole. Vous verrez à cet étalage, Mesdames, des ouvrages de tous genres, plusieurs sujets à la critique, mais au fond de tout, de la bonne volonté, de l'énergie, de la ténacité au travail et un désir ardent de toujours mieux faire. Dirons-nous à nos chères élèves combien douce elles nous ont fait la tâche!

La semaine qui finit a été des plus fructueuses et intéressantes

aux Ecoles Ménagères provinciales. Mlle Leblanc, conférencière du gouvernement fédéral, a préconisé la consommation plus grande du lait, du fromage et des produits laitiers en général. Elle a su traiter son sujet avec talent et doigté. Conférences irréprochables en français et en anglais, démonstrations originales et attrayantes à l'appui de ses avancées.

La direction des Ecoles Ménagères et le public qui ont bénéficié de tout ce beau travail, sont reconnaissants au ministère de l'agriculture d'une telle aubaine, et en disant "merci" à Mlle Eveline Leblanc elles ajoutent: "Au revoir et à bientôt!"

### Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

L'Association des femmes d'affaires tiendra son assemblée générale à la maison de la Fédération, 853 Sherbrooke est, le mercredi, 6 mars à 8 heures précises.

M. l'abbé Jos Laferrrière, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, donnera une conférence, son sujet sera: "L'Eglise est-elle de son temps?"

N'oublions pas le 1er cours de M. Ed. Montpéit, le lundi, 4 mars, à 7 heures 30 du soir à l'Université de Montréal, rue Saint-Denis: cours de droit public et d'instruction civique.

### COURS DE SOLFÈGE

Les cours de solfège, donnés sous les auspices de l'Association professionnelle des ouvrières, commenceront le 6 mars à 7 heures 30 du soir au numéro 836 Notre-Dame ouest, chez Mlle Lefebvre, le professeur. Tous les membres de l'Association qui seraient intéressés dans l'étude du chant sont invités à prendre par à ces cours gratuits.

(Suite à la dernière page)

### La SAUCISSE la plus appréciée est celle de S. L. CONTANT Ltée

**Pour l'Europe**  
New-York, 2. — Prendront place à bord de l'île-de-France, de la Compagnie générale transatlantique, partant aujourd'hui pour l'Europe: Mme Athanase David, Mlle Marguerite Maréchal, M. et Mme Henri Geoffroy, M. et Mme Arthur Pérodeau, M. et Mme L.-J. Tarte.

### Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 241)

d'autres qui se reconnaissent et se hêlent, c'est un tohu-bohu indescriptible.

— Papa! papa!  
Nany saute au cou d'un homme d'apparence encore étonnamment jeune qui descend du wagon et la presse avec effusion sur son cœur.

— Ma chérie!  
"Et toi aussi, mon vieux Pierre, quelle bonne surprise! Je pensais venir à ta rencontre demain?"

Un chassé-croisé de tendres interrogations, puis le trio se fraye un passage à travers la foule de touristes qui se pressent vers la sortie, et se retrouve sain et sauf devant le tonneau que garde paisiblement un commissionnaire.

— Ah! mes enfants, il va faire bon rentrer chez soi après la vie fiévreuse et trépidante de Paris!

Heureux de revoir de temps en temps la capitale, plus satisfait encore de réintégrer ses pénates, Charles du Laz, comte d'Avricourt, donne à ceux qui le voient pour la première fois l'impression d'un homme que la chance a favorisé du plus séduisant de ses sourires. (A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LE BUDGET ROBB

Un surplus de 70 millions; les taxes réduites de 25 millions

Le ministre des finances fait un discours optimiste — Le revenu ordinaire dépasse 450 millions et les dépenses totales atteignent 385 millions — Les impôts de guerre ont rapporté 142 millions et demi — Plus que 42 pour cent de nos revenus servent à payer les conséquences de la guerre — La dette nationale réduite de 69 millions et trois quarts — Les emprunts payés en 1928 et ceux que nous paierons en 1929 — Un commerce total qui dépasse deux milliards et quart

IL FAUT VIVRE AVEC ECONOMIE ET PENSER A L'AVENIR, DIT M. ROBB

M. Robb, ministre des finances, commence par rappeler, au début de son discours annuel du budget, qu'il y a eu réduction constante et continue de la dette et augmentation des revenus. Après avoir noté que l'exercice annuel 1927-1928 s'est clos, tous comptes faits, par un brillant surplus et par une diminution nette de la dette de \$50,984,137.00, il passe à l'exercice 1928-1929, qui se clora le 31 de ce mois-ci.

Les recettes. — Selon M. Robb, les recettes ordinaires atteindront \$450,000,000, les recettes spéciales, provenant des réparations, \$3,500,000; il y aura aussi \$1,400,000 de recettes du gouvernement impérial, en règlement définitif des réclamations contestées, et \$42,000,000 de recettes diverses; cela donne un total estimatif de recettes pour l'année de \$454,942,000, environ; c'est une augmentation de quelque \$25,000,000 sur les recettes de l'année 1927-28.

Les recettes des douanes devront s'élever à \$185,000,000, soit une hausse de \$28,000,000 sur l'année précédente; les droits d'accise, \$63,400,000 soit une hausse de \$6,000,000; l'impôt sur le revenu \$58,500,000 soit une hausse de \$1,900,000; l'intérêt sur placements (y compris \$1,500,000 provenant des placements temporaires de l'excédent en numéraire que nous avons de disponible), \$11,600,000, soit une hausse de \$660,000; et des recettes d'autres sources de \$16,350,000, hausse de \$840,000.

Les services susceptibles d'accuser une diminution sont: les taxes d'accise-ventes, timbres, etc., \$81,500,000, une diminution de \$8,700,000 sur l'année précédente; la taxe des profits d'affaires retardées \$450,000, une diminution de \$500,000; les postes, \$31,000,000, une diminution de \$560,000; et divers ser-

VICES, \$2,200,000, une diminution de \$370,000. Les dépenses. — Nos dépenses ordinaires pour l'année, sont estimées à \$355,200,000. Cette somme comprend les paiements faits sous l'autorité de la loi des taxes de transport des marchandises dans les Provinces Maritimes, de 1927, de \$2,992,000 pour combler la lacune de 20 pour cent dans les taxes de transport des marchandises dans les Provinces Maritimes, et \$4,303,000 pour faire face au déficit sur les voies ferrées de l'Est, \$1,600,000 sous forme d'octrois spéciaux aux Provinces Maritimes, \$800,000 à verser aux provinces de la Colombie Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba, comme part du Dominion dans les paiements des pensions de vieillesse et \$2,190,000 à la Commission du district fédéral sous l'autorité de la loi de la commission du district fédéral, telle qu'amendée en 1928.

Les dépenses du compte de capital sont estimées à \$24,150,000, et les dépenses spéciales à \$1,937,000. En plus, les prêts en espèces à la marine marchande du gouvernement canadien sont estimés à \$1,000,000 et à la Commission du port de Québec, \$2,873,000. Comme ces prêts sont considérés comme actifs improductifs les montants sont inclus dans les dépenses de l'année. Le total des dépenses sera donc de \$385,100,000, soit une hausse de \$22,332,000 sur les dépenses de l'année précédente.

En soustrayant le total estimatif des dépenses de \$385,100,000 du total estimatif des recettes de \$454,942,000, on constate que l'excédent estimatif des recettes sur toutes les dépenses de l'année financière courante est de \$69,782,000.

Deux tableaux. — M. Robb dépose sur la table des Communes les tableaux comparatifs suivants pour 1927-1928 et 1928-1929:

mi, soit 46 1/2 de la dépense totale. Celle-ci devra se totaliser dans l'ensemble à \$385,100,000. La dette nationale — M. Robb déclare qu'elle est réduite de 69 millions 3/4 au courant de l'exercice 1928-1929. Elle ne sera plus, au 31 mars courant, que de \$2,227,068,000. Cette baisse est due à un excédent de recettes sur les dépenses de tout montant de 95 millions, de l'application de recettes spéciales de près de 5 millions à la même fin. Mais il y a eu des dépenses spéciales, d'un total de près de 30 millions, à déduire de ce montant approximatif de 100 millions de surplus, ce qui réduit la dette nette de \$69,782,000 exactement. Cette dette nette a augmenté presque chaque année, pendant 56 ans. Depuis 1923-1924, elle a diminué annuellement d'une moyenne de 37 millions 3/4, soit en six ans de 226 millions 3/4. En 1921-1922, elle avait monté de 81 millions et il fallut frapper une contribution de nouvelles taxes. Depuis, celles-ci ont diminué. A l'heure qu'il est elles sont moindres qu'en 1922, d'une somme approximative de 241 millions en six ans.

Rachats d'emprunts. — M. Robb explique que depuis avril 1928 il a racheté un emprunt de 53 millions, donnant une économie de près de 2 millions 1/2 au service des intérêts. Il y a sept ans, l'intérêt annuel sur la dette nationale était de 133 millions 1/2, à peu près. Le 1er avril prochain, il ne sera plus que de 117 millions, et en avril prochain le gouvernement rachètera un emprunt de 60 millions, faisant une autre économie de 3 millions et tiers d'intérêts annuels. A l'heure présente, l'intérêt annuel de nos dettes absorbe le quart de nos recettes annuelles. Nos emprunts se totalisent à \$2,330,835,086.39, dont 1657 millions payables au Canada, 225 millions à New-York, 311 millions 1/2 à Londres et le reste à New-York et au Canada.

Le port de Montréal. — Le gouvernement canadien a garanti en 1928-1929 des valeurs de la commission du port de Montréal au total de 9 millions, dont la vente doit servir à l'achèvement du pont de la rive sud.

Chemins de fer de l'Etat. — M. Robb dit à-dessus ce qui suit: Au cours des années civiles de 1920 à 1927, inclusivement, en laissant de côté l'intérêt nominal payable sur les avances du gouvernement, mais non présentement payé, les déficits nets des chemins de fer nationaux du Canada ont atteint \$209,900,000. Pendant les années financières correspondantes, le Dominion a versé en espèces aux chemins de fer la somme de \$387,700,000. Autrement dit, le gouvernement a payé toutes les pertes et fourni en plus \$167,800,000 au capital de la compagnie. Au cours des premières années, comme le savent les députés, les compagnies opéraient comme unités séparées, et de grandes avances leur furent faites par le gouvernement pour fins de capital, ainsi que pour cause de déficits. Voici le relevé de chacune des années de 1920 à 1927:

Tableau des chemins de fer nationaux du Canada à l'exercice financier (pour l'année civile) de 1920 à 1927. Columns: Année civile, Déficit du revenu des chemins de fer nationaux du Canada à l'exercice financier, Versements en espèces par le Dominion au gouvernement, Excédent.

Quant à l'année des voies ferrées, qui vient d'expirer, c'est-à-dire, 1928, les fonctionnaires de ce service déclarent que tous frais payés, à l'exception de l'intérêt dû au gouvernement, les comptes de la compagnie indiquent un excédent d'environ \$7,000,000. Cette somme est donc à la disposition de la compagnie pour les fins de son capital. L'intérêt dû au gouvernement s'élevait à plus de \$32,000,000 pour l'année, est inscrit comme passif sur les livres de la compagnie, mais impayé. Comme nul crédit n'est mentionné dans les livres du gouvernement pour cet intérêt non payé, on peut le laisser de côté en estimant le résultat des affaires de l'année, et traitant des relations financières du gouvernement et des chemins de fer.

En décembre dernier, le gouvernement a garanti une émission d'obligations de la compagnie des chemins de fer du Canada pour la somme de \$35,000,000 à 1-2 pour cent et à 40 ans, qui furent vendues par souscriptions. En plus, la compagnie emprunta \$40,000,000 sous forme d'emprunts temporaires des banques à charte du Canada. Ces obligations furent émises pour des raisons financières sur construction et améliorations, telles qu'approuvées par le parlement, et aussi pour rembourser les garanties échues. Le relevé suivant indique les autorités en vertu desquelles ces emprunts furent faits.

Tableau des emprunts et obligations. Columns: Description, Montant.

Tableau des frais sur le revenu du Canadian Northern 1928 (remboursement). Columns: Description, Montant.

L'addition nette au passif des chemins de fer en 1928, sous forme de dette à long terme et à brève échéance, en souffrance, s'est élevée à \$44,800,000. Le solde des emprunts effectués pendant l'année fut requis pour racheter les garanties échues.

1929-1930. — Avant de quitter les comptes financiers, M. Robb parle des recettes et dépenses probables de 1929-1930. Le gouvernement croit avoir raison de prévoir, malgré les réductions de ce budget que les recettes feront face à tous les déboursés obligatoires et pourvoiront aussi au rachat de l'emprunt échu en août prochain. Les recettes ordinaires de la présente année financière ont déjà été estimées à \$450,000,000. On compte que les recettes ordinaires de la prochaine année financière leur seront au moins égales. Après avoir fait la part des frais statutaires et des obligations qui deviennent dues, les dépenses ont été réparties entre les votes destinés à pourvoir à des réparations et améliorations nécessaires longtemps retardées et à des propriétés et services publics, nécessaires à un pays grandissant et prospère.

Le commerce du Canada. — Pendant les dix premiers mois de l'exercice financier courant, les exportations totales du Canada se sont totalisées à \$1,187,400,000, et les importations à \$1,033,300,000, ce qui laisse une balance de commerce favorable de \$154,100,000. Ce balance de commerce est égale à l'ensemble de nos exportations, y a trente ans. En 1927-28, nos exportations de produits manufacturés ont dépassé en valeur l'ensemble de toutes nos exportations de produits bruts, demi-fabriqués, ou complètement ouverts, en 1914.

Malheureusement, il n'y a pas une façon très précise de destination finale de nos exportations; cela est particulièrement vrai de nos exportations de céréales, qui formaient l'an dernier un tiers de toutes nos exportations. Les statistiques commerciales des pays étrangers démontrent néanmoins que nous avons exporté en 1927, des marchandises canadiennes en France, pour un total de \$28,400,000 et en Suisse, pour un total de \$17,000,000.

On peut noter, avec satisfaction, le développement constant du commerce interimpérial. Le Canada, pionnier de la préférence britannique, considère que le commerce interimpérial est la pierre d'assise de son commerce extérieur et désire favoriser le plus possible les relations commerciales de plus en plus étendues entre les différents pays britanniques.

Depuis plusieurs années, le parlement a autorisé l'adoption de différents traités de commerce avec les nations étrangères; et l'on se rappellera qu'à la dernière session il a adopté plusieurs accords commerciaux avec différents pays, traités entrés en vigueur au courant de l'exercice 1928-1929. Le tarif. — Le gouvernement a encouragé l'agrandissement et le développement de l'industrie dans tout le Canada, créant ainsi de nouvelles sources de revenus pour nos compagnies de transport. Nos chemins de fer sont maintenant en mesure, leurs problèmes financiers les plus pressants étant résolus, d'améliorer leurs moyens de transport dans toutes les parties du pays dont le commerce et les échanges ajouteront à leurs recettes.

La tâche du Canada paraît maintenant être celle de remettre au point, au fur et à mesure que la nécessité s'en fait sentir, son tarif douanier, afin de faire face aux conditions nouvelles, de faire disparaître certaines inégalités de traitement, d'encourager la production plus considérable et plus économique de produits supérieurs, d'aider à l'utilisation des ressources domestiques, et, toutes choses égales d'ailleurs, de favoriser les pays qui achètent nos produits. Dans l'application de ces principes, la disponibilité des approvisionnements, le coût des transports, la proximité des marchés sont des facteurs à considérer, dans l'intérêt de la prospérité du pays. L'expansion constante du Canada fait surgir de nouveaux problèmes. Cette génération-ci doit pourvoir à un développement sage, en vue d'un avenir considérable. L'expansion des affaires au pays accroît la concurrence locale et rend dépendants les uns des autres plusieurs intérêts; il faut tenir compte aussi des problèmes qui se posent à la suite du coût variable

Le budget, en 15 lignes

Un surplus net de \$69,782,000, pour l'exercice 1928-1929; Une réduction de la dette d'autant, pour le même exercice; Un revenu total ordinaire de \$454,942,000; Des dépenses totales ordinaires de \$385,160,000; Une dette réduite, en six ans, de \$226,708,000; Une balance de commerce favorable de 154 millions en dix mois; Un emprunt de \$53,000,000 payé à même les revenus, en 1928; Un emprunt de \$60,000,000 échu en août prochain sera payé à même les revenus; Des modifications tarifaires réduiront la taxe et diminueront le coût de la production au Canada; Une diminution de taxes d'au moins 25 millions par année; Quarante-deux pour cent de nos dépenses courantes vont au service des intérêts sur la dette de guerre.

Tableau des réductions décrétées hier

La taxe des pentes est réduite dès ce matin à 2%, de 3% qu'elle était jusqu'ici. C'est le changement le plus considérable qu'il y ait dans le budget de M. Robb. La taxe sur les primes d'assurances, autre que l'assurance vie et l'assurance maritime, est abolie. L'impôt sur les billets de chemin de fer et de transports maritimes est aboli le 1er mai 1929. L'impôt de trois sous sur les télégrammes et les cablogrammes est aboli du 1er mai. L'impôt sur les fauteuils des wagons-salons et sur les places de wagons-lits est aboli du 1er mai 1929. Les changements tarifaires portent sur certaines machines nécessaires à l'industrie minière, sur le gréement des bateaux de pêche, sur certaines machines nécessaires aux imprimeries. On estime que ces changements et abolitions d'impôts dégrèveront le contribuable de \$25,000,000 par année.

Les voitures paient 12 1/2 pour cent d'après le tarif préférentiel, 17 1/2 pour cent d'après le tarif intermédiaire, et 20 pour cent d'après le tarif général. Les presses à imprimer, les presses lithographiques, les machines à fabriquer le caractère, les machines spéciales pour le réglage, le pliage, la reliure, l'impression en relief, les machines à alimenter les presses, à l'usage exclusif des imprimeurs, des relieurs et des fabricants d'articles en papier et en carton, ainsi que les différentes parties de ces machines, les machines photographiques, en lithographie, et sur presses offset, les couvertures pour les machines à stéréotyper, pour les machines à caractères et pour les presses à imprimer, d'une qualité qu'on ne fabrique pas au Canada, entrent franco d'après le tarif préférentiel, 10 pour cent d'après le tarif intermédiaire et 10 pour cent d'après le tarif général. Les arroseuses, pour les fruits et les légumes, les incubateurs, les chargeuses à foin, les machines pour l'industrie laitière, les machines à pasteuriser le lait, les appareils pour produire de l'électricité pour la ferme, ainsi que les parties différentes de ces machines, paient 5 pour cent d'après le tarif préférentiel, 10 pour cent d'après les autres tarifs. Plusieurs autres appareils destinés à l'industrie minière ainsi qu'aux mineurs entrent en franchise, d'après le nouveau tarif. Les aiguilles destinées spécialement à la réparation des filets des pêcheurs, et employées exclusivement dans l'industrie des pêcheries, entrent en franchise. Les instruments scientifiques, les préparations scientifiques, les cartes et les reproductions photographiques importées de bonne foi, par des sociétés ou des institutions incorporées et établies seulement pour des fins religieuses, philosophiques, éducationnelles, scientifiques et littéraires, et pour l'encouragement des beaux-arts, ou pour l'emploi dans les collèges, académies, écoles, séminaires, maisons d'enseignement au Canada, entrent en franchise pourvu qu'on ne les importe pas pour la vente. Il y a un rabais de 99 pour cent des droits de douane sur le verre poli d'une variété qui n'est pas fabriquée au Canada et qui servira à également un rabais de 33 et un tiers pour cent sur certaines variétés de cuirs importés pour servir à la fabrication de gants et de mitaines.

Les modifications aux taxes, au tarif, etc.

Il y a 34 changements dans différents articles du tarif, selon les résolutions déposées par M. Robb, à Ottawa, hier après-midi. Le cacao subit une diminution de tarif. Les bottins importés par les bibliothèques publiques libres, entrent en franchise. L'acide stéarique paiera 12 pour cent d'après le tarif préférentiel, 17 1/2 pour cent d'après le tarif intermédiaire, 20 pour cent d'après le tarif général; les importations d'acide stéarique par les fabricants de bougies ou de crayons, destiné à la fabrication dans leurs usines, entrent en franchise. Le fil de platine, le platine en gousse et en feuille, le palladium, l'iridium, l'osmium, le ruthénium, le rodium, en lingots, gousse, en poudre, etc., entrent en franchise. Les chronomètres, les compas ainsi que les parties de ces instruments, de même que les cartes, pour navires ou aéronaves, entrent en franchise lorsqu'ils sont d'une sorte qu'on ne fabrique pas au Canada. Les coffres-forts, les portes de coffres-forts ou de voûtes de sûreté, les balances et les manomètres de toute espèce paient 20 pour cent d'après le tarif préférentiel, 27 1/2 pour cent d'après le tarif intermédiaire et 30 pour cent d'après le tarif général. Les automobiles pour transport des voyageurs seulement, d'un prix de détail à l'usine, avec tous les accessoires et neufs, de \$1,200 au maximum, ainsi que les camionnettes pour marchandises seulement, les motocyclettes et les châssis de tou-

\$10,000 de revenu par année

Avez-vous au moins trente ans? Etes-vous sérieux, intelligent et déterminé? Avez-vous l'expérience des affaires, du courage, de la patience, de l'instruction et de bonnes relations? Savez-vous vous présenter, persuader, convaincre? Avez-vous l'ambition de gagner largement votre vie par votre travail?

Oui? Lisez bien.

Nous vous offrons le moyen assuré de vous faire dès la première année un revenu honnête et possible de \$3,000 au moins, de monter graduellement jusqu'à \$5,000 après deux ans de travail, d'atteindre \$8,000 un peu plus tard. Et si vous êtes un des hommes que nous cherchons, votre revenu annuel dépassera \$10,000 d'ici 1934.

A vous de le vouloir. Cela ne dépend que de votre travail, de votre intelligence, de votre ténacité.

Présentez-vous, avec des références, au-

GÉRANT, Chambre 63, Edifice Saint-Denis, 354, Sainte-Catherine Est, MONTREAL

RECETTES

Tableau des recettes ordinaires et spéciales. Columns: Description, Actuelles 1927-28, Estimatives 1928-29, Augmentation, Diminution.

DEPENSES

Tableau des dépenses ordinaires et spéciales. Columns: Description, Actuelles 1927-28, Estimatives 1928-29, Augmentation, Diminution.

Excédent des recettes sur les dépenses \$ 69,782,000. Le détail des recettes. — M. Robb montre alors que les recettes de la taxe spéciale de guerre, — timbres d'accise, impôt sur le revenu, taxes diverses, — seront pour 1928-1929, de \$142,650,000, soit 31,70% du total des recettes ordinaires, — les taxes d'accise en donnent 18,11%, cent et l'impôt sur le revenu, 13,7%, soit 58 millions et demi, — que les droits de douane rapportent cette année 185 millions, soit 41% des recettes, que, de toutes façons, le total des taxes de tout genre est de plus de 391 millions, soit près de 87% de l'ensemble des recettes, tandis que les postes donnent, pour leur part, 31 millions, soit près de 7% de cet ensemble de recettes nationales. Celles-ci seront approximativement de 450 millions. Dépenses de guerre. — En 1928-1929, elles auront absorbé près de

# Les fameux articles 70-71

### Ce qu'il en est advenu — Une déclaration de M. Basch, de la Ligue des Droits de l'Homme — Un communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme ancien combattant

On sait que les fameux articles 70-71 (avenues 33-42 dans une nouvelle rédaction), pourvoyant à l'autorisation, pour travail hors de la France, de certaines congrégations missionnaires, n'ont pas encore été adoptés par le parlement français. Du moins, nous ne voyons rien là-dessus dans les derniers journaux européens. Le communiqué suivant, émis le 10 février par la Ligue des Droits de l'Homme ancien combattant (Drac) jette sur le texte à discuter une singulière lumière. Nous le publions tel quel :

M. Basch est, on le sait, ce singulier président de la Ligue des Droits de l'Homme, Juif hongrois naturalisé français de fraîche date, qui réclame le maintien des lois d'exception contre les authentiques et excellents citoyens qui sont les religieux français. Au sein de la Ligue il représente l'élément le plus haineux contre la religion catholique.

Il vient d'étudier à son tour dans les Cahiers des Droits de l'Homme les articles 33 à 42 du Collectif relatifs aux Congrégations missionnaires et voici son appréciation :  
 "La rédaction des articles 33 à 42 du Collectif qui ont remplacé les articles 70 et 71 de la loi des Finances donne entière satisfaction aux défenseurs les plus jaloux du principe de laïcité, en statuant qu'il ne s'agit que des activités congréganistes hors du territoire métropolitain." "un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique limitera le nombre des établissements à créer, celui du personnel de toute catégorie à y admettre et déterminera la nature et les modalités du contrôle" auquel les Congrégations autorisées seront soumises et que "cette disposition pourra être révoquée par décret rendu en Conseil d'Etat, dans le cas où l'objet défini par la présente loi cesserait d'être rempli".

"Je me déclare donc, quant à moi, entièrement satisfait."

La joie de M. Basch serait surabondante, si lors de la discussion, il pouvait obtenir encore les quelques modifications suivantes : s'autoriser les Congrégations à travailler à la défense et à l'illustration de la langue française que dans les pays catholiques comme l'Amérique latine, mais s'opposer à leur activité dans les pays non catholiques et notamment dans les pays musulmans; examiner de près les titres que peut faire valoir chacune des Congrégations dites missionnaires; spécifier que l'activité de ces congrégations ne sera tolérée que "hors du territoire métropolitain"; enfin, obliger toutes les autres congrégations prétendant vivre en France à déposer une demande d'autorisation qui sera examinée séparément, conformément à l'esprit de la loi de 1901".

"Sans le bénéfice de ces réserves, ajoute M. Basch, je voterai quant à moi, si je faisais partie de la Chambre, les articles 33 à 42".

Cette appréciation d'un farouche anticlérical donne à réfléchir. Puisqu'il n'a rien trouvé dans ces articles qui soit de nature à amoindrir la portée des lois de 1901 et de 1904 contre les Congrégations, c'est qu'en réalité cela ne s'y trouve pas. Puisqu'au contraire, il se montre "pleinement satisfait" de ces articles, c'est qu'en réalité ils constituent, pour lui, comme un renforcement des lois d'exception et une nouvelle chaîne d'esclavage.

En vérité, les modifications que les gauches ont réussi à faire subir à l'article 71 initial de M. Poincaré, semblent bien donner raison à M. Basch. Certes, dans l'intention, du

gouvernement, il ne saurait être question, pour l'heure, de brimer les congrégations dont on reconnaît les services éminents. Il n'épêche que l'arme de persécution se forge, et qu'il ne tiendra qu'aux successeurs de M. Poincaré de s'en servir pour donner satisfaction aux desseins de l'anticléricalisme. Car qu'est-ce qu'une autorisation soumise à un tel contrôle de police, à de telles limitations et exigences, révoquée d'ailleurs par simple décret rendu en Conseil d'Etat, sinon l'épée de Damoclès, suspendue sur la tête des Congrégations, prêtes à le frapper sous le prétexte le plus futile qu'on saura bien découvrir. (Nous pourrions citer le fait d'une congrégation en instance d'autorisation qui a reçu d'un préfet l'ordre d'avoir à renvoyer un novice, sous prétexte que ce novice, originaire d'un pays de mission, et venu en France pour achever sa formation intellectuelle, était de nationalité étrangère.) — Mais il y a plus; et ici M. Basch, après M. Jacquier, ne cache pas ses visées: Les articles du Collectif ne sont qu'une amorce, un commencement. Il s'agit de faire admettre, sous couleur d'autorisation, la loi d'exception inique de 1901, tombée en désuétude, inappliquée parce qu'inapplicable. Les 9 Congrégations missionnaires, une fois autorisées, il suffira d'élargir le principe: Nulle Congrégation ne pourra vivre en France sans une autorisation. Cette autorisation devra être demandée au Parlement qui examinera les demandes une par une. La honteuse comédie de 1903 recommencera. On attendra enfin légalement ces congrégations qui avaient reconquis par leur belle attitude pendant la guerre et avec le consentement du public une certaine liberté de fait encore qu'illégale.

Nous ne voyons donc pas, quant à nous, les avantages que les Congrégations pourront retirer du Collectif; de moins ces avantages sont mêlés à de tels inconvénients que volontiers nous répéterions les paroles antiques: *Timeo Danaos et dona ferentes.*

En tout cas, que le Collectif soit voté ou non, la question des Religieux ne sera pas résolue pour tout autant. Les lois de 1901 et de 1904 sont des lois d'exception, attentatoires à l'égalité des citoyens, au droit de propriété, à la liberté d'enseignement. Les Religieux anciens combattants ne peuvent plus longtemps demeurer soumis à ces lois d'exception: ils ont droit à la justice et à la liberté comme tous les autres citoyens. Ils considèrent comme une honte de n'être autorisés à exercer leur activité religieuse que "hors du territoire métropolitain". C'est pour la Patrie, sur le sol de la Patrie, qu'avec leurs camarades de tranchées, ils ont lutté, ils ont souffert. C'est sur le sol de la Patrie qu'ils entendent vivre et vivre en libres citoyens.

L'abolition des lois d'exception, tel est notre but. Nous le nous-mêmes Jean DAURAY

### Un livre remarquable

L'un des livres de poésie les plus remarquables de la saison c'est Ma Gaspésie, de Mme Blanche Beaugard-Lamontagne. Il est imprimé par les ateliers du Devoir et illustré par l'auteur lui-même qui a un joli brin de crayon à sa plume.

Mme Lamontagne est très goûtée du public lettré à cause de sa simplicité, de sa sincérité qui sont les formules de l'art véritable.

Le volume se vend un dollar franco au Service de librairie du Devoir.

# IMMEUBLE et CONSTRUCTION

## LES VENTES D'IMMEUBLES A MONTREAL ET DANS LA BANLIEUE

Tableau du Montreal Real Estate Board pour la semaine:			
	Lots vacants	Immeubles	
	Nombre	Nombre	Valeur
A Montréal	58	134	1,657,309
Municipalités de la banlieue	15	44	496,901
Total	73	178	2,154,210
Total des ventes réunies		73	312,388
Total semaine précédente		251	2,466,598
Augmentation		209	1,610,857
		42	855,741

### Importance du placement initial

#### UN PETIT TERRAIN PEUT ETRE A LA BASE DE LA FORTUNE

Seul l'homme capable d'épargner peut compter réussir dans la vie, déclare M. Ernest Pitt, courtier en immeubles bien connu. Mais il faut ajouter à cela qu'il ne suffit pas d'épargner comme l'avare, mais bien savoir faire fructifier comme le financier.

L'argent doit travailler pour fructifier rapidement. Et lorsqu'il est placé, on est moins tenté d'essayer de s'en approprier une partie pour des dépenses futiles.

Au nombre des placements offrant le plus de sécurité et le plus grand gain de plus-value sont ceux qui sont faits sur des terrains bien situés. C'est là le placement qui ne se déprécie jamais et qui a toujours des chances nombreuses de prendre une plus-value notable.

Un exemple typique de plus-value est ce terrain qui fut donné par le gouvernement américain, après la Révolution, au Dr Sandy Morris et que celui-ci offrit à un voisin pour \$40. Le voisin refusa l'offre. Aujourd'hui, ce terrain vaut plusieurs millions, puisque c'est près de la moitié du Bronx, à New-York.

Certains disent que le terrain ne prend pas toujours une grande valeur, que les impôts sont lourds et constituent une charge onéreuse. Mais comme dans toute entreprise, il faut aussi y mettre du sien. Lorsqu'un homme a pu économiser pour acheter un terrain, s'il continue sa bonne habitude d'épargner, il sera rapidement en mesure de construire sur son terrain et ainsi d'économiser son loyer ou de s'assurer des revenus. Et du fait qu'il sera constructif, le terrain prendra une plus-value beaucoup plus rapide. C'est par ce moyen que nombre de nos bonnes familles se sont assurées une belle aisance et il est toujours bon.

### Les ventes de la semaine

Ernest Pitt et Cie, courtiers en immeubles, rapportent que le total des ventes de cette semaine est de \$2,142,049.55. La vente la plus importante est sur l'avenue Mont-Royal ouest et rue Clarke et Chemin St-Antoine qui a été effectuée pour la somme de \$314,900. Les autres ventes importantes sont comme suit:

- Rue Orléans, bâtisses, O. Désautels à N. Desabrais, \$20,000.
- Rue Hutchison, bâtisses, Mme J. Beaudin à H. Turner, \$20,000.
- Rue Ste-Catherine ouest, bâtisses, Mme P.-A. Seers à B. Isaacs, \$20,000.
- Rue Ste-Catherine, 1ère Ave., Lachine, bâtisses, A.-D. Valley et al à J.-E. Bernier, \$21,000.
- Rue St-Hubert, bâtisses, H. Marzer à C. Christie, \$22,000.
- Rue St-Denis, bâtisses, Gage Investment Int. à J. Meunier, \$23,000.
- Avenue Van Horne, bâtisses, D. Greenberg et al à D. Kahansky, \$23,000.
- Chemin Ste-Catherine, bâtisses, H.-J. Ross ex-qual. à L. Masson, \$23,500.
- Avenue Van Horne, bâtisses, D. Kahansky à J. Halickman, \$24,000.
- Blvd Gouin, bâtisses, Mme M.

Guertin à Imperial Oil Ltd, \$24,000.

Avenues Galt et Verdun, bâtisses, Mme E. Ménard à C. Dansereau, \$24,000.

Ave Roslyn, bâtisses, Leslie G. Ogilvie Ltd à Mme J.-E. Malcolm, \$26,250.

Rue de Normandie et Bélanger, bâtisses, J.-E. Brazeau à H. Legaré, \$27,000.

Avenue du Parc, bâtisses, J.-S. Rigby à J. Meunier, \$29,500.

Rue Evelyn, bâtisses, J. Blanchard et C.-R. Rivet, \$32,000.

Rues St-Laurent, St-Dominique, bâtisses, B. Levine à J. Meunier et al, \$82,000.

Rue Wellington, avenue Egan, bâtisses, E. Perras à R.-C. Brossard, \$85,000.

Avenue Mont-Royal ouest, bâtisses, rue Carl et Chemin Côte St-Antoine, bâtisses, Wexler Realities Ltd à Mount-Royal Department Store Inc, \$314,900.

### Québec au premier rang

#### POUR LA CONSTRUCTION D'HIVER

Malgré que nous soyons en plein hiver, rapporte l'agence MacLacn, février aussi bien que janvier ont établi de nouveaux records. La valeur totale approximative des contrats accordés jusqu'à maintenant, en février, 1928, elle est de \$28,425,800. Ceci est pour tout le Canada et l'augmentation est dans une proportion de 9%. L'augmentation proportionnée pour janvier et février est de 51.8%, comparativement aux mêmes mois, en 1928.

La majeure partie des contrats accordés l'a été dans la province de Québec, avec 43.5% du total et une valeur approximative de \$12,355,800. La province d'Ontario vient en second avec une valeur totale de \$10,136,800 ou 35.7%. La Colombie-Anglaise y entre avec 11.3% et une valeur totale de \$3,220,000, tandis que les Prairies enregistrent une valeur totale de \$2,110,000 ou 7.4%. Les provinces Maritimes terminent la liste avec \$803,000 ou 2.1%.

Le total de janvier et février peut se diviser comme suit, quant au genre de constructions: maisons d'affaires, \$27,248,700 ou 37 p. cent de tous les contrats donnés; travaux de génie et d'utilités publiques, \$24,771,700 ou 35.2%; résidences, \$9,469,800 ou 13.5%; industries \$8,898,500 ou 0.6%.

Géographiquement, les nouveaux contrats durant les mois de janvier et février se subdivisent comme suit: 32.1% à l'Ontario, avec \$22,609,800; les Prairies, 27.3% ou \$19,217,400; la province de Québec,

Téléphone: ATLantic 4435-J

Rés. 590 Davaar, Outremont

**The Valley Realty Co. Ltd**

J.-H. LAFRAMBOISE, prés.

Immeubles et finances

Tél. BELair 8958

Bureau: 4502, Mentana, Angle Mont-Royal

bec, 24.1% ou \$16,934,700; la Colombie-Anglaise, 15.5% ou \$10,930,300 et les Provinces Maritimes, 1% ou \$696,500.

### Les permis de construction

#### DIMINUTION DE LA VALEUR EN FEVRIER

Au cours du mois de février, il y eut une diminution assez notable dans la valeur des permis de construire enregistrés à l'hôtel de ville avec le mois de janvier. Ainsi, le total de la valeur des permis du mois de février ne fut que de \$517,660 soit une diminution de \$228,065.

Cependant le nombre de permis enregistrés fut de 133 en février ainsi répartis: maisons, 83; logements, 213; magasins, 9; hangars, 18; garage, 26; manufactures, 3; entrepôts, 3.

Le nombre de permis de construire enregistrés au cours du mois

de janvier dernier fut de 95, ainsi répartis: maisons, 39; logements, 175; magasins, 10; hangars, 19; garages, 19; maisons de rapport, 6.

### Poètes de l'Amérique française

Louis Dantin, personnalité réservée et même un peu mystérieuse, révéla d'abord à nos lettres par sa préface aux oeuvres d'Emile Nelligan, puis par des articles critiques, des poésies et des nouvelles, espacés au cours des vingt dernières années, vient de recueillir en volume ses études littéraires sur les Poètes de l'Amérique Française. Ce sont surtout, naturellement, nos poètes canadiens qu'il y analyse, quoiqu'un chapitre soit consacré à la très intéressante floraison de la littérature de l'Ontario de H. H. H. et de ses nombreux poètes les plus jeunes et les plus récents. Paul Morin, Blanche Lamontagne, Jean Charbonneau, Marie Le Franc, Albert Drexel, Lionel Léveillé, Edouard J. Gagnon, Paul Gouin, Robert Choquette, Jovette-Alice Bernier, sont,

entre autres, l'objet d'une critique étendue, qui dissèque l'oeuvre jusqu'à l'atome, et s'attache à en pénétrer surtout le caractère et l'âme intimes.

La poésie est pour Louis Dantin une forme artistique, et c'est à point de vue de l'art qu'il l'apprécie, voulant que sa substance d'idée se revête d'expression et de rythme habiles, mais gardant à l'inspiration, à la chaleur et à l'éclair leur rôle dominant et essentiel. Ce critique n'est jamais méticuleux ou brutal; elle cherche dans le poème autant des motifs que des insuffisances à reprendre, et à dégauger même d'oeuvres imparfaites leurs éléments de mérite et de beauté. C'est bien le traitement qu'il faut à notre littérature encor timide, ayant besoin d'encouragement et de direction plus qu'd'inexorables reproches.

Le livre est édité par la maison Louis Carrier et Cie, qui sait donner à ses productions un cachet attrayant et distingué. Il est en vente dès à présent, au prix de \$1.00, au Service de librairie du Devoir, Montréal.

**LES DETENTEURS DE POLICES AJOUTENT \$1,000,000 PAR JOUR**

Une année record pour la Metropolitan Life. — Les détenteurs de polices sont les propriétaires de la compagnie. — 2,613,867 sont des Canadiens. — Augmentation du service de bien-être.

Les activités de la Metropolitan Life Insurance Company interviennent directement toutes les familles du Canada, puisque cette compagnie a près de trois millions de polices en force au Canada. Si l'on se base sur le présent chiffre de la population canadienne, il y a une police de la Metropolitan Life par trois personnes, hommes, femmes, ou enfants, au pays.

Etant donné que les détenteurs de polices sont les propriétaires de la Metropolitan Life, compagnie mutuelle, chacun d'eux a intérêt à connaître



HENRY E. NORTH  
Troisième Vice-Président

les progrès de la compagnie. Pour cette raison ils apprendront avec un intérêt particulier que durant toute l'année fiscale 1928, les 26 millions de détenteurs de polices ont ajouté chaque jour un million de dollars au fond de réserve. Cet immense fond de réserve est nécessaire pour la protection des détenteurs de police contre les hasards de la vie et du commerce, aussi bien présents que futurs. En faisant la revue des activités de l'année, on remarque l'intérêt grandissant que suscite l'assurance-vie. Autrement, l'assurance avait pour but unique de venir en aide aux dépendants dans le cas de décès du gagne-pain de la famille. Bien qu'aujourd'hui on n'ait pas laissé de côté ce point de vue, l'assurance vise de façon générale à améliorer les conditions d'existence.

Elle est ordonnée de façon à pourvoir aux frais d'instruction des enfants, à assurer des revenus durant les périodes de chômage occasionnées par la maladie ou les accidents et enfin à fournir au détenteur de la police une excellente forme de placement. Au moyen de l'assurance par groupe, patrons et employés travaillent la main dans la main et ont une protection idéale par l'assurance, qui d'autre part, permet aussi aux hommes d'affaires d'obtenir le crédit nécessaire à leurs entreprises. Etant la plus grande compagnie d'assurance au monde, la Metropolitan Life contribue grandement à concevoir et développer ces avantages multiples. De pair avec tout ce qui précède, le travail de bien-être social entrepris par la compagnie se développe plus que jamais.

Durant 1928, plus de trois millions de visites ont été faites par les garde-malades à des détenteurs de police de la Metropolitan Life. Sur ce nombre, 331,075 visites ont été faites à des assurés canadiens, soit un moyen de 1100 visites durant chacun des jours de travail de l'année. Plus de quarante-huit millions de pamphlets traitant des questions d'hygiène ont été distribués gratuitement, dont près de trois millions au Canada. Depuis l'inauguration du service social de la compagnie, près de trois millions et demi de visites ont été faites au Canada par nos garde-malades et au Canada également l'on a distribué gratuitement, partout où ils pouvaient être le plus utiles, vingt-cinq millions de pamphlets traitant des questions de santé et d'hygiène. La compagnie Metropolitan Life a enregistré des assurances pour un montant de trois milliards et quart durant l'année 1928, ce qui porte le total des assurances garanties par la compagnie à plus de seize milliards, soit un record mondial.

Au Canada, durant l'année, le montant des nouvelles assurances mis en vigueur par la compagnie a été de plus de deux cent douze millions, ce qui porte le total des assurances de la Metropolitan Life, en force au pays, à plus de huit cent cinquante millions, soit bien près d'un billion de dollars. Un point qui est particulièrement intéressant pour les Canadiens est l'augmentation des placements canadiens de la Metropolitan Life, qui ont atteint l'année dernière \$171,318,170, soit une augmentation de plus de \$18,000,000. Durant les douze mois de l'année les paiements faits aux détenteurs de police au Canada se sont élevés à \$12,940,046.

## Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

**ARPENTEURS & INGÉNIEURS**

H. Labrecque, I.C.  
G. Pagnon, I.C. et Arpenteur.  
M. Calloux, I.C.

**Les Ingénieurs Associés**  
LIMITÉE  
INGÉNIEURS CONSEILS  
Béton armé — Arpentage — Expertise  
EDIFICE THÉÂTRE  
10, St-Jacques ouest — HARBOUR 0482  
MONTREAL

**Raymond Beausoleil I. C.**

Spécialité: COMBUSTION

CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS  
HOPTAUX — CONCIERGERIES

132, rue St-Jacques O. - HA. 1841  
Chambre 520

**ASSURANCE**

**Normandin & DesRosiers**  
Courtiers en Assurances  
232, RUE SAINT-JACQUES  
TÉL. MONTREAL 2983-4553 — Montréal

**AVOCATS**

Aldred Blain, L.L.B., J. M.A.L.  
Jean Fauteux, L.L.B.

**BLAIN & FAUTEUX**  
AVOCATS  
Imm. Duluth, chambre 22 J. An. 4469  
84, rue Notre-Dame ouest Montréal

**Cartier, Barcelo & Rivard**  
AVOCATS  
Chambre 7036, Immeuble "Power"  
83, rue Craig ouest — Montréal

**Maurice Dupré, L.L.L.C.R.**  
AVOCAT ET PROCUREUR de l'Étude  
Fitpatrick, Dupré, Gagnon et Parent  
Immeuble Mort  
III, COTE DE LA MONTAGNE  
Téléphones: 2112 et 2113  
QUÉBEC

**ST-GERMAIN, RAYMOND & ST-GERMAIN**  
AVOCATS  
Tél. Harb. 9116-9117 — 10, St-Jacques, E.  
F. St-Germain, L.L.L., G.R.  
B. Paret-Raymond, L.L.L., L.  
Jean St-Germain, L.L.L., N.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
87, ouest, rue Saint-Jacques  
Tél. HARBOUR 2841.

**NOTAIRE**

**O. A. BEGIN**  
NOTAIRE  
Tél. Harb. 2550 — 266 St-Jacques, O.  
9-3-29

**BIJOUTIERS**

**ROY & FRERE**  
BIJOUTIERS-JOAILLIERS  
Vous ne pouvez juger de la qualité d'un bijou à première vue, achetez-le d'une maison responsable.  
1658, Ave. Mont-Royal Est  
Tél. AM. 2615 Montréal, 26-6-29

Avez-vous besoin de bons livres?  
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241\*)

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**

**Sanbegarde**  
MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

**BREVETS**

**INVENTEURS**  
Demandez ce Manuel et cette formule de "Processus d'Invention" analysés **Gratuits**

**ALBERT FOURNIER**  
9311 RUE ST-CATHERINE EST  
MONTREAL

**INVENTIONS**

Demandez le Manuel traité des Brevets, formule de conception, etc.

**MARION & MARION**  
1249, rue Université, Montréal.

**COMPTABLES**

**P. A. GAGNON**  
Comptable agréé — Chartered Accountant  
Chambre 308  
Edifice "Montreal Trust"  
11 Place d'Armes Tél. Main 491

**LARUE & TRUDEL**  
Comptables agréés Chartered Accountants  
J.-A. Larue, C.A. Eugène Trudel, C.A.  
J.-Wilfrid Bonin, C.A. Maurice Chartré, C.A.  
Emile Beausoleil, C.A. David Robillard, C.A.  
Maurice Roussigne, C.A.  
**LARUE TRUDEL & FICHER**  
Syndes et Liquidateurs  
Téléphone: HARBOUR 2558  
QUÉBEC  
Edifice Banque Can. Nationale, 802, Edifice Assurance-Exchange  
71, rue St-Pierre 276, St-Jacques ouest

**J. R. LONGPRE & CIE**  
Comptables Publics Licenciés  
266, rue St-Jacques Ouest  
Tél. HA. 7390 Montréal  
26-9-3

**ENCADREURS**

**Morency Frères, Limitée**  
488 St-Catherine E. — HARBOUR 689  
Encadrements de toutes sortes et dans tous les styles.  
Restauration de cadres et de tableaux  
Gravures, eaux-fortes, miroirs et matériel d'artiste.

**MACHINES A ECRIRE**

Tél. Marquette 254

McGILL TYPEWRITER CO.  
N. Martineau & fils propriétaires  
508 rue McGill MONTREAL

Machines à écrire neuves ou usagées, toutes marques — Réparations.

**STORES ET DRAPERIES**

1159-1161, rue Bleury - Tél. LA. 926

**Lavigne Window Shade Co**  
MANUFACTURIERS DE Stores à fenêtres, Stores à portiques, Stores en lamelles de bois, Stores vénitiens, Draperies, Ferronnerie pour draperies.  
MONTREAL

**THÉS, CAFÉS, ETC.**

Thés — Cafés — Cacao  
Poudre à pâte — Gelées  
Essences — Epices  
— Toutes les sortes —  
Spécialités:  
Café Santa Clara  
Café des Montagnes Bleues

**J. A. SIMARD & CIE**  
1-7, RUE ST-PAUL EST  
Angle St-Laurent  
MONTREAL — Tél. Lanc. 1950  
Nos 35 ans d'expérience sont une garantie pour vous. 1-5-29

**Toute une bibliothèque pour quelques dollars!**

Pour la bibliothèque paroissiale ou familiale, il n'y a pas de collection plus pratique que celle-ci. Sa valeur est consacrée par le succès. C'est l'une des collections qui se vendent le mieux au SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR où toutes se vendent bien.

**COLLECTION STELLA**

Jolis romans pour la famille et les jeunes filles. Volumes de 150 à 200 pages. 34 titres. Edition sous cartonnage bleu.

A l'unité .20s franco

Les 34 titres — au comptoir . . . . . \$4.00

- QUEBEC . . . . . 5.00
- Ontario . . . . . 5.50
- Etats-Unis . . . . . 5.50
- Manitoba . . . . . 5.50
- Saskatchewan . . . . . 5.50

(Franco dans tous les cas)

ARNEAUX, (des) Maxime — Le mariage de Gratienn.	HARCOET, (de) M. — Derniers rameaux.
AUGE, Lucy — L'heure du bonheur.	KERANY, (de) E. — La dame aux genêts.
BEAL, (du) Salva — Trop petite.	LA BRUYÈRE, René — L'amour le plus fort.
BEAUBA — La Branche de Romarin	LESOT, Madame — Mariages d'aujourd'hui.
CASTELLANA, (de) Contesse — Le secret de Marousia.	MATHERS, H. — A travers les saules.
CASTLE A. et E. — Coeur de Princesse.	NISSON, Claude — L'autre route.
CHAMPOI, — Ancestral	PRADEIX, (du) A. — La forêt d'argent.
CRAIK, Miss G. — Mère et fille.	SAINT-ROMAIN, J. — L'Embarcad.
FLEURYOT, Zénède — Mère.	SANDY, Isabelle — Marysa
FLORAN, Mary — Carmencita.	SCHULTZ, Yvonne — Le mari de Viviane.
— Dernier atout.	STAR, René — La conquête du coeur.
— Meurtre par la vie.	— L'amour attend.
— Riche ou aimée.	THIERY, Jean — Sous le ciel.
GOURDON, Pierre — Aimes Nicole.	TRILBY, T. — L'inutile sacrifice
GRAND CHAMP, J. — De l'amour et de la pitié.	— La Transfuge.
— Le coeur n'oublie pas.	VERTO, André — L'Étoile du lac.

**Service de Librairie du DEVOIR**  
430 Notre-Dame est, Montréal

**Notre exemplaire est prêt**

**EWING**  
Éprouvées et Certaines

"Il ne s'agit pas que la bonne marchandise soit méconnue."  
THE WILLIAM EWING CO., LIMITED  
412-414 rue McGill, Montréal

Notre Catalogue Annuel

Faites-en la demande dès aujourd'hui. Vous trouverez en lui un instrument précieux pour le destin de vos jardins et un guide sûr pour l'achat des

Très savoureuses  
Les Viandes Cuites  
de  
**S. L. CONTANT Ltée**

385 rue Wellington  
Tél. York 4707

**Notre Dame de Grâce A Vendre — ou — A Louer**

Sur nouvelle rue entre ave N. D. G. et Duquetelle coin Girouard. Duplex de 7 et 8 appartements chauffés avec garage, frigidaire, tous les avantages modernes et complètement neuf.

Rue Brodeur, duplex 6 et 7 chambres, chauffés et déstré, prix raisonnable.

Tous ces Duplex sont également à vendre à bonne condition à tout acheteur sérieux et sont ouverts pour inspection.

Rue Marcell, en haut de Terroux Duplex six et sept chambres chauffés avec garage, frigidaire, \$75 par mois.

Voyez **Gagné & Fils**  
Coin Sherbrooke et Prud'homme

**MASSE & GAUTHIER**  
Immeuble général et Prêts hypothécaires  
385 rue Wellington  
Tél. York 4707

# Automobilisme -- Tourisme

## QUELQUES CONSEILS UTILES AU DEBUT DU PRINTEMPS

**Le soin qu'il faut avoir des freins de sa voiture — De l'état de la chaussée et du cas qu'il faut en faire — Si les dames agissent comme des hermines, n'en abusons pas — Quelques règlements qu'on fera mieux observer à l'avenir**

Au début du printemps, il ne serait pas inutile de rappeler aux automobilistes quelques conseils de prudence élémentaire plus utile à la fonte des neiges qu'en tout autre temps. Le premier et le plus important est celui qui concerne les freins. Les garnitures de freins que l'eau n'affecte pas sont encore dans le domaine des choses possibles, quoi qu'en disent les experts qui cherchent d'abord à se faire de la réclame. Presque toutes les garnitures sont affectées par l'eau et l'efficacité des freins en est d'autant réduite. Lorsque les roues lancent presque à jets continus de l'eau ou de la neige détrempée sur les freins, il ne faut pas s'étonner qu'ils fonctionnent moins bien. Il est très important de prévoir ces cas et de ne pas augmenter la vitesse au delà du point indiqué par la prudence.

Il est également prudent de compter avec l'état de la chaussée qui n'est pas des plus favorables. Un morceau de glace fait dévier vos roues d'une violente secousse sur la direction et vous ne pouvez plus diriger votre voiture là où vous auriez voulu l'envoyer. C'est également à prévoir si l'on veut éviter les accidents.

Les accidents aux piétons sont moins dangereux au printemps qu'en été ou en hiver. Le piéton a naturellement peur de se faire tremper par l'eau que projettent de chaque côté les roues des automobiles. Par conséquent, il fait plus attention, se hâte davantage pour traverser les rues et regarde mieux. Certaines dames, pourrait-on dire, prennent plus de soin à préserver des taches leurs jolies jambes qu'elles ne prennent soin de leur propre vie. Par temps sec, elles braveraient tous les automobilistes du monde sans se soucier de leur vie, mais dès que la chaussée est couverte d'eau, elles sont d'une prudence méticuleuse. Elles sont en tous points comparables aux hermines.

Il ne faut cependant pas que les automobilistes abusent de leur position pour arroser sans vergogne les pauvres piétons. C'est déjà assez désagréable d'être obligé de patauger dans l'eau sale sans qu'il faille que les automobilistes fassent exprès pour ajouter encore au désagrément.

Il est toujours prudent de faire une révision assez complète des principaux organes de sa voiture au printemps. Il se peut que les nombreuses secousses imprimées à la carrosserie par les trous des chemins d'hiver aient contribué à faire relâcher certains écrous qui, en cédant, causeraient probablement des accidents graves. Une révision complète au garage est à conseiller.

On nous laisse prévoir pour les premiers jours du printemps un redoublement de vigilance de la part des autorités préposées à la surveillance de la circulation au sujet des lumières qui ne sont pas en ordre. Les délinquants seront avertis, puis traduits en cour s'ils ne suivent pas les règlements municipaux à cet égard. La loi exige des lumières avant non éblouissantes et une lumière arrière rouge, le tout en parfait état de fonctionnement. C'est aux automobilistes à voir que ces lumières fonctionnent. On a toléré bien des choses dans ce domaine par le passé, mais on semble décidé à se montrer très sévère.

Il est un autre règlement dont l'observance laisse grandement à désirer. C'est celui qui défend aux automobilistes de tourner leur voiture entre les intersections de deux rues. Il est difficile de toujours prendre les délinquants sur le fait, mais les constables ont reçu l'ordre de dresser une contravention à ceux qui n'obéiraient pas à ce règlement.

Le nombre toujours en augmentation des véhicules moteurs oblige les autorités à plus de sévérité. Qu'on se le dise si l'on ne veut pas avoir le désagrément de comparaître devant les cours de justice.

Jean-Louis DUSSAULT

qui, depuis quelques années, construisent de nouveaux quartiers dans une banlieue, ont commis l'erreur de ne pas prendre en considération les problèmes de la circulation actuelle. Récemment, toutefois, une certaine amélioration a pu être remarquée. Dans l'Etat de New-Jersey un quartier de banlieue est actuellement en cours de construction où les maisons seront réunies par groupes de 600. Chaque groupe de 100 maisons aura sa propre école, un court de récréation, un parc et des jardins et plus de 800 mètres de trottoirs et de chemins où les automobiles pourront pas circuler. Une extrémité du groupe, toutefois, sera adjacente à la grand-route, aura des bancs en cul-de-sac et le nombre de garages nécessaires. Une partie de la circulation passera dans les rues peu fréquentées.

Tous les 800 mètres une artère principale passera sous la grand-route traversant la ville. Le but est de construire des maisons en rangées écartées de la grand-route augmentant.

Avec le temps la solution réelle des problèmes de la circulation nécessitera une modification graduelle du plan des villes.

### PIETONS

Les piétons sont une des plus grandes difficultés dans la solution du problème de la circulation. Aux endroits où il ne passe que peu de piétons, ils peuvent attendre l'arrêt des voitures avant de traverser à une intersection de la rue. Ce règlement comporte parfois une amende en cas d'infraction. Néanmoins, lorsque les piétons sont nombreux, on les laisse généralement traverser toutes les fois qu'un véhicule le permet. Ceci est indispensable car à certains endroits 1100 piétons quittent le trottoir chaque minute pour traverser la rue.

### ZONES DE REFUGE

Lorsque les piétons sont autorisés à traverser une rue où la circulation n'est pas arrêtée, on a jugé nécessaire d'établir des zones de refuge au milieu de la rue. Lorsqu'il n'y a pas de rails de tramway passant dans la rue, il est souvent utile d'établir un endroit de stationnement au milieu d'une rue large pour permettre aux piétons de pauser un instant et de voir si la circulation leur permet de traverser l'autre moitié de la rue.

Les zones de refuge clairement indiquées par des signes sont fréquemment situées aux endroits où les trams s'arrêtent dans des rues très fréquentées. Ces zones sont destinées à protéger les voyageurs qui montent et qui descendent des trams. L'adoption d'autobus munis d'une impériale, dans les villes modernes, permet de supprimer les zones de refuge et les abris qui tendent à faire obstacle à une circulation rapide.

### ILOTS DE REFUGE

Dans de nombreux endroits où les zones de refuge ont été jugées nécessaires pour les voyageurs montant et descendant des trams, elles ont été établies en formes d'îlots dont les bords sont surélevés d'environ 15 cm. au-dessus du niveau de la rue. Ceci est destiné non seulement à créer un abri semblable à celui des zones de refuge délimitées par des signes, mais aussi à empêcher les véhicules d'y pénétrer aussi facilement en raison de l'obstacle physique qui leur est opposé.

### PASSAGES SOUTERRAINS POUR LES PIETONS.

Dans certains cas, il a été nécessaire de construire des passages souterrains pour les piétons à travers les carrefours particulièrement dangereux. Ce système a été mis en pratique à Los Angeles, à peu de frais. Quelques-uns de ces passages comportent un escalier ordinaire d'entrée et de sortie, tandis qu'on accède à d'autres au moyen de rampes. Ces passages souterrains ont particulièrement utiles là où un grand nombre d'enfants allant à l'école doivent traverser la rue, car ils offrent une sécurité absolue.

### PONTS POUR LES PIETONS

Dans certains cas, il peut être préférable de construire des ponts au lieu des passages souterrains mentionnés plus haut pour les piétons. Le choix entre un pont ou un passage souterrain sera déterminé par des considérations soit d'esthétique soit de finance.

### ESCALIERS ROULANTS

La paresse peut empêcher les piétons de se servir des passages souterrains ou des ponts pour accéder auxquels il faut monter ou descendre des escaliers, et on a donc suggéré l'emploi de trottoirs roulants surélevés ou d'escaliers roulants en plein air. Les escaliers roulants en plein air sont employés depuis des années pour donner accès aux lignes aériennes de chemin de fer. Leur installation dans des carrefours très encombrés serait donc un grand avantage qui ne peut être obtenu ni avec les passages souterrains, ni avec les ponts.

### IMMEUBLES RELIES

Un autre moyen pratique de protéger les piétons contre les dangers de la circulation dans les carrefours très encombrés est d'établir des ponts entre les étages supérieurs d'immeubles très fréquentés. Ceux qui ont à traiter des affaires dans un de ces édifices peuvent ainsi passer de l'un à l'autre sans avoir à traverser la rue.

### SIGNALS LUMINEUX

Les signaux lumineux employés dans les rues ont deux buts principaux. 1. — D'assurer la sécurité publique. 2. — De diminuer le nombre des agents préposés à la circulation et de les employer à des besognes plus nécessaires.

Le moyen le plus pratique est de placer les signaux lumineux aux carrefours où ils peuvent être vu

dans quatre sens. D'autre part leur fonctionnement doit être coordonné et réglé de façon que la circulation soit accélérée et non pas retardée.

### SIGNALS D'ARRÊT ET DE MARCHE

Dans certaines villes, les signaux lumineux sont synchronisés de façon que lorsque les véhicules circulent dans un sens, toute circulation transversale est arrêtée. Pour établir un système de ce genre on doit faire une étude préliminaire afin de déterminer le nombre et la vitesse des véhicules qui peuvent circuler en toute sécurité dans une rue. On s'est aperçu que les signaux donnés à courts intervalles tendent à accélérer la circulation.

### SIGNALS GRADUELS

Dans un grand nombre de villes il a été possible d'étudier la circulation de façon que les signaux soient graduels au lieu d'être synchronisés et la circulation en devient plus rapide. Ces signaux sont établis de façon que les automobilistes entrant dans une rue à une extrémité de la ville puissent marcher sans interruption à une vitesse établie allant de 20 à 35 kilomètres à l'heure et traverser la ville d'un bout à l'autre sans arrêt. Dans un système de ce genre il est indispensable que chaque signal indique la vitesse autorisée afin que l'automobiliste sache l'allure à laquelle il peut conduire sans être arrêté. Ce système empêche aussi les excès de vitesse, car l'automobiliste doit s'arrêter s'il dépasse l'allure indiquée par les signaux lumineux.

### ORDRE DE SUCCESSION DES SIGNALS LUMINEUX

La plupart des autorités aux Etats-Unis recommandent une succession de 3 lumières, c'est-à-dire vert-jaune-rouge. La lumière jaune est employée comme signal d'attention, mais n'est pas allumée après la rouge, les automobiles s'arrêtent dès que la lumière rouge apparaît. D'autres prétendent que les signaux ambrés ne doivent être employés que comme signaux d'avertissement lorsqu'il n'y a pas de signaux rouges ou verts et qu'ils ne devraient émettre qu'une lumière intermittente.

### SIGNALS D'AVERTISSEMENT

On a remarqué que le signal d'avertissement est souvent préférable aux signaux d'arrêt et de marche. On comprendra facilement qu'il n'est pas nécessaire d'employer des signaux de marche et d'arrêt là où ils sont susceptibles de ralentir la circulation toute la journée et quand ils ne sont réellement nécessaires que quelques heures par jour lorsque la circulation est très dense. Un grand nombre de signaux lumineux d'arrêt et de marche ont été placés là où ils n'étaient pas nécessaires et où un signal d'avertissement eût été suffisant.

### SEPARATIONS DES NIVEAUX

Tant que les véhicules passant dans une rue devront être immobilisés pendant un temps considérable pour permettre à la circulation transversale de s'effectuer, les retards et les encombrements seront inévitables.

En établissant la circulation de façon continue on évite non seulement une perte de temps mais aussi un grand nombre d'accidents. Une bien plus grande sécurité existe lorsque les véhicules circulent à une vitesse régulière de 32 kilomètres à l'heure que lorsqu'ils doivent s'arrêter longtemps et chercher à rattraper le temps perdu par une accélération de vitesse. Il a été affirmé qu'à Chicago une circulation établie sur la base de la séparation de niveau a augmenté de 300 p. c. le nombre des véhicules circulant sur cette route. Cette augmentation est due à ce que lorsque la circulation doit être interrompue pour permettre aux véhicules venant de sens transversal de passer, une perte de temps résulte non seulement de la période d'arrêt mais aussi du ralentissement et de l'accélération de la ligne des véhicules toutes les fois que la marche est interrompue. Cette séparation de niveau évite en outre les accidents qui ont lieu aux carrefours et permet aux piétons de traverser facilement.

Dans la plupart des cas, l'installation d'un passage au-dessus ou au-dessous de la route principale tous circulation qui aura à être réglée entre ces passages, pourra obéir à des signaux lumineux donnés à courts intervalles. Le retard le plus considérable est causé par l'entrecroisement de deux grandes artères et une séparation de niveau écarterait la difficulté.

### PASSAGES AU-DESSUS D'UNE RUE

La séparation de niveau est plus économique et moins longue si l'on construit des passages au-dessus de rues principales. Des ponts peuvent ainsi franchir une rue, une route ou une ligne de chemin de fer.

Ce genre de passages permettra une circulation ininterrompue dans les villes à une vitesse moyenne de 32 kilomètres à l'heure. C'est là un avantage considérable si l'on se souvient qu'une vitesse moyenne de 20 kilomètres sur les artères principales d'une grande ville est élevée et qu'aux heures d'encombrement la vitesse de la circulation ne dépasse pas une moyenne de 8 kilomètres à l'heure.

### PASSAGES SOUTERRAINS

Dans certains cas il est nécessaire de construire des passages souterrains pour des raisons d'esthétique ou pour respecter des droits de propriété privée. Dans ce cas une rue passe sous une autre au moyen d'un tunnel. Ces tunnels sont fréquemment employés sous les lignes de chemin de fer où une circulation très dense les rend indispensables.

### ROUTES EXPRESS

On comprendra d'après ce qui précède que les routes express, libres de tout carrefour, permettent une circulation plus rapide et quatre fois plus de véhicules peuvent passer par le même chemin. Des routes de ce genre ont souvent rendu de très grands services pour le maintien d'une circulation régulière et rapide entre le centre de la ville et ses points les plus éloignés. Sur des routes de ce genre

les véhicules lents ou ayant à s'arrêter passent sur les côtés, tandis que les véhicules express circulent au milieu de la chaussée.

### ROUTES SURELEVEES

Certaines villes ont construit de ces routes rapides comme routes aériennes reposant sur des piliers d'acier disposés de telle façon qu'ils ne font pas obstacle à la circulation de la route située au-dessous. Ce système a été employé par le Wacker Drive à Chicago et une route semblable est en cours de construction le long du fleuve à l'ouest de New-York. Lorsque ces routes rapides surelevées existent, les véhicules y circulent de façon ininterrompue tandis que les véhicules lents ou ayant à s'arrêter se servent de la route à ras de terre. Des rampes d'entrée et de sortie permettent de faire usage de la route aérienne et sont situées de distance en distance.

### CONCLUSION

Une étude approfondie doit précéder tout plan tendant à améliorer la circulation. Lorsque les nécessités pratiques ont été déterminées, on étudie la meilleure solution du problème.

Cette solution doit être basée sur un meilleur usage des voies disponibles pour l'accélération de la circulation. Le principe de tout système doit être la "marche" et non "l'arrêt".

### Prenez-les tout chauds!

Parmi les auteurs primés au concours du prix intellectuel figure M. Robert Choquette, auteur de la Pension Leblanc. Le Devoir a naguère parlé de cet ouvrage que l'on peut se procurer au Service de librairie au prix de \$1.00 franco.

M. Raymond Tanghe a été primé aussi pour son volume La géographie humaine de Montréal, \$1 franco également.

Rappelons que nous avons encore en mains quelques exemplaires de l'Almanach Catholique qui a obtenu un succès si mérité. C'est le compendium des choses qu'il faut savoir sur l'Eglise en général et sur l'Eglise de France en particulier. D'où la recherche dont il est l'objet dans notre province. Il figure dans toutes les bibliothèques d'institutions et sur la table de travail de tous les ecclésiastiques. Ce volume, abondamment illustré, préfacé par Son Eminence le cardinal Dubois (464 pages sur beau papier) se vend — on devrait dire se donne — pour 50 sous franco. Service de librairie du Devoir.

### Du confort

Les autorités du Pacifique Canadien annoncent que le train, à destination d'Ottawa, quittant la gare Windsor, à 1.05 p.m. tous les jours, dimanche excepté, comporte maintenant un wagon observatoire contenant trois compartiments, un salon-lits et un spacieux salon observatoire. Un wagon-restaurant et des wagons-parloirs sont aussi attachés au train, en plus du matériel roulant régulier. Ce train arrive à Ottawa à 4.05 p.m.

Le train circulant d'Ottawa à Montréal dans la soirée, quittant la capitale à 6.25 p.m. tous les jours dimanche excepté, et arrivant à la gare Windsor à 9.25 p.m., comporte le même matériel roulant. Le nouveau type de wagon-salon-café, contenant un fumoir, est

**DEMANDEZ**

**BAYER**

**ASPIRIN**

On sait dans le monde entier, que l'Aspirine est un bon antidote à la douleur. Mais il importe tout autant de savoir qu'il n'y a qu'une aspirine authentique. Le nom de Bayer est sur chaque comprimé et sur la boîte. Si vous voyez ce nom, c'est l'Aspirine authentique; sinon, ce ne l'est pas. Les maux de tête cèdent devant l'Aspirine. De même les rhumes et douleurs concomitantes; la névralgie, la névrite et le rhumatisme eux-mêmes reçoivent un prompt soulagement. Procurez-vous l'Aspirine à n'importe quelle pharmacie avec mode d'emploi approuvé.

### Les médecins prescrivent l'Aspirine qui n'affecte pas le coeur

Aspirine est la marque de fabrique (déposée au Canada) de la manufacture Bayer. Bien qu'il soit reconnu qu'Aspirine signifie fabrication Bayer, pour protéger le public contre les contrefaçons, nous étampons sur les comprimés la marque de fabrique, la "Croix Bayer".

**Le plus délicieux**

**JAMBON**

est celui de

**S. L. CONTANT Ltée**

**IDICO CONES**

Contre les mites

**HAMEL, VIDRICAIRE & CIE**

961, Bleury - Montréal

Lancaster 8615

**Nouvelle route pour le nouveau pont**

Québec, 2. — M. Taschereau a répondu M. Galt que c'était l'intention du gouvernement d'ouvrir une nouvelle route entre Laprairie et le nouveau pont au-dessus du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, que l'estimation est en préparation et que le gouvernement ignore si les propriétaires le long de cette route accorderont un droit de passage gratuit.

M. Gault a également appris que ce n'est pas l'intention du gouvernement d'élargir la route Edouard VII entre Laprairie et Saint-Lambert et que les propriétaires le long de cette route n'ont pas offert de terrain à cette fin.

**Le mesurage du bois et le tarif du cubage**

Québec, 2. — M. Mercier a ap-

## CIRCULATION

SUITE DE L'ARTICLE FOURNI PAR LA NATIONAL AUTOMOBILE CHAMBER OF COMMERCE DE NEW-YORK.

### DANS LES JARDINS PUBLICS

Plusieurs villes ont assigné certaines parties des jardins publics qui se trouvent à proximité des théâtres, des grands magasins ou du centre commercial, au stationnement des automobiles. Grand Park presque au cœur de Chicago, où des milliers de voitures peuvent stationner, est un des meilleurs exemples de ce système.

### TERRAINS DE STATIONNEMENT

Des entreprises privées de stationnement dans des terrains vagues aux confins ou à l'intérieur de la ville aident quelque peu à résoudre le problème du stationnement. Ces entreprises en général demandent très peu pour le droit de stationnement et elles font d'excellentes affaires.

### GARAGE DE STATIONNEMENT PRIVES

Un nombre croissant de beaux édifices a été construit récemment dans plusieurs villes à des points stratégiques pour le stationnement des voitures. Ces garages encaissent de fortes recettes grâce à un tarif raisonnable pour le stationnement des voitures pendant la journée. En outre, la vente d'essence et de lubrifiants augmente leurs ressources et elles se chargent aussi d'effectuer de petites réparations pendant que la voiture stationne.

### FACILITES DE STATIONNEMENT ACCORDEES PAR LES GRANDS MAGASINS.

Au sujet de la difficulté du stationnement, il est intéressant de noter les mesures prises par un grand magasin de la Cinquième Avenue à New-York pour la commodité de ceux de ses clients qui arrivent en automobile. A son arrière-magasin, la voiture peut être confiée à un employé qui la conduit à un garage voisin. Lorsque le client part, sa voiture est ramenée au magasin par un employé du garage.

### CAMIONS SE CHARGEANT LATERALEMENT

Les camions qui peuvent être

### chargés ou déchargés sur le côté

font beaucoup moins obstacle à la circulation que ceux dont l'arrière doit être reculé contre le trottoir. Ceci s'applique particulièrement aux camions déchargeant du charbon, dont l'ancien modèle déchargeait à l'arrière retardant toujours la circulation.

### CHARGEMENT DES VEHICULES A L'INTERIEUR

Un grand nombre de maisons de commerce ont compris le ralentissement de circulation que causait le stationnement constant des camions à proximité de leurs services de réception ou d'expédition. Leurs nouveaux édifices sont construits de façon que le chargement ou déchargement des véhicules puisse être effectué à l'intérieur et non dans la rue.

### LIEUX DE RECREATION POUR LES ENFANTS

Les enfants jouant dans les rues où la circulation est continue sont non seulement victimes d'accidents, mais ils retardent en outre la vitesse des voitures. Chaque municipalité a donc le devoir de trouver des endroits où les enfants puissent s'amuser sans courir dans les rues.

Dans un grand nombre de cas des cours de récréation existent mais les enfants continuent à jouer dans la rue et les cours restent vides. Ceci est dû principalement à ce que les cours ne sont pas assez agréables pour que les enfants les préfèrent à l'amusement de jouer au milieu du va-et-vient des voitures. En choisissant soigneusement les lieux dont ces cours doivent être munies ou en essayant d'y amuser les enfants, ces cours de récréation peuvent être rendues assez intéressantes pour que les enfants les préfèrent à la rue.

### RUES RESERVEES AUX ENFANTS

Dans les derniers quartiers de la ville où les constructions sont trop denses pour permettre de créer des lieux de récréation, on a réservé quelques rues peu fréquentées aux enfants, pendant certaines heures de la journée. Chaque extrémité de la rue est distinctement marquée "Réservée aux Enfants" et la circulation y est interdite pendant les heures de récréation. Les seuls véhicules qui y ont accès sont ceux qui y viennent pour affaires et, par mesure de sécurité, ils doivent circuler à une allure très modérée.

### LES CONSTRUCTIONS DE L'AVENIR

Aux Etats-Unis, les compagnies

DE LA NEUVIEME A LA QUATRIEME PLACE EN SIX MOIS SEULEMENT!

Prix de la Nash "400" Livrée à Montréal avec tous les Accessoires

5 Modèles Standard Six	\$1,245 à \$1,385
6 Modèles Special Six	1,835 à 2,125
7 Modèles Advanced Six	2,175 à 3,210

**Comparez les Prix de Livraison!**

Dans l'achat d'une nouvelle voiture, nous vous conseillons ce qui suit: Faites-vous donner le prix de fabrication (f. a. b.) et le prix de livraison de chaque voiture que vous désirez.

Rendez-vous compte de la différence entre ces deux prix et demandez-en la raison.

Vous découvrirez: Que les prix de livraison Nash "400" sont plus rapprochés des prix de fabrication que ceux des autres marques, parce que les voitures Nash sont munies de l'usine d'amortisseurs hydrauliques, de pare-chocs, de serrure à pneus—bref, de tous les accessoires nécessaires.

Ces derniers sont achetés par la maison Nash en grande quantité et sont compris dans le prix de fabrication, au lieu d'être ajoutés comme "supplémentaires" au prix de détail, par les agents.

Certains agents (pas les agents Nash) ajoutent jusqu'à \$50 à \$60 pour les amortisseurs seulement. Achetez une "400" et recevez davantage pour votre argent!

**NASH "400"**

Même le Pas dans l'Industrie Automobile

Caractéristiques Importantes de la "400"—Aucune Autre Voiture n'a Tous Ces Perfectionnements

Moteur à deux allumages	Carrosseries de Salon	Vilebrequin à 7 coussinets (Tousjours creux)	Rayon de braquage court
12 bougies type aviation	Pneus en alliage aluminium (Tirants (Struts) Invar)	Lubrification du châssis centralisée Bijur	Empattements plus longs
Haute compression	Nouveaux Châssis à deux pans	Montres électriques	Garde-boue de Salon d'une pièce
Amortisseurs Houdaille et Lovisior (montage exclusif Nash)	Amortisseur de Vibration Direction la plus douce du monde	Montures métalliques extérieures plaquées au chrome sur nickel	Conduite sans aucune obstruction
			Pare-chocs avant et arrière spéciaux Nash

**LEGARE - NASH - MOTORS**

3416 Avenue du Parc (Près Sherbrooke) Montréal

MILLER MOTORS 457, rue Wellington

VERDUN MOTOR SALES 8391 Boulevard Lasalle

LINTAU AUTOMOBILE LTD. 94, rue Ontario Est

WESTMOUNT GARAGE 4818, Ste-Catherine Ouest

PROVINCIAL MOTOR SALES 4040 Lafontaine, près Pie IX

FERLAND AUTOMOBILE 6840 Blvd St-Laurent

# NOTRE PAGE LITTÉRAIRE

SUR UN ANNIVERSAIRE

## LA VICTOIRE DE CHATEAUGUAY

*La trompette a sonné: l'éclair lui, l'airain gronde;  
Salaberry paraît, la valeur le seconde,  
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas  
Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.  
Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre;  
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.  
C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,  
Mais que le fer de Mars doit bientôt éclaircir.  
Le héros canadien, calme quand l'airain tonne,  
Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,  
A placé ses guerriers, observé son rival:  
Il a saisi l'instant, et donné le signal.  
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,  
Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élança...  
Le grand nombre l'arrêta... il ne recule pas;  
Il offre sa prière à l'ange des combats,  
Implore du Très-Haut le secours invisible,  
Remplit tous ses devoirs et se croit invincible.  
Les ennemis confus poussent des hurlements;  
Le chef et les soldats font de faux mouvements.  
Salaberry, qui voit que son rival hésite,  
Dans la horde nombreuse a lancé son élite:  
Le nuage s'entr'ouvre; il en sort mille éclairs;  
La foudre et ses éclairs se perdent dans les airs.  
Du pale Américain la honte se déploie:  
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie;  
Leur intrépide chef enchaîne le succès,  
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.  
Où! généreux soldats, votre valeur enchante:  
La patrie envers vous sera reconnaissante.  
Qu'une main libérale, unie au sentiment,  
En gravant ce qui suit, vous offre un monument:  
"Ici les Canadiens se couvrirent de gloire;  
"Où! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.  
"Leur constante union fut un rempart d'airain  
"Qui repoussa les traits du fier Américain.  
"Passant, admire-les... Ces rivages tranquilles  
"Ont été défendus comme les Thermopyles;  
"Ici Léonidas et ses trois cents guerriers  
"Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers."*

J.-D. MERMET

N. B.—Il y a cent ans cette semaine que mourait Salaberry. L'occasion nous a paru opportune de reproduire ces vers écrits au lendemain de Châteauguay (en 1813) par Mermet, un officier d'origine étrangère qui vécut au Canada.

### Une page d'histoire

## La Flandre religieuse sous la Révolution

M. l'abbé Dètrez, directeur de la *Semaine Religieuse de Lille*, bien connu déjà par ses travaux sur la Flandre chrétienne, nous donne aujourd'hui le tome premier d'un ouvrage magistral qui le mettra au premier rang des historiens de la Révolution (1).

Des Etats généraux de 1789 jusqu'à 9 thermidor an II (27 juillet 1794), s'il n'a rien laissé dans l'ombre des erreurs, des crimes ou des trahisons, il a dit aussi les actes sublimes des victimes parmi lesquelles il y eut beaucoup d'authentiques martyrs.

Un souffle de foi ardente anime ces pages, où la critique des sources et l'abondance des recherches assurent qu'on lira uniquement le récit de faits certains à l'histoire, et que la probité scientifique donnera au jugement une base inébranlable.

L'ouvrage de M. Dètrez s'ouvre par le tableau de l'état religieux du pays en 1789; puis, nous voyons sur la pente du schisme, sur les avenues du serment (2), l'Eglise constitutionnelle s'organiser; les deux clergés du Nord s'affrontent; c'est le conflit ou l'intrus primat, évêque du département du Nord, se dresse contre Mgr de Salm-Salm, évêque de Cambrai, réfugié à Mons, dans la partie de son diocèse sise hors des frontières de France, et contre Mgr de Salm-Salm, évêque de Tournai, de qui dépendent la Flandre et une partie des Flandres françaises. Beaucoup de prêtres suivent Mgr de Rohan. D'autres restent, et ce sont les *Vépres sanglantes*. L'abbé Saladin, curé de la Madeleine, doyen de la chrétienté de Lille, est massacré dans la rue avec des raffinements de cruauté, le même jour que Dillon. C'est le signal de la persécution violente. Des lois de fer et de sang déciment clercs et laïques, tout ce qui reste fidèle au Pape, à la Vieille France catholique et royale. La guillotine est dressée en permanence, pour l'hallali qui termine toujours la chasse aux prêtres et aux ci-devant, pendant que sur les autels profanes monte la déesse Raison.

Le chercheur de la main heureuse: il fait des trouvailles, par exemple, dans les archives départementales du Pas-de-Calais, cette *Note de service* plus éloquent que des pages d'épithètes, et plus révélatrice de l'horreur que faisait régner partout la Terreur, à l'égard de ce qu'on peut voir aujourd'hui le plus affreux dans la République des Soviets, élève moderne et consciente de la Révolution dite française:

"District d'Arras.  
"Prison des Baudets: Bâtiments, personnel, surveillants, liste de détenus:  
"Le Conseil général de la commune d'Arras au district d'Arras.

(1) La Flandre religieuse sous la Révolution, tome Ier. Des Etats Généraux (1789) au 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Par M. l'abbé DÈTREZ, directeur de la *Semaine Religieuse de Lille*. Avec une préface de S. G. Mgr LIENART, évêque de Lille. Société Saint-Augustin, 2, rue de Valenciennes, Lille.

(2) Les mots en italiques sont les titres de quelques-uns des chapitres.

"Citoyens, nous vous adressons un procès-verbal de l'inventaire des meubles et effets de deux guillottes: La prison des Baudets était pleine comme un œuf, ne se voyait pas possible de mettre à la disposition des commissaires un des appartements de la maison de Guillaume Delannoy qui avoisine ladite maison? Nous attendons à ce sujet votre réponse.

"Pour le Conseil général:  
"Planet-Potel, Puponché,  
"A. Legay."

C'était pendant la Semaine Sainte. Les révolutionnaires s'en donnaient à cœur joie pour remplacer la Pâque chrétienne par les Pâques rouges de l'échafaud, et quoi que la guillotine ne chômât aucun jour, la prison se trouvait trop petite, "pleine comme un œuf", ainsi qu'on vient de le lire dans un document officiel. Une lettre privée citée par M. l'abbé Dètrez constate que les malheureux prisonniers y sont "entassés comme des grains de café dans une balle".

Le Lundi-Saint n'y avait-on pas amené de Boulogne (Arras étant un lieu central) l'exécution plusieurs chariots contenant 160 victimes? Le proconsul Le Bon présidait à ces hécatombes.

Quelques chapitres sont de véritables actes de martyrs. Le talent d'écrivain de M. l'abbé Dètrez les évoque avec une émotion qui étreindra les cœurs.

On peut définir tout honnête homme de lire sans frissonner le récit de la journée du 12 messidor an II, dans la ville d'Arras: récit composé avec des citations d'archives, admirablement reliées, comme celles de son *Histoire des variations*, avec des extraits d'auteurs protestants. L'auteur rappelle la messe rouge. Dix-neuf prêtres ou religieux montent sur l'échafaud en chantant l'*Office des morts*:

"Sur la place de la Révolution, face au théâtre, la guillotine dresse ses grands bras rouges, et Petit-Pierre, "jeune et vigoureux", attend, debout, les manches retroussées. Les tombereaux s'arrêtent au pied de l'estrade, et les dix-neuf fiancés de la mort en descendant les uns après les autres: le P. René Montagne, surtout le P. Chartrel, âgés respectivement de soixante-dix et de quatre-vingts ans, y sont aidés par leurs compagnons de chaîne. Ils seront les premiers livrés au bourreau.

"Une oscillation se produit dans la masse des spectateurs: chacun veut voir, on se hausse, on se foule. Le P. Théodore de Saint-Alexis, afin de pouvoir exhorter les autres victimes, sollicite la faveur d'être exécuté le dernier: zèle héroïque, digne d'un chef. Définitivement, il avait sa gouverneuse au pied de l'échafaud, il gouverne encore: il règle l'ordre du tragique dénouement, où il ne voit qu'une répétition de gloire. Il donne le baiser de paix au P. Dosithée de Saint-Pierre, son frère en religion, l'absout, l'aide à monter le premier, d'un pas ferme, l'escalier fatal. Il le voit s'élancer sur la bascule, et, presque aussitôt, dans un filet de sang, la tête du vieillard est

montrée au peuple et tombe dans le panier, tandis que son âme prend son élan vers Dieu. Les six Récollets, à leur tour, se succèdent sur la planche du sacrifice, reconfortés par le Carme, qui voulut survivre assez pour cette mission suprême. Puis ce sont les trois vicaires condamnés en même temps qu'eux. Quand le bourreau fait signe aux cinq femmes que leur tour est venu, il y a dans la foule un frémissement. Leur calme admirable en impose à cette foule assoiffée de sang. Jamais leur front n'apparut plus pur et plus serein. Elles ne font entendre aucune plainte; tout au plus une convulsion agite-elle leur corps. Mais déjà leur regard cherche à sonder les horizons des mondes nouveaux qui vont s'ouvrir devant elles. La sœur de Bachy apparaît sur la plate-forme: un voile de gaze descend de sa tête et glisse sur l'échancrure de la robe qui découvre ses épaules. Elle s'étend sur ce lit de martyrs et tombe comme une fleur que les anémies moissonnent pour la porter au pied de l'Éternel. Ses sœurs d'infortune, agenouillées sur le sol, prient à voix haute, avec la mélodie du cygne qui va mourir, et toutes, les unes après les autres, payent de la vie le crime qu'elles ont commis de rester fidèles à leur Dieu.

"Le P. Théodore doit mourir le dernier. Dix-huit fois il a vu passer devant lui les victimes qui s'inclinent sous l'abandon suprême et portaient couragement la tête à la fenêtre de l'éternité.

"Lui-même est impatient de mourir. Il gravit l'échelle du supplice et est par sa propre mort cette scène digne des premiers siècles.

"A peine rentré de Cambrai, Le Bon n'a pas voulu perdre le spectacle de cette exécution sensationnelle et se tient au balcon de la Comédie. De sa loge, il applaudit avec frénésie: à chaque tête qui tombe, il plante son chapeau sur la pointe de son sabre et l'élève en criant: "Vive la République!" Une fois de plus, il constate, ainsi qu'il l'écrivait de Cambrai huit jours plus tôt, "aucun de ces thaumaturges n'a ramassé sa tête à la façon de saint Denis".

Il est un peu plus de 4 heures. Un dernier rayon de soleil glisse par une fissure de nuage et laisse entrevoir un coin d'azur.

Deux heures plus tard, François-Hubert Cuvrois, l'officier d'état civil, aligne sur trois pages de son registre les dix-neuf actes de décès.

Mais la scène sera, le lendemain, évoquée dans toute son horreur par un juré de Béthune, qui prit part à la séance du tribunal révolutionnaire et à l'exécution. A ses collègues, en effet, Clément pourra narrer dans ces termes la tragique journée:

"Arras, 13 messidor an II.  
"Clément à ses collègues de Béthune.  
"Dans la séance d'hier matin, nous avons condamné à mort Jean Abraham, ci-devant chapelain à la cathédrale d'Arras; Pierre-Charles Moncoble, ci-devant vicaire à Arras; Joseph Dufétel, ci-devant religieux à l'abbaye d'Arraouage, et Joseph Bouchez, ci-devant chapelain à Arras.  
"Dans celle du soir, nous avons eu de quoi rire. Seize cochons, tant mâles que femelles, nous furent présentés, savoir: six Récollets de la maison de Saint-Omer, de Lens et de Cassel, trois Carmes de Cassel, trois vicaires, un de Guise, celui de Gonnehem et celui de Robègue; une religieuse d'Hazebrouck et trois servantes de ci-devant prêtres. Ce qu'il y a eu de plus intéressant, c'est qu'ils voulaient bien renoncer au roi, mais pour le Pape, cela ne fut pas possible. Ils dirent tous: "Nous mourons dans la religion catholique, apostolique et romaine." Quel vilain animal qu'un Récollet. Il y avait longtemps que je n'en avais vu; aussi me firent-ils en quelque sorte peur. Mais rien de plus effrayant qu'un Récollet guillotiné; je ne sais à quoi cela ressemble; ce qu'il y a de sûr, c'est que j'eus une certaine frayeur en voyant ce cadavre sans tête; notez qu'ils furent guillotins en habits pontificaux. Le tribunal a chômé aujourd'hui; demain, on parle d'une dizaine de têtes à faire tomber.

CLEMENT."

La Révolution est satanique, écrivait Joseph de Maistre. Comment en douter encore à la lecture de pareils textes où la philosophie des Droits de l'homme s'exprime en termes qu'édite recueillis Mgr Freppel, s'il avait pu les connaître, pour illustrer le chapitre de son ouvrage sur la *Révolution française* où il en juge dans une sentence définitive:

Le Correspondant  
10 FEVRIER 1929  
I. L'Allemagne durant l'année 1928. (I. La politique intérieure, La crise des partis), Jean de Pouydraguin. — II. Les batailles de l'abbé Rancé. (I. A l'assaut des Cisterciens mutilés), Henri Brémont.

Le caractère essentiellement anti-chrétien.  
Tout le livre de M. Dètrez est de cette charpente: il a élevé un monument qui restera œuvre de science et d'art, digne de servir de modèle à tous les historiens des diocèses français. Il faut souhaiter qu'il ait dans tous des imitateurs. Avons-nous jamais eu besoin comme aujourd'hui de reprendre la tragique leçon oubliée de 1789 et de 1793, et qui peut nous enseigner mieux que nos martyrs? On les rencontre partout dans l'histoire de ces années, qui furent — Maistre l'a dit encore — "une époque du monde". L'Eglise commença de les mettre sur les autels, ils y seront notre lumière pour nous apprendre les droits de Dieu, notre force pour nous aider à rendre au Christ-Roi la France de saint Louis et de Jeanne d'Arc, le royaume de Marie consacré par Louis XIII.

L'auteur évoque le souvenir et donne le portrait de M. l'abbé Louis Dètrez qui, ordonné à Tournai en 1792, n'hésita pas à venir à Lille sous l'habit d'un mendiant pour y exercer son ministère en pleine persécution, y fut un missionnaire intrépide, réussit à sortir vivant de si grands périls accrus par son zèle, et mourut enfin en odeur de sainteté à Loos, le 8 août 1832, après avoir fondé la congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus. L'historien de *Flandre religieuse sous la Révolution* aurait-il, avec ce confesseur de la foi dont il porte le nom, la parenté du sang comme il a celle de la vocation? Il nous plaît de le présumer, car nous avons reconnu sous la plume de M. l'abbé Dètrez en 1929, la fermeté, le jugement sûr, irréfutable parce qu'il est l'expression même de la vérité, le zèle pour l'Eglise et la France chrétienne, pour les âmes, dont M. l'abbé Dètrez donnait l'exemple héroïque sous la Terreur.  
(La Croix) Antoine LESTRA

Le livre du R. P. Dragon  
L'APPRECIATION DES "ETUDES"  
Le livre que le P. Antonio Dragon, S. J., notre distingué collaborateur, a consacré à la mémoire de son héroïque camarade, le P. Pro, suscite partout le plus vif intérêt. Voici ce qu'on en écrit dans les *Études* de Paris, numéro du 5 février (le livre, on le sait, est en vente au *Devoir*, au prix de 75 c.)

Il serait surprenant qu'un tel livre ne conquit pas d'emblée un vaste public. Écrit simplement, il veut avant tout donner du héros une idée juste et complète. Or, il se trouve que le P. Miguel-Augustin Pro est une des figures les plus originales et les plus sympathiques qu'on puisse trouver.  
Nul n'est plus à l'antipode du type conventionnel et figé de la sainteté toute faite, banale, lisse et négative. Ce fut un gamin remuant, puis un jeune religieux plein de verve, débrouillard, poète, caricaturiste, facétieux, toujours charitable d'ailleurs. Entraîné inconsciemment, il fit en Belgique ses débuts dans l'apostolat populaire avec un succès triomphal. La maladie l'immobilisa durant de longs mois, ramenant à trois reprises sur la table d'opération, comme pour assouplir sa vertu par une épreuve qui le contraignait à son tempérament exultant, et donner un bel exemple de courage à tous ceux qui se voient entravés de même. Revenu au travail, il y mena, quatorze mois, une vie facétieuse, par son incessant duel avec la police qui le cherche, les plus pittoresques romans d'aventures; mais aussi, par l'étonnante activité de son ministère, la biographie des plus grands missionnaires; et par l'épouvante beauté de sa mort, les plus belles pages des Actes des Martyrs.  
On trouvera donc ici un saint plein d'humour, un prêtre qu'attire avant tout les ouvriers; une âme qui par la prière, la mortification, la souffrance, a gravi de tels sommets que son héroïsme devant la mort devient tout naturel; un martyr enfin qui donne sa vie avec la simplicité la plus sublime.  
Par surcroît, on y verra à l'oeuvre l'abominable persécution mexicaine, ce sursaut de barbarie païenne qui restera l'une des hontes de notre époque. Voilà bien des raisons de présager à ce beau livre le succès qu'il mérite.  
Alphonse de PARVILLEZ

le caractère essentiellement anti-chrétien.

de l'Académie Française, — III. Le miracle sicilien, H. de Ziegler. — IV. Monseigneur Pierre Batiffol, serviteur et historien de l'Eglise, Jules Lebrton, S. J. — V. Les portes du monde, (Romain, I), Lucien Gennari. — VI. La France, pays des fourrures, Frédéric de Bélinay. — VII. Les Lettres, Comte de Luppe. — VIII. Les Idées et les faits sociaux, Max Turmann, correspondant de l'Institut. — IX. Notes et aperçus. (Les derniers chants de Paul Harel). X. Revue des Sciences, Francis Marce. XI. Chronique politique, Louis Jouberet. XII. Bulletin bibliographique.

Nouveautés canadiennes

Les Leçons de Notre Histoire, par Mgr Canille Roy. Volume de 330 pages, format 5 x 7 3/4, au comptoir et par la poste \$1.00.  
Marges d'Histoire, par M. l'abbé Olivier Maurault. Volume de 310 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste \$1.00.  
La Robe Nuptiale, roman canadien, par M. l'abbé Arsène Goyette. Volume fortement cartonné de 300 pages, format 5 x 7, au comptoir et par la poste 75 c.  
Au Service de la Famille, par le R. P. Louis Lalonde, S. J. Volume de 210 pages, format 5 x 7, au comptoir et par la poste 75 c.  
Des Nouvelles: Le Mendiant fleurissant — L'Esprit est prompt — Vouloirs futiles, par M. Arthur Saint-Pierre. Volume de 195 pages, format 5 x 8, au comptoir et par la poste 75 c.  
A Travers mes Souvenirs, par Madame Antoine Boutet. Volume de 155 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir 40 c., par la poste 50 c.

Le centenaire de Frédéric Mistral

Les Provençaux, et tout le Midi en général, s'apprentent à donner un brillant éclat au centenaire de Frédéric Mistral, qui, du 8 au 15 septembre 1930, se célébrera en des manifestations retentissantes à Maillane, Avignon, Carpentras, Aix, Marseille et Cassis. Une première réunion préparatoire vient d'avoir lieu à cet effet, sous la présidence de M. Marius Jaouveau, capoulié du Félibrige, et en présence de tous les maiors de la région, des syndics, des maintenances et des présidents des Sociétés provençales affiliées.

Un comité d'honneur, comprenant Mme Frédéric Mistral, le président de la République, le reine du Félibrige, les ambassadeurs de six nations latines, les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres de l'Instruction publique, de la Marine, etc., a été constitué ainsi qu'un Comité d'action et des Commissions spéciales.

Un sommeil prolongé remet le bébé en train

"Notre bébé nous tint éveillés plusieurs fois la nuit, jusqu'à ce que nous commençâmes à lui donner un peu de Castoria après son dernier repas, dit une mère de l'Iowa. Il dormit profondément dès la première nuit, et cela parut lui faire énormément de bien". Les spécialistes recommandent le Castoria de Fletcher et des millions de mères savent que ce produit purement végétal et inoffensif vient en aide aux bébés qui souffrent de coliques, de constipation, de rhumes, de diarrhée, etc. La signature de Fletcher se trouve toujours sur l'enveloppe du Castoria authentique. Evitez les contrefaçons.

En EUROPE PAR LE Pacifique Canadien

DE SAINT-JEAN, N. B.

8 mars	A Glasgow et Liverpool	Montclair
15 mars	A Liverpool	Montclair
29 mars	26 avril	Duchess of Richmond
12 avril	A Liverpool	Duchess of Bedford
22 mars	19 avril	A Liverpool
5 avril	Duchess of York	Montrose
24 avril	A Cherbourg et à Londres	Montclair
26 avril	A Cherbourg et à Londres	Montclair
8 mars	A Belfast	Montclair
21 mars	18 avril	A Belfast
4 avril	A Belfast	Montclair
12 avril	A Belfast	Montclair
14 mars	17 av.	A Cherbourg et à Southampton
28 mars	2 av.	A Cherbourg et à Southampton
30 avril	A Cherbourg et à Southampton	Metagama
25 mars	3 av.	A Anvers
17 av.	A Anvers	Montclair
14 mars	10 avril	A Hambourg
10 avril	A Hambourg	Metagama
14 mars	17 av.	A Hambourg
17 av.	A Hambourg	Metagama

Assurez-vous que vous obtenez le Lait de Magnésie de Phillips authentique prescrit depuis 50 ans par les médecins comme correctif de l'excès d'acidité. Chaque bouteille contient un mode d'emploi complet. A n'importe quelle pharmacie.

Vous ne pourrez pas résister à l'arome de ce mélange

## THÉ DU JAPON "SALADA"

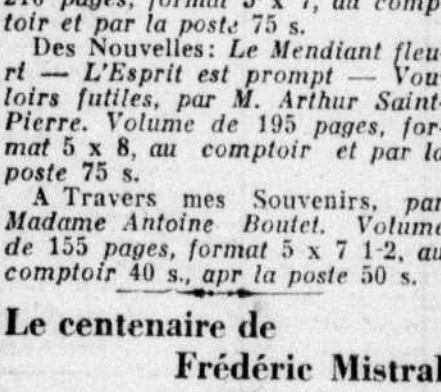
Tout frais des plantations

HAMEL, VIDRAICRE & CIE  
961, Bleury - Montréal  
Lancaster 8615

ANTIKOR-LAURENCE  
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUS ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.  
EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte.  
FRANCO PAR LA POSTE  
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Ne gr n lez pas l'enfant qui mouille son lit:

Faites-lui suivre un traitement à la Sphincterine



La Sphincterine contient une plante qui agit directement sur le Sphincter, muscle qui contrôle l'urine dans la vessie. Elle le renforce, et le rend apte à remplir sa fonction naturelle. Chez certains enfants l'effet est très rapide, chez d'autres c'est un peu plus lent mais moins de deux semaines suffisent pour que l'enfant ne mouille plus son lit. La cause en est due à la faiblesse des organes de la vessie.

"SPHINCTERINE"

(POUR L'INCONTINENCE D'URINE)  
N. B.—Une bouteille Grand Format vous fera économiser beaucoup  
Distributeurs: FARLEY-MYERS LTD. - Montréal.

COLLEGE O'SULLIVAN  
1407, Mountain (coin Ste-Catherine) et 5148  
Boulevard St-Laurent, Montréal.  
COURS SUPÉRIEUR D'ANGLAIS  
Enseignement commercial complet, préparation et qualification aux fonctions de comptable, secrétaire, auditeur, etc.

INSTRUCTION PERSONNELLE  
COURS DU JOUR ET DU SOIR  
EMPLOIS POUR GRADUÉS  
A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.  
Plus de 1500 élèves annuellement  
Venez chercher notre catalogue ou demandez-le par lettre, ou téléphonez:  
UPTOWN 0030 Crescent 7440  
E. J. O'Sullivan, M. A., prés.

Mai un mois Propice pour la Traversée

Voyager en mai c'est voyager avec un confort nouveau. Pas de ruée de touristes, vous recevez alors une attention plus personnelle. Vous voyagez en invité et non pas en simple passagers. Les taux sont plus bas. Le choix des cabines est plus grand. Et il faut voir l'Europe en mai et juin...

Voyagez en compagnie de vos compatriotes par la White Star  
Fixez maintenant votre départ pour l'une de ces dates et vous n'aurez qu'à vous en féliciter.  
SERVICE direct au HAVRE, "le port de Paris"  
CALGARIC 2 mai MEGANTIC 16 mai  
SERVICE direct à Belfast, Glasgow, Liverpool  
REGINA 4 mai, 1er juin  
LAURENTIC 11 mai DORIC 18 mai  
Assistance et renseignements complets sur l'organisation de l'importation quel voyage en Europe, donnés avec le plus grand plaisir.  
Laurent Turcotte Directeur du service de langue française  
485 rue McGill, Montréal Marquette 7761  
ou tout agent autorisé

Maintenant!  
Il vous est facile d'apprendre l'anglais. Mettez un disque anglais I. C. S. sur votre phonographe — avec votre livre — vous entendez — une fois ou cent fois — des mots, des phrases dans un anglais très pur. Vous lisez ces mêmes mots et phrases dans votre livre dans votre traduction. Vous apprenez à parler, lire et écrire l'anglais quand il vous plaît. A vos moments perdus, dans la tranquillité de votre propre chambre, pendant le laps de temps qui vous convient.  
Écrivez-nous pour expliquer cette méthode qui a si bien réussi dans le cas d'un total de 6,000 personnes au Canada.  
Écrivez pour notre brochure de 26 pages: "L'École de l'Anglais Simplifiée".

INTERNATIONAL CORRESPONDENCE SCHOOLS, CANADIAN LIMITED  
ÉCOLE DE LANGUES, Dept. 1511  
1517, rue Mountain, Montréal, Can.  
Membres: Envoyez-moi tous les détails concernant votre méthode d'enseignement de l'anglais.  
Nom: .....  
Rue et No: .....  
Ville: .....

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Ne gr n lez pas l'enfant qui mouille son lit:

Faites-lui suivre un traitement à la Sphincterine



La Sphincterine contient une plante qui agit directement sur le Sphincter, muscle qui contrôle l'urine dans la vessie. Elle le renforce, et le rend apte à remplir sa fonction naturelle. Chez certains enfants l'effet est très rapide, chez d'autres c'est un peu plus lent mais moins de deux semaines suffisent pour que l'enfant ne mouille plus son lit. La cause en est due à la faiblesse des organes de la vessie.

"SPHINCTERINE"

(POUR L'INCONTINENCE D'URINE)  
N. B.—Une bouteille Grand Format vous fera économiser beaucoup  
Distributeurs: FARLEY-MYERS LTD. - Montréal.

COLLEGE O'SULLIVAN  
1407, Mountain (coin Ste-Catherine) et 5148  
Boulevard St-Laurent, Montréal.  
COURS SUPÉRIEUR D'ANGLAIS  
Enseignement commercial complet, préparation et qualification aux fonctions de comptable, secrétaire, auditeur, etc.

INSTRUCTION PERSONNELLE  
COURS DU JOUR ET DU SOIR  
EMPLOIS POUR GRADUÉS  
A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.  
Plus de 1500 élèves annuellement  
Venez chercher notre catalogue ou demandez-le par lettre, ou téléphonez:  
UPTOWN 0030 Crescent 7440  
E. J. O'Sullivan, M. A., prés.

Mai un mois Propice pour la Traversée

Voyager en mai c'est voyager avec un confort nouveau. Pas de ruée de touristes, vous recevez alors une attention plus personnelle. Vous voyagez en invité et non pas en simple passagers. Les taux sont plus bas. Le choix des cabines est plus grand. Et il faut voir l'Europe en mai et juin...

Voyagez en compagnie de vos compatriotes par la White Star  
Fixez maintenant votre départ pour l'une de ces dates et vous n'aurez qu'à vous en féliciter.  
SERVICE direct au HAVRE, "le port de Paris"  
CALGARIC 2 mai MEGANTIC 16 mai  
SERVICE direct à Belfast, Glasgow, Liverpool  
REGINA 4 mai, 1er juin  
LAURENTIC 11 mai DORIC 18 mai  
Assistance et renseignements complets sur l'organisation de l'importation quel voyage en Europe, donnés avec le plus grand plaisir.  
Laurent Turcotte Directeur du service de langue française  
485 rue McGill, Montréal Marquette 7761  
ou tout agent autorisé

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

MUSICA

(Suite de la page quatre)

Récital Monnier

Mercredi soir, à 8 h. 15, à l'Alliance française, au Ritz-Carlton, Mlle Madeleine Monnier, premier prix du Conservatoire de Paris (violoncelle), virtuose des Grands concerts de Paris, d'Amsterdam, de Madrid, de Boston et de New-York, avec le concours de Mlle Hortense Lord au piano.

Hérodiade

L'Association des Chanteurs de Montréal prépare pour le 18 avril prochain un des plus beaux concerts de la saison. Hérodiade, opéra de Jules Massenet, sera donné avec un chœur de 200 voix, un orchestre de 50 musiciens et huit solistes parmi lesquels, Mlle Fabiola Poirier, dans le rôle de Salomé, et Mlle Berthe Cabana dans le rôle de Hérodiade.

Conrad Gauthier à Verdun

M. Conrad Gauthier et sa troupe seront à Verdun, au sous-sol de l'église de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun, mardi le 27 avril prochain.

La veillée comprend un programme de choix et très varié. Il y aura une opérette intitulée Une minute trop tard, de Ville Bichot, interprétée par Conrad Gauthier et Sylvia Alarie. Une bonne comédie Tête folle, d'Antoni Mars, par les artistes du cercle Lapiere Sans compter les nombreux entr'actes qui sont toujours tant appréciés. La musique sera fournie par l'orchestre Ste-Hélène de Montréal. Procurez-vous vos billets dès maintenant au presbytère de N.-D. des Sept-Douleurs ou à la maison J.A. Gagnon, angle Wellington et avenue de l'Église. Cette soirée est organisée sous les auspices du cercle Verdun de l'A.C.J.C. Encouragez l'œuvre des jeunes.

Quatuor à cordes Dubois

Le quatrième concert de musique de chambre de la saison du Quatuor à Cordes Dubois, aura lieu le lundi soir, 18 mars à la salle Saint-Sulpice.

Dès 9 heures jeudi matin le 14 mars, le public pourra se procurer les billets gratuits aux magasins de pianos Archambault et Lindsay.

Le festival de musique canadienne

Le gouverneur-général du Canada et lady Willingdon; le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et lady Goun; le maire de Montréal et madame Camillien Houde, ont bien voulu accorder leur patronage au Festival de Musique Canadienne, qui aura lieu à la grande salle Windsor, le 19 mars prochain.

Le public connaît déjà les noms des compositeurs Rodolphe Mathieu, dont on jouera un Lied pour violon et piano; de Georges-Émile Tanguay, dont on jouera une Romance pour violon et piano; de Alfred Laliberté, dont on entendra une Mélodie. Le nom de MacMillan, directeur du Conservatoire de Toronto, sera révélé au grand public de Montréal par un chœur pour voix d'hommes, "Blanche comme la neige", qui est l'œuvre d'un compositeur remarquablement doué.



SUCCES RAPIDE

Peu d'actrices de cinéma ont obtenu d'aussi rapides succès que cette charmante New-Yorkaise. Il y a à peine quelques mois que lui fut confié pour la première fois un rôle qui fit pressentir en elle une étoile. Trois heures durant, elle parut en grande vedette dans la pellicule "The Loves of Sunya". Voici ce que déclare Mlle Bayard: "On me dit que je suis choleste surtout pour la perfection de mon teint et la beauté de ma chevelure. Je n'ai cependant jamais pris grand soin de l'un ni de l'autre. Pour ma chevelure, je recourus au procédé simple dont presque toutes les jeunes filles de ma connaissance, ici à New-York, sont si enthousiastes. Il est tellement facile! Tout ce que vous avez à faire est de mettre un peu de Danderine sur votre brosse chaque fois que vous vous en servez. "Ce procédé est précisément celui qui convient aux jeunes filles bien occupées. Il est très facile et tient les cheveux et le cuir chevelu si propres que vous n'avez pas à vous laver la tête la moitié aussi souvent. Je laisse pousser mes cheveux et je trouve que Danderine aide à les rendre souples et facilement maniables. Je puis les arranger comme je le veux et ils gardent leur position. Tous mes amis me complimentent aujourd'hui de l'apparence de ma chevelure, parce que Danderine en fait ressortir complètement le couleur naturelle et la rend souple et soyeuse". Danderine enlève de chacun des cheveux la pellicule huileuse et rend brillants, souples, faciles à peigner les cheveux ternes et fibreux. Elle tonifie et rafraîchit le cuir chevelu, aide à détruire les pellicules. Elle est délicatement parfumée, n'est ni collante ni huileuse et ne parait pas. Toutes les pharmacies la vendent en grosses bouteilles de 35 cents.



M. A. H. CHAPMAN, de Chapman & Orley, architectes, élu président de l'Ontario Association of Architects, section provinciale de l'Institut Royal d'Architecture du Canada.

Claude Champagne dont les récents succès à Paris furent infiniment flatteurs, sera représenté par une Mélodie indienne et par un Tango pour violon et piano. James Calliou, compositeur d'origine indienne, sera par des "Chants de Sacrifice" et par des pièces pour piano. Le Dr Whitehead, par des chœurs à voix mixtes; Conrad Bernier par des pièces à deux pianos; enfin Charles Beaudoin, Oscar O'Brien, Victor Brault, Lionel Daignais, etc., par des mélodies.

Des artistes comme Léo-Pol Morin, pianiste, Cécilia Brauit, mezzo-soprano, Annette La Salle, violoniste et la "Cantoria" interpréteront celles des œuvres que les compositeurs ne pourront venir interpréter eux-mêmes.

Récital Lebel

Voici le programme que donnera Mlle Germaine Lebel, à un récital de chant, le 11 mars au studio Laliberté:

Hymne au printemps  
Air de la Passion, selon saint Matthieu ..... J.-S. Bach  
Air d'Argente ..... J.-S. Bach  
Air d'Admète ..... F. Haendel

Soir ..... G. Fauré  
Clair de lune ..... G. Fauré  
En sourdine ..... G. Debussy  
La mort des amants ..... G. Debussy  
Voici que le printemps G. Debussy

Le jour et la nuit ..... N. Mendner  
Le Saule ..... N. Mendner  
A un rêveur ..... N. Mendner  
Écho ..... N. Mendner  
La Muse ..... N. Mendner

Quelques chants populaires canadiens harmonisés par A. Laliberté, chantés pour la première fois à Montréal.  
M. Alfred Laliberté sera au piano d'accompagnement pour Mlle Lebel. Quelques billets sont en vente à la librairie Deom, 1247 Saint-Denis.

Monsieur Harponneau

La pièce intitulée Monsieur Harponneau, comédie en trois actes de Henri Baju, ne manquera certainement pas d'intéresser toutes les personnes qui se presseront, sans aucun doute, au Gesù, jeudi soir, le 7 mars prochain.

Afin de donner à ce spectacle toute l'ampleur qu'il méritait, M. L.-P. Hébert, le directeur des Anciens du Gesù, n'a pas craint de mettre en scène tous ses meilleurs éléments.

L'orchestre St-Louis de France prêtera encore son concours et de jolis intermèdes de chant égayeront les spectateurs.  
Billets en vente au sous-sol de l'église du Gesù, L'Ancester 4453.

L'échelle cassée

La section de comédie de la Société Canadienne d'Opérette présentera pour son avant-dernier spectacle de la saison une fine comédie de Georges Berr, l'Echelle Cassée, les 5 et 7 mars.

Les rôles ont été distribués à Mmes Fabiola Hade, Madeleine Davis, Berthe Lavoie; à MM. Lorenz Bariteau, Maurice Meunier, Tony Labelle, Lucien Quintal, Wilfrid Mamondin, P.-E. Charbonneau, Napoléon Roy.

La dernière valse

La Société Canadienne d'Opérette présentera pour la première fois à Montréal La Dernière Valse, opérette en trois actes d'Oscar Strauss. Les représentations de cette œuvre sont fixées aux 18, 19 et 21 mars prochains.

Distribution: Mme Irène Truette, Jeanne Maubourg-Roberval, Lucie Turner et autres; à MM. J. Fournier de Belleval, Charles Goulet, Honoré Vaillancourt, Lucien Fourangeau, Roméo Mousseau et autres.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1. — dimanche soir, le 3 mars, à Sainte-Camille, pour 7 heures 30. 2. — mercredi, le 6 mars, à l'Asile Saint-Joseph rue Cathédrale, pour 8 heures.

Nous sommes fiers de ce succès

Dans tes foyers canadiens, on mangera de la meilleure cuisine, de la cuisine plus rationnelle en consultant le Manuel de diététique, l'usage des écoles ménagères. L'effet sur la santé générale dans la région de Montréal sera sans doute appréciable. Sonnez, en effet, que rien qu'à la librairie du "Devoir" (moins d'un mois) le sixième cent est en vente.

Le volume se vend \$1.10 au comptant, \$1.20 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 326, rue Notre-Dame Est.

CLOCHES D'ÉGLISES  
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix. Écrire ou voir.  
Z.-O. TOURANGEAU  
4064 St-Hubert - Montréal  
BELAIR 1292  
C.-E. MORISSETTE  
236, rue Latourville - Québec

Repertoire Bonnes Maisons  
— Ou le client trouve ce qu'il cherche —  
ANNONCES PARAISSANT LE JEUDI ET LE SAMEDI

TAIT-FAVREAU LTEE  
EN CONSULTANT UN DE NOS SPECIALISTES POUR VOTRE VUE  
Vous êtes toujours certain d'un examen minutieux, ainsi que d'un ajustement parfait de vos verres.  
Verres et Montures \$3.50 et plus, comprenant l'examen  
TAIT-FAVREAU, Ltée  
Ancien 197 Ste-Catherine Est - - Tél. LAn. 6703  
Nouveau 265

Lortie, Dufresne & Cie  
Comptables-vérificateurs  
354 Ste-Catherine Est - HA. 7900  
L. P. Lortie, C.A. C.P.A.  
C. R. Dufresne, L.S. Comm.

ONDULATION MARCEL  
SYSTEME FRANCAIS  
Toupets et transformations de tout genre, une spécialité. Commandes par poste.  
à l'AILGON, Ltée  
Le grand salon de coiffure  
326, Ste-Catherine Est  
Tél. Harbour 5987.

ACHETEZ vos THES, CAFES, CONFITURES de  
J.-A. DESY, Limitée  
et vous aurez la QUALITE et les prix MODERES.  
172, rue St-Paul Est - - - - - Montréal

Harbour 3088 Service de 24 heures  
The New System Cleaning Service Rgd  
Teinturiers-nettoyeurs  
J. H. BRETON, Propriétaire  
BUREAU: 823 est, rue Dorchester  
ATELIER: 1156, rue Saint-Christophe

Messieurs:--Notre Rayon de Mercerie vous offre cette semaine des valeurs exceptionnelles à des prix très bas

Vestons de laine à prix spécial  
Beau choix de vestons de laine en tricot par côtes semi-jumbo, ou unis, genre ouvert avec collet châle uni ou de fantaisie, tailles de 36 à 44, valeur régulière de \$5.00 à \$6.95. Prix Messier, \$3.95

Cravates en soie italienne  
Grand choix de cravates en soie italienne et Suisse de belle qualité, nouveaux modèles — nous vous les recommandons tout spécialement, nous les vendons ordinairement \$1.50 et \$2.00, au prix Messier de 98c

Sous-vêtements pour garçonnets  
Combinaisons ou corps et caleçons pour garçonnets — coton ouaté très pesant et de première qualité, marque Penman, tailles de 20 à 32, pour cette semaine. Combinaisons: 98c. Corps et caleçons, le morceau, 49c

Combinaisons pour hommes  
Sous-vêtements pour hommes, combinaisons en laine par côtes, tricot très pesant et de bonne qualité, marque O.V., tailles de 34 à 44, valeur ordinaire de \$4.50 pour cette semaine au prix spécial de \$2.95

Téléphone: AMHERST 2143  
OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

L. M. Messier  
LE MAGASIN DU FOYER  
839-851 Mont-Royal Est (angle Fabre)

RESTAURANT FRANÇAIS  
A LA CARTE — TABLE D'HOTE

HOTEL FRANÇAIS  
CHAMBRES:  
Double, sans bain, \$1.50 et plus  
Double, avec bain, \$2.50 et plus

SPECIALITE  
BANQUETS - RECEPTIONS  
MARIAGES  
1284, rue Saint-Denis  
366-368, Sainte-Catherine Ouest

PATISSERIE FRANÇAISE  
Confiserie, charcuterie, glaces, boulangerie de luxe, marrons, glaces, croissants, brioches, etc.  
1284, rue Saint-Denis.

POUR vos CADEAUX  
Au Petit Versailles  
Le seul magasin du genre à Montréal  
Porte voisine de Kerhulu & Odiau  
1280 rue Saint-Denis  
Montréal

CHAPEAUX  
Pour Dames et Messieurs  
TOUS GENRES  
TOUS PRIX  
REPARATIONS: Une spécialité  
M. DROUIN  
67, Ste-Catherine ouest  
Tél. LAn. 8678

MARMELADE  
"MADAME LUKE"  
La délicieuse MARMELADE aux ananas — différente des autres. Exigez-la de votre épicer, sinon appelez  
UPTown 2915

VOYEZ L'AGENCE  
HONE  
Pour tous vos voyages en Amérique, en Europe, en Méditerranée, aux Antilles, partout.  
55, rue Saint-Jacques,  
Tél. Harbour 3284  
MONTREAL.

DAVID & FRERE Ltée  
BISCUIT FIG BAR 2 livres pour 25  
fabriqué avec Figues de Turquie, strictement très fraîches.  
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERES

Diplôme et Médaille d'or de l'Académie des Inventeurs de Paris, France  
LA RACICOTINE Remède contre dyspepsie et dépurateur du sang. Employé avec succès depuis 1881.  
En vente partout Téléphone: AMHERST 5419  
ANT. RACICOT & CIE 4656 PAPINEAU - - - - - MONTREAL

L'ANNONCE est le pouvoir d'une idée souvent répétée. Il n'y a rien comme la publicité dans le journal pour augmenter les ventes.

Jones de mariage Grand choix 5.00 à 12.00  
J.-A. EMOND  
305 Sainte-Catherine Est  
L'Ancester 5519 MONTREAL

Machine à additionner  
Modèle de poche  
PRIX: \$2.95  
Demandez catalogue  
Case 73, station B, Montréal.

ERNEST MEUNIER  
Le Tailleur Fashionable  
994, rue Rachel Est - Montréal  
Téléphone: BELAIR 0408  
CH. 9325

Maison MONTESANO  
Doreur, argenteur, niqueleur  
Spécialité: ornements d'église.  
1079, Amherst - CH. 9325

Fausse économie!  
Cesser d'annoncer pour économiser, c'est comme si on arrêta sa montre pour sauver du temps.

POUR PAYER MOINS CHER...  
Venez choisir vous-même ce dont vous avez besoin:  
—BEURRE  
—OEUFES  
—EPICERIES  
—PROVISIONS  
Directement de la ferme et du producteur aux clients.

Tousignant  
Frères, Limitée  
NEUF MAGASINS  
Bur.-chef: 6312 St-Hubert.  
Succ.: 5167, rue Clarke  
1148, Mont-Royal Est  
3539, rue Ontario Est  
2929, rue Masson  
2034, Mont-Royal Est  
2309, Ontario Est  
1584, Ste-Catherine Est  
1587, Ontario Est.

Problème qui intéresse tout le monde

Un petit livre qu'il faut lire et que tout le monde peut se procurer à cause de la modicité de son prix c'est le problème de la famille nombreuse. Sa solution: les allocations familiales — par le Rev. P. Léon Lebel. On se souvient que cet ouvrage se compose d'une série d'articles publiés dans le Devoir. Il aura, espérons-le, une influence profonde sur la législation future. Quel qu'il en soit, le meilleur moyen de l'aider à maintenir son effet c'est de le lire soi-même, de s'en pétrir et de le faire pénétrer chez autrui en le recommandant.  
Cel opuscule ne coûte que dix sous franco et au comptoir.

En vente au  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE SERVIETTES DE BUREAU  
Appelés Main 7996  
Montreal Sanitary Towel Supply Co.  
722, rue Notre-Dame ouest

La demande — Pour créer la demande de la marchandise que vous désirez vendre, vous devez l'annoncer — nécessairement.

J.-T. Bleau, Ant. Rousseau  
J.-A. Masson  
Etablie en 1915  
Bleau & Rousseau  
Manufacturiers de FOURRURES  
Siège social: 3852 rue St-Denis  
Harbour 8433  
Succursale: 5097, rue Sherbrooke ouest  
WEST 0789.

Conférence à l'Amicale Saint-Joseph

PAR L'ABBE ALBERT LESSARD SUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE SYDNEY

On annonce pour la soirée de la mi-carême, le 7 mars prochain, une conférence donnée par M. l'abbé Albert Lessard, curé à Saint-Lambert, dans la grande salle de l'école Saint-Joseph, rue Saint-Martin.  
M. le curé Lessard prit part au Congrès eucharistique de 1928 en Australie, alors qu'il accompagna S. G. Mgr Deschamps.  
M. le curé Albert Lessard, ancien élève des Frères des Ecoles Chrétiennes, est l'aumônier général de la Fédération des anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes.  
Une comédie terminera cette soirée durant laquelle les messieurs Delorme intéresseront l'auditoire.  
Les membres des amicales sœurs seront les bienvenus.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du lundi 2 mars 1914  
M. Charles-Ramsay Devlin, député du Témiscamisque et ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries dans le cabinet Gouin depuis 1907, est mort dimanche, à Aylmer, dans sa cinquante-huitième année.  
Dans un premier-Montréal où il rappelle la carrière de M. Devlin, notamment l'antagonisme qu'il manifesta contre les lois scolaires du Manitoba, M. Bourassa écrit: "De toutes les figures très diverses qui ont passé sur la scène politique, au cours des vingt-cinq dernières années, voici assurément l'une des plus estimables et des plus sympathiques. La carrière du politicien ne donne qu'une idée fort incomplète de ce qu'était l'homme, l'homme au cœur chaud et généreux, l'homme aux convictions fortes, que la tyrannie abrutissante des pactis n'a jamais réussi à ligoter et à bâillonner complètement."  
"C'était le vrai type de l'Irlandais catholique traditionnel, avec ses qualités si riches et ses lacunes correspondantes."  
\* \* \*  
Le comte de Minto, gouverneur général du Canada de 1898 à 1904, est mort dimanche, en Angleterre, dans sa soixante-sixième année.  
\* \* \*  
La prédication du carême a commencé hier. A la cathédrale, c'est M. l'abbé N. Fautoux qui a prêché; à Notre-Dame c'est M. le chanoine Desgranges et au Gesù, le R. P. Louis Lalonde.

Petite vie des saints

2 MARS  
SAINT SIMPLICE, PAPE  
Simplice était de Tibur, aujourd'hui Tivoli. Après avoir été l'ornement du clergé de Rome, sous le pontificat de saint Léon et de saint

Pour le monument Lafontaine

Sir Louis Hypolite Lafontaine aura son monument à Montréal, d'ici quelques mois, à un endroit particulièrement approprié, à l'entrée du parc qui porte son nom. Un nouveau comité d'action vient de se former et le travail accompli jusqu'à maintenant lui donne l'assurance du succès définitif.  
Prochainement, on lancera dans le public un appel de souscriptions.

Antioche et d'Alexandrie, livrés à deux intrus; ce qui était d'autant plus difficile, qu'il n'y avait point alors de prince catholique.

Saint Simplicien mourut en 483, après avoir siégé quinze ans, onze mois et six jours.

Pour le monument Lafontaine

Sir Louis Hypolite Lafontaine aura son monument à Montréal, d'ici quelques mois, à un endroit particulièrement approprié, à l'entrée du parc qui porte son nom. Un nouveau comité d'action vient de se former et le travail accompli jusqu'à maintenant lui donne l'assurance du succès définitif.  
Prochainement, on lancera dans le public un appel de souscriptions.

# \$1,000,000 Chaque Jour



**POLICES**  
protégeant la vie  
familiale

**POLICES**  
protégeant la vie  
commerciale



CHACQUE jour d'affaires en 1928, les 26 millions de détenteurs de polices de la Compagnie d'Assurance Metropolitan lesquels en sont les uniques propriétaires, ont vu ajouter un million de dollars à l'immense fonds de réserve nécessaire à leur protection contre les risques actuels et futurs de la vie et des affaires.

L'UNE de ses polices pourvoit à l'instruction des enfants au moment même où cette instruction coûte le plus — Une autre police prévoit le chômage forcé — soit par suite d'accident ou de maladie. Telle autre police payée en versements réguliers, est un excellent placement financier aussi bien qu'une protection.

Heureusement, le nombre augmente chaque jour de ceux qui comprennent ce que promet la nouvelle Assurance-vie, ce qu'elle peut faire et ce qu'elle fait actuellement. Ils apprennent qu'elle accomplit également plusieurs choses bien différentes.

Quoique le but original - prendre soin de ceux qui se trouveraient dans le besoin advenant la mort prématurée de leur gagne-pain naturel - n'ait jamais été oublié; l'assurance-vie aujourd'hui s'intéresse largement et directement au bien-être des vivants.

## Rapport financier aux porteurs de Polices pour l'année se terminant le 31 décembre 1928

Actif	\$2,695,475,965.64
Passif:	
Réserve statutaire	\$2,346,775,847.00
Dividendes aux assurés payables en 1929	77,138,725.33
Tout autre passif	111,485,393.38
Fonds non assignés	160,075,999.93
	\$2,695,475,965.64
Augmentation de l'actif en 1928	\$306,828,329.32
Recettes en 1928	743,412,385.21
Augmentation des recettes en 1928	82,343,796.78
Assurance libérée, émise, augmentée ou remise en vigueur en 1928	3,259,181,384.00
Total des bonis et dividendes aux assurés depuis 1897 jusqu'à 1929 inclusivement	448,523,599.20

### Assurance vie en vigueur

Assurance ordinaire	\$7,825,652,878.00
Assurance industrielle (à primes hebdomadaires ou mensuelles)	6,297,013,786.00
Assurance collective	2,249,289,338.00
Montant total d'assurance en vigueur	16,371,956,002.00
Nombre de polices en vigueur (y compris 1,304,569 certificats collectifs)	42,329,281

### Au Canada:

Assurances émises en 1928	\$212,055,277
Ordinaire	\$106,603,787
Industrielle	\$79,523,942
Groupe	\$25,927,548
Assurance en vigueur à la fin de l'année 1928	\$858,536,134
Ordinaire	\$447,016,323
Industrielle	\$352,634,050
Groupe	\$58,885,761
Placements en Canada	\$171,318,170
Obligations du Gouvernement Fédéral	\$49,923,862
Obligations provinciales et municipales	\$64,133,130
Tout autre placement	\$57,261,178
Polices en vigueur en Canada	2,613,867
Paiements aux assurés au Canada en 1928	\$12,940,046

La Métropolitain domine en Canada comme elle domine par tout l'univers



La Compagnie d'assurance-vie Metropolitan (Metropolitan Life Insurance Company) est une organisation mutuelle. Elle n'a ni actions, ni actionnaires. Ses biens appartiennent uniquement à ses assurés.

Patronsetemployés s'unissent pour acheter un autre genre de police lequel assure loisirs et indépendance financière dans la vieillesse.

Les hommes d'affaires établissent un crédit nécessaire à leurs affaires au moyen de polices d'assurances... Les derniers versements sur le "home", sont rendus certains par telle autre police.

A peu près une personne sur cinq, aux Etats-Unis et au Canada a bénéficié des services de la Metropolitan pendant l'année passée, année qui a dépassé tous les records.

Les dépenses totales pour le Service de Santé et de Bien-être, parmi les détenteurs de Polices, en 1928, ont été de \$5,953,211.12. En Canada, 331,075 visites de gardes-malades furent faites aux malades détenteurs de polices, et 2,827,056 brochures sur la santé furent distribuées gratis.

**HALEY FISKE**  
Président

**HENRY E. NORTH**  
Troisième Vice-Président et Représentant-Chef pour le Canada

**FREDERICK H. ECKER**  
Vice-Président

# METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Siège Social: NEW-YORK - Bureau Chef Canadien: OTTAWA

La plus grande du monde, le plus d'actif, le plus grand nombre d'assurés, le plus gros volume d'assurance en vigueur, le plus gros volume d'assurance nouvelle chaque année.

"Pas la meilleure parce qu'elle est la plus grande -- mais la plus grande parce qu'elle est la meilleure"

# COMMERCE ET FINANCE

## Faits et potins

### Famous Players

Dans une note publiée hier, le Financial News Bureau dit qu'une rumeur veut que Famous Players fasse une émission, probablement d'actions, prochainement afin d'étendre encore plus le nombre de ses théâtres au Canada. La compagnie est à construire un grand théâtre à Halifax et elle se propose de suivre la même politique dans toutes les villes du pays où la population est quelque peu importante en nombre.

On se souviendra que nous avons été les seuls, alors que ce titre ne cotait que 32, à annoncer une hausse prochaine au-dessus de 45 et peut-être même de 50. En fait, trois semaines plus tard, ce titre cotait jusqu'à 48 pour se stabiliser ensuite entre 44 et 45. On admettra que notre prédiction fondée d'ailleurs, s'est réalisée presque à la lettre.

### B. E. Steel

Les revenus nets d'exploitation de la British Empire Steel Corporation, d'après le rapport publié hier, n'ont été que de \$4,187,403 en 1928 contre \$5,513,761 en 1927. C'est une diminution considérable. On laisse entendre toutefois que la situation dans les mines de la compagnie s'est améliorée dans les autres quatre derniers mois de l'année et que les revenus devraient être plus considérables cette année.

Il y a quelques mois, quelqu'un nous disait que la compagnie appelée à progresser considérablement, surtout à cause de sa situation géographique, est la Lake Superior Corporation par ses subsidiaries. Et il semble bien qu'il en soit ainsi si on considère la tenue de ce dernier titre en Bourse depuis quelque temps et son dernier rapport mensuel, dont nous avons dit un mot récemment, lequel rapport indique une augmentation marquée des revenus nets d'exploitation.

Dans le cas de la Besco, toutefois, on remarque que sa position financière s'est considérablement améliorée et que son capital d'exploitation, lequel n'était que de 12 millions 1-4, il y a deux ans, est maintenant de plus de 16 millions.

C. H.

## La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la maison FAUL & O'NEILL, 276, rue Notre-Dame, 84, ouest, Montréal. Tél. Lancaster 5131

Cette semaine	Plus Plus	Plus Haut	VALEURS	La semaine dernière	Plus Plus	Plus Haut
30	31	31	Assoc. Brew.	29	30	31
30	150	150	Attenda	114	114	114
49 1/2	54	54	Brit. Am. Oil	51	51	51
30	30 1/2	30 1/2	Canada Maltng	30	31 1/2	31 1/2
18	19	19	Canad. Celanese	18	19	19
84	87 1/2	87 1/2	Can. Dredge	81	81	81
42	42	42	Can. Vickers	40	42	42
11	11	11	Can. Wineries	11	11	11
27	28	28	Carling Brew.	27	28	28
4	4 1/2	4 1/2	Costgrave Brew.	4	4	4
24	25 1/2	25 1/2	Dist. Seagram	24	25	25
106	108	108	Dom. Engineering	103	103	103
25	31	31	Dryden Paper	24	27 1/2	27 1/2
40	50	50	Eastern Dairies	47	50	50
35 1/2	36 1/2	36 1/2	For. P. Securities	35	36	36
28	30	30	How. Smith	27	27	27
83	85	85	Hiram. Wakes	81	84 1/2	84 1/2
37 1/2	38 1/2	38 1/2	Int. Electric	38	38	38
92	94 1/2	94 1/2	Int. Oil	91	91	91
11	11 1/2	11 1/2	Imperial Tobacco	11	11 1/2	11 1/2
53 1/2	55 1/2	55 1/2	Int. Pet.	53	53 1/2	53 1/2
45	48	48	Int. Util. A.	45	48	48
20	22	22	Int. Util. B.	19 1/2	22 1/2	22 1/2
34	35	35	Robert Mitchell	34	35	35
19	19 1/2	19 1/2	Mont. Exhibition	18	19	19
13	14	14	Nat. Dist.	13	14	14
128	130	130	Page. Hensel	129	130	130
3	3 1/2	3 1/2	Perfection Glass	3	3 1/2	3 1/2
13	18 1/2	18 1/2	Regent Knitting	17	19	19
37 1/2	40	40	Reliance Grain	30	30	30
30	30	30	Sarn. Bridge	30	30	30
3	3	3	Sarn. Bridge B	26	26	26
2.22	2.45	2.45	Abana	2.20	2.70	2.70
2.50	2.80	2.80	Alcan	2.50	2.55	2.55
61.10	65.00	65.00	Noranda	59.50	63.50	63.50
1.06	1.35	1.35	Siscoe	1.25	1.40	1.40

## Correction

On a accordé par erreur, dans notre numéro d'hier, à la Banque Canadienne Nationale une étude faite par la Banque de Montréal sur le mois économique. Les lecteurs intéressés voudront bien corriger.

## LE PLACEMENT INEXPERIMENTE EST PERILLEUX...

Pour être profitable, le placement des capitaux doit s'aider de conseils éclairés et de sages avis.

C'est pourquoi notre Maison se recommande particulièrement à l'épargne méthodique comme à la spéculation. La prudence de ses indications, la compétence de son personnel, ses dix succursales, ses relations étroites avec tous les principaux organismes financiers, assurent à sa clientèle des rapports utiles et fructueux.

Membres des deux Bourses canadiennes, et collabors hors du parquet des agents de change, nous vous offrons les services d'une administration bilingue et hautement documentée.

La gérance de la Section Française est confiée à M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL.

## JOHNSTON AND WARD

NOUVELLE ADRESSE: Imm. de la Banque Royale

Tél.: Harbour 8281

MEMBRES: de la Bourse de Montréal, de la Bourse de Toronto, du "Montreal Curb Market", du "Winnipeg Grain Exchange", du "Board of Trade" de Chicago.

Tél.: Harbour 8281

## LE MARCHÉ DE MONTREAL

LE 2 MARS 1929

Cours fournis pour les farines, par la maison Elzèbert Turgeon, 136, édifice du Board of Trade pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour le beurre et le fromage par Gunn, Langlois & Cie, rue St-Vincent; pour le poisson par Hatton et Cie et pour les volailles par P. Poulin et Cie, les viandes, par Noé Bourassa, Limité, 45, marée Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

### FARINE ET ENGRAIS

Au baril, 2 sacs:  
1ère patente, Manitoba ..... \$7.50  
2ème patente, Manitoba ..... \$7.10  
Forte à boulanger, le baril ..... \$6.70  
Farine entière, le baril ..... \$6.50  
Farine à pâtisserie ..... \$7.60  
Gru blanc, la tonne ..... \$41.25  
Gru rouge, la tonne ..... \$36.25  
Son, la tonne ..... \$34.25

### BEURRE ET FROMAGE

Beurre:  
De ferme ..... 34s.  
De crèmerie, en blocs ..... 46s.  
De crèmerie, en boîte ..... 45s.  
Fromage:  
Québec, doux, meule de 20 lbs ..... 24s.  
Québec, doux, au morceau ..... 25s.  
Canadien, fort, mûle de 30 lbs ..... 29s.  
Canadien, fort, morceau ..... 30s.  
Kraft, boîte d'une livre ..... 37s.  
Kraft, boîte de 5 livres ..... 35s.  
Oka ..... 37s.  
Roquefort, meule de 5 lbs ..... 46s.  
Camembert, boîte doz. ..... \$5.00  
Gruyère, suisse, 1b. ..... 42s.

### OEUFs

(Prix fournis par la maison Z. Limoges et Cie).  
Oeufs frais:  
Chantecler ..... 54s.  
Extras ..... 52s.  
Premiers ..... 50s.  
Seconds ..... 39s.

### OEUFs D'ENTREPOT

Extras ..... 43s.  
Premiers ..... 40s.  
Seconds ..... 37s.

### SAINDOUX

En seau ..... 15 1-2s.  
En linette ..... 15s.  
En bloc d'une livre ..... 17s.

### Saindoux composé:

En seau ..... 14 1/2s.  
En linette ..... 14s.  
En bloc d'une livre ..... 16s.

### MIEL

Blanc can. de 5 lbs, la lb ..... 13 1-2s.  
Brun, seau de 5 lbs, la lb ..... 9 1/2s.  
Brun, seau de 10 lbs, la lb ..... 9s.

### VOLAILLES

Dindons, de 7 à 9 lbs ..... 46s.  
Dindons, de 10 à 12 lbs ..... 48s.  
Dindons, de 12 à 14 lbs ..... 50s.  
Dindons de 15 à 18 lbs ..... 52s.  
Poulets à griller ..... \$1.75 à \$2.00  
Poulets d'incubateur ..... \$1.50  
" de 3 à 3 1/2 lbs ..... 37s.  
" de 4 à 4 1/2 lbs ..... 40s.  
" de 5 à 5 1/2 lbs ..... 43s.  
" de 6 lbs et plus ..... 45s.

### Poules:

3 à 3 1/2 lbs 1-2 ..... 30s.  
4 à 4 1-2 ..... 33s.  
5 lbs et plus ..... 36s.  
Canards domestiques ..... 53s.  
Canards, Lac Brome ..... 38s.  
Oies ..... 30s.  
Cochons de lait, la lb. .... 35 et 38s.  
Pigeonneaux Jumbo, la paire ..... \$2.00  
Lapin, lb. .... 30s.  
Canards (sud-américain), paire ..... \$1.75  
Pardons, Montagnes Grises ..... \$2.50  
Poulets ..... \$1.10  
Pigeons, paire ..... 60s.  
Pigeonneaux ..... 1.50  
Faisan anglais, paire ..... \$6.00  
Pintades ..... \$2.50

### LE MARCHÉ DU POISSON

Ce sont les prix de détail:  
Filet gelé ..... 25s.  
Doré gelé ..... 20s.  
Poisson blanc, gelé ..... 20s.  
Aiglefin fumé ..... 12s.  
Filet d'aiglefin fumé ..... 17s.  
Morue fraîche ..... 10s.  
Filets d'aiglefin, frais ..... 20s.  
Plie ..... 10s.  
Crevettes ..... 45s.  
Homards vivants ..... 75s.  
Brochet ..... 13s.  
Truite de lac gelée ..... 20s.  
Saumon gelé (Coho) ..... 24s.  
Saumon (Spring) ..... 28s.  
Aiglefin frais ..... 9s.  
Eperlan ..... 20s.  
Doré frais ..... 30s.  
Maquereau gelé ..... 8s.  
Poissons salés, baril de 200 lbs:  
Morue No 1 ..... \$14.00  
Morue No 1 grosse ..... \$15.00  
Saumon Labrador No 1 ..... \$22.00  
Maquereau No 1 ..... \$26.00  
Sardines de Québec ..... \$10.00  
Hareng Labrador, baril ..... 12.50  
Hareng Labrador, 1-2 baril ..... 6.50  
Truite de mer ..... \$13.00  
Turbot ..... \$13.00

### HUITRES

Standard, canistre No 1 ..... \$2.75  
Select ..... \$3.25  
Boucnotches, baril ..... \$10.00  
Malpèques, baril ..... \$12.00

### VIANDES

Rosbif:  
Sirloin ..... 48s.  
Tenderloin ..... 35s.  
Epaule ..... 22s.

### Steak:

Ronde ..... 35s.  
Sirloin ..... 42s.  
Flanc ..... 35s.  
Côtelettes ..... 38s.  
Pointe de sirloin ..... 38s.  
Filet de bœuf frais ..... 1.10  
Hamburger ..... .35  
Porter House ..... 50s.  
Langue, la livre ..... 35s.  
Filet ..... \$1.10

Saucisses:  
Saucisse au porc frais ..... 25s.  
Saucisse Regal ..... 25s.  
Saucisse Belle Fermière ..... 30s.  
Veau:  
Quartier de derrière ..... 36s.  
Longe ..... 37s.  
Côtelette ..... 50s.  
Epaule ..... 22s.  
Fesse entière ..... 37s.

Patates sucrées	2.50 à 2.75
Salade frisée Montréal, moyen	1.90 à 2.00
3 douz.	2.75 à 3.00
Poireaux Jumbo	90c à 55c
Radis	1.00
Carottes	1.25 la poche
Navets	1.75 à 2.00
Betteraves	1.30 à 2.50 douz.
Salsifis	2.00 à 2.50
Panais	65 à 70
Épinards	80 à 85c
Patates Québec B.	1.40 à 1.50
Patates Vertes, N-B.	1.40 à 1.50
Tomates	4.00 à 4.25
Céleri Californie	9.50 à 10.00
Aubergines, Ontario	1.50 à 1.75
Plumets verts et rouges	6.00 à 6.50 case-t
Choux nouveaux	4.50 à 4.75 crete
Carottes nouvelles	4.50 à 5.00 crete
Salade Iceberg, Calif.	4.50 à 4.75 bte
Betteraves nouvelles	4.50 à 4.75 bte
Choux-fleur	2.65 à 2.75
All Californie	20 à 25 lb.
All Italien	15 à 20 lb.
Tangerines, la bte	3.40 à 3.50
Ananas Crète	5.00 à 5.25
Pereils la doz	90 à 1.00
POMMES en baril:	
Fameuse no 1 80 m. no 2 80 m.	
Baldwin, no 1 7.50, no 2 6.50, Done 5.75	
Spz, no 1 8.50, no 2 7.50, Done 6.50	
Greening, no 1 7.00, no 2 6.25, Done 5.75	
Starch, no 1 6.50, no 2 5.50, Done 3.75	
Pommes McIntosh Fancy	3.75 à 4.00
King no 1 6.00, no 2 4.50	
Russiet no 1 8.00, no 2 6.00	
Rhubarbe No 1, bte 2 douz. 3.00 à 3.25	
POMMES EN BOITE	
Winesap Fancy 3.25 à 3.50	
McIntosh Fancy 4.00 à 4.25	
Ces prix sont sujets aux variations.	

Demi-fesse bout rond	43s.
Devant	18s.
Foie	45s.
Viande de bœuf:	
Poitrine	18s.
Saucisse au bœuf	17s.
Rognon	30s.
Porc:	
Filet	45s.
Epaule	25s.
Tranches dans la fesse	35s.
Fesse, bout rond	32s.
Lard salé	28s.
Lard gras	28s.
Jambon épaule	32s.
Jambon épaule	25s.
Demi-jambon, bout rond	35s.
Tête	12s.
Demi-jambon, jarret	32s.
Bacon tranché:	
Marque "La Belle Fermière"	42s.
Bacon, le côté	43s.
Agneau du printemps:	
Quartier derrière	36s.
Quartier devant	20 et 22s.
Loin	35s.
Fesse	38s.
Côtelettes	45s.
Pattes courtes	30s.

### CEREALES ET FOURRAGES

La maison Joseph Quintal, Ltée, cote les prix de vente suivants, à Montréal:

### BLE

No 1, Northern ..... \$1.47  
No 2, Northern ..... \$1.42  
No 3, Northern ..... \$1.39

### AVOINE

Quest No 2 ..... 93s.  
Quest No 3 ..... 84s.  
D'alimentation No 1 ..... 68s.  
D'alimentation No 2 ..... 66s.  
Mais argentin ..... 1.20  
Blé à volailles, qualité moyenne par 100 livres ..... \$1.80 à \$2.00

### FOIN

Extras No 2 ..... \$17.50  
Mil No 1 ..... \$16.50  
Mil No 3 ..... \$15.50

### LE SUCRE

Prix fournis par la maison Hudson, Hébert, Chaput, Ltée.  
Granulé, 100 lbs, jute ..... \$5.60  
Granulé, 100 lbs, coton ..... 5.70  
Cassonade No 1, 100 lbs ..... \$5.30  
Cassonade No 2, 100 lbs ..... \$5.20  
Cassonade No 3, 100 lbs ..... \$5.10

### FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 165 des Comptoirs Est.

### FRUITS

Oranges Stunkist ..... 4.50 à 6.00  
Oranges Red Ball ..... 4.25 à 5.50  
Citrons Red Ball ..... 5.50 à 6.00  
Citrons Messina ..... 4.25 à 4.75  
Framboises, Floride ..... 5.75 à 6.00  
Pêches Howell ..... 4.25 à 4.50  
Bananes, 1-2 7/8 main, 200 à 300 le régime  
Bananes Jumbo ..... 4.50 à 4.75  
Pommes Fameuses ..... 3.75 à 4.00  
Raisins Empereur, Keg ..... 4.50 à 5.00  
Raisins Empereur, boîte ..... 3.25 à 3.50

### LEGUMES CANADIENS

Ataca ..... 12.00 à 12.30  
Echalottes ..... 6.00 à 6.50  
Aïchallottes ..... 60 à 65  
Oignons Espag. gros "crates" \$4.50 à \$5.00  
Oignons Espag. ..... 2.50 à 2.75

### LE placement diversifié

comporte des avantages exceptionnels; il diminue les risques, augmente le rendement et offre une grande sécurité.

En souscrivant aux titres d'un Investment Trust, dirigé par des financiers d'expérience, l'épargnant — quel que soit le montant de sa mise — répartit son capital sur un grand nombre de valeurs judicieusement choisies.

Prospectus envoyé aux intéressés sur demande.

### SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS DU CANADA

266 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal  
Téléphones: Harbour 7287-8-5733

### Nous indiquerons sur demande

une action privilégiée d'une grande entreprise américaine et canadienne de services publics, rapportant au cours actuel

**7%**

et dont le dividende, payable par chèque trimestriel, est gagné plus de quatre fois.

Le bénéfice net de cette entreprise est en augmentation de 20% sur l'année dernière. L'action est rachetable à 115 au gré de la société et il y a des chances qu'elle le soit avant longtemps.

Demandez en même temps notre dernière liste de valeurs et notre bulletin, l'Economiste.

### L. G. BEAUBIEN & CIE

Banquiers en Valeurs Mobilières  
84 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL  
Téléphone Lancaster 1135

### Avis d'assemblée

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de "LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'INVESTISSEMENT" sera tenue au Bureau-Chief de la Compagnie au No 276 rue St-Jacques ouest, Ch. 422 à Montréal mercredi le 13 mars, 1929 à midi aux fins de recevoir le rapport des directeurs pour l'exercice écoulé, pour être le Bureau de Direction pour l'année présente et pour décider de toutes questions qui pourraient être présentées à l'assemblée d'après les règlements de la compagnie.

PAR ORDRE DU BUREAU DE DIRECTION  
C. Poliquin, J.-N. Cabana,  
Secrétaire, Président.

### JOSEPH BROCHU WILFRID BROCHU

### BROCHU & COMPANY

MEMBRES DU MONTREAL CURB MARKET  
Immeuble Transportation, ch. 915 \*Harbour 5225  
Fil direct avec Toronto  
Ordres exécutés ponctuellement aux principales Bourses

### BRUNEAU & RAINVILLE

Membres de la Bourse de Montréal  
Membres du Montreal Curb Market  
101 rue St-Jacques, Montréal  
Téléphone: Harbour 4286\*

### DIVERSIFIÉ — dans une même valeur

Les deux facteurs décisifs de succès des compagnies de placement sont la solidité et la sécurité qu'entraîne la division des risques, et enfin une direction experte.

Des deux, la direction domine en importance.

### NESBITT, THOMSON & COMPANY

Montreal Toronto Ottawa  
Winnipeg Saskatoon Québec Hamilton London  
Vancouver Victoria

prises de profits. Brazilian reste toujours extraordinairement ferme et a clôturé à 68 3-8, une avance de 3-8 sur la veille.

Les papiers ont été quelque peu plus faibles, Abitibi clôturant à 47 1-2, un recul de 1 1-2, tandis que Canada Power a fermé à 30 1-2, un recul de 1 1-4.

Canada Cement a continué de s'avancer pour toucher 34 en fermant, une avance totale de 3 1-4 points dans la journée. Le reste de la liste a été ferme.

À Wall Street, les haussiers ont repris toute leur ascendance sur le marché et les avances se sont élevées jusqu'à 25 points dans le cas de Adams Express. Sur le Curb, Home Oil a touché un sommet à 16 1-4.

**Gonthier, Panet-Raymond, Masson & Cie Limitée**  
Banquiers et courtiers  
Achat, vente et échange de valeurs  
Sulte 420 Tel. HA. 6891  
276, rue St-Jacques ouest  
MONTREAL

# LA VIE SPORTIVE

## A mon avis...

Nous aurions aimé à laisser passer inaperçu l'article du Standard de samedi dernier au sujet de la joute Montréal-Canadien mais comme l'un de nos lecteurs nous écrit pour connaître la vérité nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre les choses au point.

Voici la teneur de la lettre que nous avons reçue:

Lacolle, 24 février 1929  
M. X.-E. NARBONNE,  
Le Devoir.

Monsieur,  
J'ai lu dans le Devoir du 22 février: "Le Canadien a remporté une victoire sur le Montréal en battant par 1 à 0, au Forum. Le bleu blanc rouge a bien mérité ce succès car il eut l'avantage du jeu pendant cinquante minutes. Maintenant j'aimerais savoir s'il est vrai que les arbitres n'ont pas été justes envers les marions et s'ils ont été commentés si bien que le Standard ne montre pas ce que les marions ont fait de mieux que les marions Lost to the Canadiens and to Hewitson, "bad cage during entire game" et laisse croire à tous ceux qui le reçoivent que les marions ont été vaincus. S'il est possible, encore une fois, j'aimerais à ce que vous republiez l'article du Standard de samedi: "Local hockey dans une assaillie avec les décisions de référence" dans le Devoir, pour que nous ayons de la campagne, qui n'avons pu assister à cette joute, puissions lire aux parisiens au sujet de ce Standard qui a menti. J'espère lire sur le Devoir de cette semaine la vérité.

Je remercie un amateur qui lit vos articles régulièrement dans la page du sport.

J.-C. CHOUINARD,  
Lacolle, Co. St-Jean, P.Q.

Pour l'information de ce lecteur nous dirons que l'article du Standard signé par "McD" est le plus mensonger que nous ayons lu et dénote un esprit de jalousie chez l'auteur. Le Canadien a bel et bien eu l'avantage sur le Montréal pendant cinquante minutes car le bleu blanc rouge fut constamment à l'attaque tandis que les marions se tenaient sur la défensive jusqu'au moment où Armand Mondou compte le point qui devait donner la victoire aux Habitants. Voici ce qu'écrivait la Presse le lendemain de cette fameuse joute:

"Après être demeuré sur la défense pendant 50 minutes et avoir vainement attendu que la chance vint lui donner un point et la victoire, le Montréal comprit qu'il ne faut pas toujours compter sur Dame Fortune pour réussir et se décida à faire un effort afin d'égaliser le résultat. Il était cependant trop tard et il eut beau lancer ses cinq hommes à l'attaque et faire l'impossible, il fut impuissant à empêcher la partie se terminer par un résultat de 1 à 0 en faveur du Canadien. C'était là une victoire richement méritée par l'équipe du gerant Cecil Hart qui avait eu à lutter contre des adversaires dont la rudesse souleva la colère de la foule à plus d'une reprise."

En ce qui concerne la tenue des arbitres, nous devons également ajouter que le Standard commet une grave erreur et est injuste à l'égard des officiers nommés par le président Calder car les deux arbitres torontois ont donné justice aux intéressés et ils ont fait noblement leur devoir. Le Standard est dans l'erreur lorsqu'il prétend que Hewitson a volé un point au Montréal lorsque Hooley Smith envoya la rondelle dans les buts du Canadien. Si "McD" n'avait pas vu la joute avec les yeux du cœur, il aurait constaté que ce n'est pas Bobby Hewitson qui a rappelé ce point mais bien Lou Marsh qui s'est rendu compte que le point avait été enregistré à la suite d'un hors-jeu et tous ceux qui se trouvaient près de l'arène ou se fit la passe ont été à même de constater que la passe était irrégulière.

"McD" prétend également que Hooley Smith fut injustement nommé par l'arbitre Marsh et que le joueur de centre du Montréal avait été constamment la victime des attaques des joueurs du Canadien, ce qui est encore faux et nous croyons devoir reproduire ce qu'écrivait le représentant du journal The Gazette le lendemain de la partie:

SMITH IN BAD HUMOR

"Hooley Smith had been playing in obvious bad humor during most of the struggle, and the fact that a goal of his was called offside in the hectic moments of the final period did not serve to improve his temper. He had cracked Lennox over the head earlier in the contest, and although he got away with this attack, he received three penalties for illegal work with stick and body in the many clashes with the opposition."

"McD" reproche au président Calder d'avoir nommé deux arbitres de Toronto alors que les Leafs étaient intéressés à voir le Montréal essayer une défaite aux mains du Bleu-Blanc-Rouge mais nous sommes prêts à parer que l'auteur de l'article de samedi dernier ne trouvera pas étrange le fait que ce même M. Calder ait nommé deux arbitres montrealais pour diriger la joute de jeudi soir entre les Marions et les Leafs.

Nous ne nous étendrons pas davantage au sujet de cet article car nous croyons que nous avons même donné trop de publicité à son auteur mais nous avons tenu à relever certaines assertions du Standard afin de mettre les choses au point et d'aider ceux qui ont eu l'avantage d'assister à la partie du 21 février, au Forum, sachent que "McD" ne dit pas la vérité et qu'il commet une grave injustice à l'égard de MM. Hewitson et Marsh.

X.-E. NARBONNE

## LES PARTIES DE CE SOIR DANS LA N. H. L.

Quatre intéressantes parties sont inscrites au programme de la ligue de hockey Nationale pour ce soir et ces joutes pourraient bien causer certaines surprises car, à la fin d'une saison il se produit souvent des choses inattendues.

Les deux principales joutes à l'affiche sont les rencontres entre le Canadien et le Boston, au Forum, de la rue Sainte-Catherine ouest, et la partie entre les Sénateurs et le Toronto dans la Ville-Reine. Les autres joutes sont les suivantes: Montréal vs Chicago (à Détroit), et Détroit à Pittsburgh.

Au point de vue local c'est maintenant la lutte pour la première place de la section canadienne qui va intéresser les amateurs de hockey. Il est pratiquement admis que Montréal n'a plus de chance de rester dans le détail, à moins que Toronto ne faiblisse, ce qui est loin d'être probable s'il faut en juger par la tenue des Leafs contre les Marions jeudi soir au Forum.

Pour le moment le Canadien n'a rien à craindre, mais il ne lui faudra pas pecher par excès de confiance, s'il veut rester en tête de sa section. Le Bleu-Blanc-Rouge a encore six parties à jouer tandis qu'il en reste cinq à l'Américain. Les hommes de Cecil Hart peuvent donc s'assurer la première place en gagnant quatre de ces six parties. Dans ces conditions le Canadien finirait avec un point en avant de l'Américain.

La joute de ce soir promet d'être fort intéressante pour la bonne raison que Boston risque beaucoup plus que le Bleu-Blanc-Rouge. A l'heure qu'il est l'équipe de Art Ross est sur un pied d'égalité avec le club de Lester Patrick, en tête de la section américaine. Si Boston gagne ce soir, l'égalité est brisée.

## DEMAIN LA DEUXIEME DE LA SERIE

La deuxième partie de la série entre le Saint-François-Xavier et le Pacifique Canadien de Sherbrooke, champion des Cantons de l'Est, sera jouée demain après-midi à l'Aréna Mont-Royal. Par suite de l'exploit sensationnel de Tony Baril qui a compté trois points au cours de la période finale, le Saint-François se trouvera à commencer la partie avec une avance de deux points sur ses adversaires. C'est donc dire que le Saint-François-Xavier a une grosse chance de vaincre. Le gagnant de dimanche rencontrera ensuite le Kéogami-Jonquières pour le championnat intermédiaire de la province de Québec.

Alignement des équipes:  
St-Frs-Xavier Pac. Canadien  
Gagnon but Workman  
Brunet défense O'Donnell  
A'Hearn défense Wolfe  
Fedeaull centre Mitchell  
Carroll avant Lepage  
Baril avant Towne  
Subs. Saint-Frs-Xavier: Gagnon, Bourgouin et Lapointe.  
Subs. P. Canadien: Alexander, Wilson et Edgcombe.

## Le festival du Mont-Saint-Louis

La grande fête sportive du Mont-Saint-Louis aura lieu samedi, le 9 mars, à l'Aréna Mont-Royal. Inutile d'insister sur la valeur et l'attrait de cet événement annuel, que des milliers de personnes sont heureuses de voir et d'applaudir chaque année. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'Aréna ne sera pas assez spacieuse pour recevoir ceux qui voudront s'y porter samedi prochain à deux heures.

Le programme est rempli de caractéristiques: partie de hockey entre le Mont-Saint-Louis et l'Ecole Polytechnique; course de nations représentées par des élèves de l'ins-titution; course en bicyclettes sur la glace; course des écoles de Montréal; course de deux milles, etc., etc.

Un magnifique programme musical, exécuté par l'harmonie du collège sous la direction habile de M. J.-J. Goulet, viendra ajouter ses notes joyeuses à ces attractions.

Les billets de promenades et de loges à \$1.00 sont déjà épuisés; il reste cependant quelques bons billets à 75 et 50 sous.

Inf., Comité des jeux, 244, rue Sherbrooke est. Tél. Plateau 2165, 2166, 2167.

## JIMMY MALONEY EST VAINQUEUR

Boston, 2. — Jimmy Maloney, poids lourd de Boston, a servi une mauvaise raclée à Tom Heeney, hier soir, dans leur combat de dix rondes. Maloney bombarde le gars des Antipodes de crochets et de jabs dans chacune des rondes, et sortit lui-même de la bataille sans porter une seule marque. Heeney avait la figure ensanglantée mais il se battit courageusement jusqu'à la dernière minute.

Maloney prit huit rondes. Heeney une, et l'autre fut égale.

Philadelphie, 2. — Ed. Strangler Lewis, ancien champion du monde des poids lourds à la lutte libre, a remporté une victoire facile sur l'Italien Giano Garibaldi, hier soir, en le tombant en quarante-huit minutes.

## LA DERNIERE DANS LA LIGUE AMATEUR DE L'EST

Lundi soir, le 4 mars prochain, la Ligue Amateur de l'Est présentera sa dernière partie régulière de la saison à l'Aréna de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles.

La première partie sera entre le Beauvillage et le Cercle Mercier. Ce dernier fera un effort pour triompher de son adversaire afin de se mettre sur un pied d'égalité pour la troisième position que les hommes d'Edgar Pichet lui ont entendue au cours de la présente élimination. Ce sera un beau lever de rideau.

Ce qui suscite plus d'intérêt et de pronostics c'est la partie suivante au programme qui sera sans contredit le clou de la soirée. Le Montréal-Est rencontre le Saint-Denis. Eux aussi n'ont qu'une partie de différence dans le comptage des points pour la première position et une victoire pour le Saint-Denis mettrait l'égalité chez les deux aspirants au championnat.

Jusqu'à la lutte a été chaude entre ces deux rivaux et malgré que le Montréal-Est eût obtenu deux victoires sur trois avec le Saint-Denis, les deux clubs ont le même nombre de points comptés dans leurs trois rencontres, soit 5 à 5.

Comme la Ligue Amateur de l'Est est la ligue aux surprises par excellence, il vaudra mieux attendre l'issue de cette partie pour se prononcer vu que les deux clubs disposent de chances égales pour prévoir la victoire.

La rencontre de ces deux premiers clubs a toujours fourni du jeu captivant et contesté et c'est avec impatience que les amateurs de l'Est attendent que les hostilités commencent entre ces clubs afin de voir une magnifique exhibition.

La joute de ce soir promet d'être fort intéressante pour la bonne raison que Boston risque beaucoup plus que le Bleu-Blanc-Rouge. A l'heure qu'il est l'équipe de Art Ross est sur un pied d'égalité avec le club de Lester Patrick, en tête de la section américaine. Si Boston gagne ce soir, l'égalité est brisée.

POSITION DES CLUBS

	P.	G.	P.	N.	Pr.	C.	Pts
Mt-Est	11	8	2	1	36	17	17
S.-Denis	11	7	3	1	27	10	15
B'village	11	2	6	3	15	32	7
Mercier	11	2	8	1	17	36	5

GARDIENS DES BUTS

	Pties	Pr	Ctre
Lalonde, St-Denis	11	27	10
Trudeau, Mt-Est	10	36	27
Loèveque, Beauvillage	9	13	18
Joannette, Mercier	5	10	17

J. Smith du Montréal-Est, est son premier avec neuf points comptés à date. Il ne reste plus qu'une partie régulière à jouer contre le Saint-Denis. Corneiller, de ce dernier club, qui est deuxième compteur de la ligue avec sept points, fera une guerre à outrance à son rival Smith pour l'empêcher de compter et d'en mettre lui-même quelques-uns à son crédit pour changer le classement actuel. Il verra même toujours du côté du pénitencier et il demeure en solide position comme potential avec 26 minutes à la clôture.

## LES MILLIONNAIRES SONT VICTORIEUX

London, 2. — Le London a été éliminé des séries de détail de la Ligue de Hockey canadienne en subissant une défaite hier soir aux mains des Millionnaires de Toronto par un résultat de 3 à 2.

Une piètre assistance fut enregistrée à cette partie qui était cependant très importante mais les amateurs locaux semblent se désintéresser de plus en plus des joutes de cette ligue.

Composition des équipes:  
Toronto London  
Fisher but Ironstone  
Young défense Redding  
Gray centre King  
Doraty avant Primeau  
Clark avant Randie  
Rice sub. Lowrey  
Dunning sub. McGuire  
Frew sub. Goodwillie  
Green sub. Moore  
Gauthier sub. Lever  
Williams sub. Connacher  
Arbitre: Dr. Jerry Laflamme, Woodstock.

SOMMAIRE

1—Toronto—Dunning	12.00
2—London—Goodwillie	15.30
Deuxième période	
3—Toronto—Rice	12.00
4—Toronto—Dunning	13.40
5—London—Primeau	18.10
Troisième période	
Pas de point.	

## LE PROGRAMME DU HOCKEY

Voici la liste des prochaines joutes de hockey qui seront disputées dans les séries régulières et de détail chez les amateurs et les professionnels:

- CET APRES-MIDI  
Détail junior  
Y. M. H. A. vs Victoria.  
CE SOIR  
LIGUE NATIONALE  
Boston à Canadien.  
Montréal à Chicago.  
Ottawa à Toronto.  
Détroit à Pittsburgh.  
LIGUE CAN.-AMERICAINE  
New Haven à Boston  
Philadelphie à Springfield.  
Newark à Providence.  
LIGUE CANADIENNE  
Niagara Falls à Buffalo.  
DEMAIN APRES-MIDI  
Détail intermédiaire  
Pacifique vs St-François-Xavier.  
DEMAIN SOIR  
Ligue Nationale  
Rangers à Détroit.  
LIGUE CAN.-AMERICAINE  
Springfield à New-Haven.  
LUNDI SOIR  
Détail junior  
Y. M. H. A. vs Victoria.

**FORUM WILBANK 6131**  
CE SOIR A 8 H. 30 P.M.  
**Boston vs Canadiens**  
Places debout: \$1.00, \$1.25; admission 50 c. Taxe comprise.  
Billets maintenant en vente.

## La signification de ces lettres

M. Joseph Hamand, de Blain Lake, Sask., nous écrit pour savoir la signification des lettres placées au haut des chiffres dans le tableau du classement des équipes et nous nous empressons de lui fournir l'information demandée.

P. J. signifie parties jouées; G. signifie parties gagnées; P. signifie parties perdues; P. signifie les points comptés par le club; C. signifie points comptés contre le club; Pts signifie le total des points obtenus par le nombre de parties gagnées et nulles. Une partie gagnée donne deux points tandis qu'un point est mis au crédit d'une équipe pour chaque partie nulle.

## LIGUE CANADIENNE

Détroit à London.  
Buffalo à Kitchener.  
Windsor à Niagara Falls.  
DEMAIN SOIR  
Détail intermédiaire  
Ligue Nationale  
Montréal à Détroit.  
Américain à Ottawa.  
Rangers à Boston.  
Chicago à Pittsburg.

Ligue Can.-Américaine  
Boston à Providence.  
MERCREDI SOIR  
Détail du Téléphone et Ch. de Fer  
Bell Telephone vs C. N. R.  
Consolation  
Northern Electric vs C. P. R.  
Ligue Can.-Américaine  
New-Haven à Philadelphie.  
Ligue Canadienne  
Windsor à Buffalo.

JEUDI SOIR  
Ligue Nationale  
Ottawa à Canadien.  
Toronto à Chicago.  
Ligue Canadienne  
London à Détroit.  
Toronto à Niagara Falls.  
VENDREDI SOIR  
Détail provincial  
Victoria vs Champion intermédiaire.

Ligue Can.-Américaine  
Newark à Philadelphie.  
Ligue Canadienne  
Windsor à Kitchener.

**Jimmy McLarnin bat Joe Glick**

New-York, 2. — Jimmy McLarnin, le sensationnel boxeur de Vancouver, a mis Joe Glick hors de combat à la seconde ronde de leur bataille, à Madison Square Garden, hier soir. Glick fut envoyé à jouer à deux reprises pour y demeurer neuf secondes, avant de recevoir un coup de la droite qui l'envoya pour de bon respirer la résine.

Au cours de préliminaires, Stanislas Logaza, du Chili, obtint la décision en dix rondes, sur Lope Tenorio, des Philippines.

## LE RADIO

(Suite de la page quatre)

## Programme de dimanche Postes extérieurs

- 2 H. P.M.  
NBC System. Biblical Drama à WEAF.  
NBC System. Royal Symphony à WJZ.  
WTAM, 1070-280, Cleveland. Concert.  
2 H. 30 P.M.  
NBC System. Vocal WEAF.  
NBC System. Causerie à WEAF.  
NBC System. Young Peoples Conf. à WJZ.  
WOR, 710-422, Newark. Symphonie Philharmonique.  
3 H. 30 P.M.  
WOY, 790-375, St. Paul. Orgue.  
4 H. P.M.  
NBC System. Dr. Parkes Cadman à WEAF.  
NBC System. Marie Damrosch Program à WJZ.  
WTAM, 1070-280, Cleveland. Orch. Cleveland.  
4 H. 30 P.M.  
WPG, 1100-272, Atlantic City. Prog. de concert.

## Culture physique au National

La gymnastique suédoise pratiquée au National convient à tous, et régle par une progression très sage et rationnelle l'exercice de tous les muscles du corps.

L'ordre et l'horaire des cours au gymnase sont comme suit:—

LUNDI

8.30 — 10.00 a.m.	Cours privés — Culture physique
1.30 — 3.30 p.m.	Section féminine Culture physique
2.30 — 5.00 p.m.	Section féminine Culture physique et tennis
2.30 — 5.00 p.m.	Messieurs Culture physique
5.30 — 6.30 p.m.	Hommes d'affaires Culture physique
8.30 — 10.30 p.m.	Section féminine Tennis Culture physique et jeux
8.30 — 10.30 p.m.	Section féminine Tennis Culture physique et jeux

MARDI

1.30 — 3.30 p.m.	Section scolaire M. Culture physique et jeux
1.30 — 4.30 p.m.	Section scolaire M. Natation
1.30 — 6.30 p.m.	Hommes d'affaires Culture physique
2.30 — 9.30 p.m.	Classe générale Culture physique
6.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
9.30 — 10.30 p.m.	Classe spéciale Culture physique et jeux
8.00 — 10.00 p.m.	Messieurs Natation

MERCREDI

8.30 — 10.00 a.m.	Cours privés — Culture physique
1.30 — 3.30 p.m.	Section scolaire M. Culture physique et jeux
2.30 — 5.00 p.m.	Section scolaire M. Natation
5.30 — 6.30 p.m.	Hommes d'affaires Culture physique
8.30 — 10.30 p.m.	Classe générale Culture physique
9.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
8.30 — 10.00 p.m.	Messieurs Natation

JEUDI

1.30 — 11.45 p.m.	Section féminine Natation
1.30 — 4.30 p.m.	Section scolaire M. Natation
1.30 — 3.00 p.m.	Messieurs Natation
8.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
9.00 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
4.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation

VENDREDI

8.30 — 10.00 a.m.	Cours privés — Culture physique
1.30 — 3.30 p.m.	Section scolaire M. Culture physique et jeux
2.30 — 5.00 p.m.	Section scolaire M. Tennis
5.30 — 6.30 p.m.	Hommes d'affaires Culture physique
8.30 — 10.30 p.m.	Classe générale Culture physique
9.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
8.30 — 10.00 p.m.	Messieurs Natation

SAMEDI

10.00 — 11.45 p.m.	Section féminine Natation
1.30 — 4.30 p.m.	Section scolaire M. Natation
1.30 — 3.00 p.m.	Messieurs Natation
8.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
9.00 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation
4.30 — 10.30 p.m.	Messieurs Natation

DIMANCHE

1.30 — 4.30 p.m.	Dames et Messieurs Tennis
1.30 — 4.30 p.m.	Messieurs Tennis
4.30 — 10.30 p.m.	Jeux divers

A la discrétion de l'Administration, des changements pourront être faits suivant les besoins.

Les membres qui désirent suivre ces cours devront s'inscrire immédiatement en adressant au professeur de gymnastique, M. Boudreau. Les membres désirant suivre des cours privés de culture physique devront adresser au professeur afin qu'il puisse former ces classes spéciales. Nous tenons à rappeler que seuls les membres en règle avec l'Association ont le privilège de participer à ces cours, les cours privés exceptés.

L'Association espère que cette saison, les membres encourageront plus que jamais les cours de culture physique de la Palastre.

Les membres voudront bien prendre note qu'une contribution de \$3.00 sera chargée pour participer à la section du TENNIS à l'intérieur et extérieur.

Nous demandons aussi aux membres de vouloir bien nous faire tenir tous changements d'adresse.



"Alouette, gentille Alouette! Alouette, je te plumerai."

Ainsi chantaient les voyageurs et les coureurs des bois, lorsqu'ils fumaient assis autour du feu, au bon vieux temps du régime français. C'est aussi ce que chantent les hommes de Québec lorsqu'ils fument

# LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE

le choix des connaisseurs

C'est un merveilleux mélange des meilleurs tabacs du vieux Québec. Des experts ont choisi chaque variété en vue d'obtenir l'arome délicat et la riche saveur de l'ALOUETTE.

Prêt pour la pipe, l'ALOUETTE arrive en parfaite condition, dans un paquet scellé, enveloppé de papier ciré. Pas d'ennui—pas de perte.

COUPON-PRIME DANS CHAQUE PAQUET

- NBC System. McKinney Musicians à WJZ.  
3 H. P.M.  
NBC System. Conk's Travelog à WJZ.  
WLW, 700-423, Cincinnati. Vesper Service de concert.  
9 H. 45 P.M.  
NBC System. El Tango Romantico à WJZ.  
10 H. P.M.  
WJR, 750-490, Détroit. Demi-heure heureuse. Musique.  
WPG, 1100-272, Atlantic City. Musique.  
10 H. 15 P.M.  
NBC System. Studebaker Champions à WEAF.  
WLW, 700-423, Cincinnati. Musicale.  
10 H. 45 P.M.  
NBC System. Light Opera à WEAF.  
WJZ, 760-394.5, New-York. Violoniste.  
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orgue.

- CPCA, 810-357, Toronto. St. Pauls Angl.  
KDKA, 980-305, Pittsburgh. Services.  
NBC System. Old Company's Program à WEAF.  
NBC System. Chicago Symph. à WGN.  
NBC System. The Nomads à WJZ.  
WLW, 700-423, Cincinnati. Programme en dinant.  
WPG, 1100-272, Atlantic City. Concert.  
WTAM, 1070-280, Cleveland. Orch. Hollenden.  
7 H. 30 P.M.  
NBC System. Major Bowes Family à WEAF.  
NBC System. Concert Baldwin à WJZ.  
8 H. P.M.  
NBC System. Enna Jettick Melodies à WJZ.  
8 H. 30 P.M.  
NBC System. Colliers Hour à WJZ.  
CPCA, 810-357, Toronto. Fanfare Waterloo.  
9 H. P.M.  
NBC System. "Our Government" à WEAF.  
9 H. 15 P.M.  
NBC System. Atwater Kent Hour à WEAF.

## PETITES AFFICHES

Tarif  
TOUTES DEMANDES — Localité: Maisons, chaucours, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remède de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSAGES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.  
CARNET MONDAIN etc. — \$1.00 par insertion.

## INSTITUTEURS ou INSTITUTICES DEMANDES

On demande pour la Saskatchewan des instituteurs ou institutrices possédant diplôme supérieur d'École normale et connaissant bien l'anglais. Inutile d'écrire sans ces qualifications. Salaire variant de \$1100 à \$1200 par année. Ouverture des classes du 1er au 15 mars. S'adresser immédiatement à Raymond Denis, Président général, Vanda, Sask. 27-2-29

## MEDECIN DEMANDE

Maison de médecin à vendre, avec garage et tennis. Bonne clientèle, conditions avantageuses. Départ pour cause de santé. S'adresser à Mme J.-A. Hébert, Marville, P.Q.

## A VENDRE

Poste de Cinéma Pathé renforcé N.A.R., neuf. Film Standard. Un bon marché. S'adresser Casler 108. Le Devoir. 5-3-29

## PIANO A VENDRE

Piano droit, neuf, à vendre à bonne condition. Cause déménagement. S'adresser à 3656, rue Saint-Denis, apt. 6.

## MAISON A VENDRE

2 logements de 5 appartements chacun, en bon état. Terrain 25 x 100, au numéro 7077 de Saint-Vallier. \$4,700.00. Téléphone: Harboure 1241. J.n.o.

## ORGUES A VENDRE

Les orgues de la Cie d'Orgues canadiennes de St-Hyacinthe se distinguent par le choix des matériaux, la solidité de la construction, le beauté des jeux et la possibilité d'une répartition variée. Prix à partir de \$2500. Facilités de paiements. S'adresser au représentant A. Dumais, 1143, rue Crescent, Montréal. 9-3-29

## ANNONCES MUNICIPALES

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL par Thomas Chatterton, No 446, 41ème Avenue, Verdun, pour permission d'installer deux réservoirs à gazولين, un moteur électrique de 5 c.v., et une chaudière à vapeur de 10 c.v. sur le lot No P-707, quartier Ste-Anne, Nos 497-499 Wellington.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 2 mars 1929.

**AVIS**  
DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL par Wilfrid Blanchette, 466 Paquet, pour permission d'établir cinq moteurs de 12 c.v. et deux charnières de 30 c.v. sur le lot No 45, quartier Louis, No 266 des Pins ouest.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 2 mars 1929.

**AVIS**  
DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL par Wong Sing, No 4 Mile pour permission d'établir une buanderie publique, sur le lot No 179, subdivisions P-40, quartier Notre-Dame de Grâce, 24 Adingdon.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les quinze jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 2 mars 1929.

**AVIS**  
DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL par J.-A. Paiement, No 23 Blvd Gouin ouest, pour permission d'établir un garage public et un atelier de réparation d'automobiles, et installer deux réservoirs à gazولين, un moteur de 5 c.v. sur le lot No 53, subdivisions 5-8, quartier Ahuntsic, No 2361 Blvd Gouin ouest.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 2 mars 1929.

**AVIS**  
DEMANDE à été faite à la CITE

COIN DES JEUNES

AUJOURD'HUI... PAS DEMAIN!

Vous avez tous entendu prononcer cette maxime, mes chers petits lecteurs et lectrices: "Il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même"; elle est tellement habitée à l'entendre qu'on n'y attache pas une grande importance. Pourtant, comme il est simple, le conseil contenu dans cette simple phrase! Et comme il mérite bien notre réflexion!

Une chose bien pénible arrivée un jour, lorsque j'étais une petite fille comme vous, est toujours demeurée bien vivante dans ma mémoire. C'était un homme pauvre qui venait de recevoir un héritage inespéré, et qui avait employé cet argent à construire une propriété à plusieurs logements. Le travail fini et la maison prête à recevoir les locataires, il fut question de l'assurer, or, le propriétaire, qui demeurait à la campagne, ne voulant pas se rendre à Montréal uniquement pour régler la question d'assurance, attendit d'avoir d'autres affaires, ce qui retardait son voyage d'une semaine. Mais il arriva que la veille du jour où il devait s'acquitter de cette tâche, un incendie se déclara à la maison voisine de la sienne, et comme le vent était grand, l'impitoyable flamme atteignit sa propriété et la rasa jusqu'au sol. Le pauvre homme en devint fou: c'était bien assés, n'est-ce pas?

Vous, mes jeunes amis, vous n'avez pas autant de responsabilité mais pourquoi ne pas vous habituer dès maintenant à l'exactitude dans les petites choses. C'est bien commode à sa petite paresse de dire: "Demain, j'écrirai cette lettre... Demain, je reprendrai mes bas... Demain, je rendrai visite à ma vieille marraine qui est malade et qui s'ennuie". Mais, en attendant, l'amie attend avec impatience la lettre espérée... les trous des bas s'agrandissent... et la vieille marraine souffre de l'isolement. Demain, la phrase commode reviendra peut-être, et puis après-demain... et c'est ainsi que choses et gens souffrent de notre négligence.

Aujourd'hui, les conséquences de ce défaut sont légères; plus tard, à mesure que vous vieillirez et que vos responsabilités seront plus lourdes, vous pourrez vous attirer des ennuis très graves en remettant toujours à plus tard les choses que vous pourriez si facilement accomplir le jour même.

L'amie LINE

MONOLOGUE

L'ASPIRATEUR

La scène peut représenter n'importe quelle pièce d'un appartement. Une chambre de fillette, par exemple, un peu en désordre. Jeannette entre. Costume de ménagère moderne: blouse et bonnet. Elle tient un mouchoir sur ses yeux.

Soudain elle éclate de rire: Ah! ah! hi! hi! hi!

Elle découvre sa figure, qui paraît toute barbouillée de larmes et de poussière et s'avance sur le devant de la scène:

Quelle histoire, mon Dieu! Et comme je me suis rendue ridicule! Ma chère maman a bien raison de m'appeler toujours une petite étourdie!

Ecoutez plutôt mon aventure de tout à l'heure. Montreal-vous cependant indulgents car je ne demande qu'à me corriger. J'en prends la ferme résolution devant vous! (Elle fait le geste de prêter serment.)

Maman, toujours surchargée de besogne, a beaucoup de mal pour entretenir au mieux notre maison, avec la seule aide de notre bonne Marion. Aussi a-t-elle acheté un aspirateur pour faciliter son travail. Je l'avais déjà vu marcher, mais je mourais d'envie de m'en servir moi-même.

Avant donc terminé rapidement mes devoirs, j'ai été offrir mes services à maman.

Pourrais-je, chère maman, ai-je dit calmement, mettre ma chambre en ordre, et me servir de votre nouvel aspirateur?

Certainement, a répondu maman, mais sursaut- tu le faire marcher?

Oh! oui, maman, ai-je dit tranquillement. C'est d'ailleurs peu difficile et ce sera si amusant!

Alors nantie de la permission, j'ai pris ma blouse de travail et j'ai été chercher cette petite machine. J'ai ensuite mis la prise de courant, rron! rron!

Ravie de ce début, je dirige le tube vers mon tapis de chambre quand, ah! jugez de ma stupefaction! toute la poussière en jaillit au lieu d'être aspirée. Je me précipite (geste), j'arrête. Après un instant de réflexion, ayant entendu

Plusieurs recouvrent l'appétit de la jeunesse

mes frères parler du sens du courant électrique, je retripote la prise de courant, la retourne et je recommence. Même résultat! La chambre était pleine de poussière et j'avais chaud! Après un long moment d'efforts décevants, j'ai dû m'avouer vaincue, vaincue par cet aspirateur! (Elle pleure).

Alors, je suis allée à la recherche de maman, pour lui demander conseil. J'avais perdu mon bonnet du matin dans la bataille, mes cheveux étaient ébouriffés et j'étais couverte de poussière! Maman était au salon. Je frappe, j'entre (geste). Patatras, il y avait deux dames amies en visite! Je bredouille un bonjour hâtif. Maman paraissait surprise et mécontente de ma tenue. Alors j'ai dit très vite: "Maman, l'aspirateur ne marche plus du tout!"

Comment, dit maman suffoquée, tu l'as cassé!

(Avec énergie). Oh! non, maman, il marche encore, mais seulement, à rebours!

Voyons cela, ont dit des deux dames avec ensemble. Jeannette va nous faire une démonstration.

Alors, nous sommes toutes allées dans ma chambre et la poussière a recommencé à voltiger. Il en sortait de partout.

Petite étourdie, a dit maman, tu ne vois donc pas que le tube est branché sur le ventilateur. Tu souffles l'air au lieu de l'aspirer!

En un tour de main, elle a remis tout en place et la poussière a commencé à disparaître.

J'étais si confuse et j'avais eu tant d'émotions, que je me suis mise à pleurer, tandis que maman et les deux dames riaient de ma figure barbouillée. Ah! ah! ah! J'ai fini par en rire aussi, tout en pleurant, hi! hi! hi! et malgré tout, suivez mon conseil, méfiez-vous de votre aspirateur! (Elle se retire dignement).

La perdrix et le chat sauvage

Mère Perdrix à la charmille, Menait sa petite famille — Sept amours de Perdreaux, les uns, jolis et gais, — Quand elle aperçut aux aguets, Dans le feuillage, Un Chat sauvage

Qui, de son poste, avait tout vu. Que faire? — Pris au dépourvu, Un savant eût perdu la tête. La simple Bête D'un appel ou d'un signe a bien vite averti

Sa troupe, Et, sitôt qu'elle voit blotti Le dernier groupe, Elle signale un accident, Chancelle, Tombe, se relève en boitant, Fait un crochet; puis, eût attend, Repart, attire au loin la poursuite après elle.

Bref, quand elle rouvre son aile, C'est pour laisser à jeun, dévorant... son dépit, Le chasseur que, sous bois, un Merle le siffle et raille.

Doutez, après cette trouvaille, Que le coeur donne de l'esprit! Emile ODIER

La page féminine

(Suite de la page cinq)

Chez les femmes d'affaires

RESUME DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 1928-1929

Mardi le 6 février, avait lieu à la maison d'œuvres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, l'assemblée régulière, mensuelle, de l'Association des Femmes d'Affaires, sous la présidence de Mlle F. Phaneuf. Cette réunion était la dernière du terme.

Après la lecture des minutes et de la correspondance reçue, Mme T. Mongenais, trésorière, donna le compte rendu du rapport financier.

Avant que le conseil laisse son siège, pour qu'on procède aux élections, Mlle Phaneuf, présidente sortante de charge, dit son regret d'avoir à accepter la démission de Mme Marcotte, 1ère vice-présidente, et celle de Mme R. Vennat, 2e vice-prés. A toutes deux elle offre ses sincères remerciements pour le passé.

A titre d'ouverture de la première heure et d'ex-présidente, Mlle Phaneuf suggère que le nom de Mme Marcotte soit porté au conseil d'honneur. Approuvé avec enthousiasme par les membres.

Mlle Phaneuf invite les membres à assister aux cours de droit public qui seront donnés à l'Université de Montréal, par M. Ed. Montpetit. Ces cours comprendront cette année, 20 leçons, et commenceront le lundi, 4 mars, à l'Université, rue Saint-Denis.

Mlle F. Phaneuf, la présidente, prononce une brève allocution, dans laquelle elle passe en revue les travaux accomplis durant l'année qui finit.



Les goûters rapides, habituellement froids, que l'on avale rapidement pour que l'heure du dîner ne s'écoule pas sans qu'on se soit divertie un peu, sont le plus sûr moyen de ruiner l'estomac, et vous souffrez d'indigestion, de brûlements d'estomac, de ballonnements, de nervosité, de maux de tête, et, pis que tout, vous maigrissez, pâissez et faiblissez.

S'il vous faut manger de cette façon, ayez toujours un paquet de Diapésine de Pape sous la main pour pouvoir mâcher un de ces agréables comprimés après vos repas. Ils conservent les aliments frais, de telle sorte que votre estomac peut les digérer.

Suivez l'exemple de milliers de gens qui ont recouvré leur appétit de jeunesse. Tous les médecins recommandent et garantissent la Diapésine de Pape pour soulager et adoucir l'estomac en cinq minutes.

Pour rendre nos assemblées plus intéressantes et instructives, nous avons d'abord fait appel à plusieurs conférenciers:

En mars: M. J.-A. Dugal, gérant général de la Maison Dupuis et Frères, vient nous parler de l'histoire et du fonctionnement de cette importante maison. C'était à l'époque de son 60ème anniversaire.

En avril: M. Guy Vanier, notre aviseur légal, nous fit une conférence fort intéressante et appréciée à nos cadres, en nous renseignant sur les "Formalités" à remplir dans la formation d'entreprises commerciales, surtout celles dirigées par les femmes mariées. M. Vanier parla ensuite "Du rôle de la monnaie dans le commerce et du mécanisme des échanges".

En mai: Mme Léila Hayes, une des fondatrices de notre association, ex-présidente, nous raconta dans une fine causerie, ses expériences au cours des 26 années qu'elle a passées dans le commerce. Elle a démontré qu'il n'est pas nécessaire de posséder un gros capital pour entrer en affaires; avec une administration honnête, de la prudence, du courage, de l'ardeur au travail, de la bonté, de la justice envers son personnel, et de la bienveillance vis-à-vis la clientèle on peut arriver au sommet d'une carrière.

En juin: Mme L. Côté, sec.-correspondante, a fait l'histoire de l'Association au point de vue financier.

En décembre: M. J.-A. Paulhus, ex-président de la Chambre de commerce, a fait la narration d'un voyage dans l'Ouest et le Nord-Ouest canadien. Détails d'observation traités en maître. Causerie du plus haut intérêt.

En janvier: M. Chs Thivierge, contrôleur général de la Banque Canadienne Nationale, est venu nous entretenir de l'économie politique banquière. Ce sujet a vivement intéressé les membres qui, comme femmes d'affaires, ont un besoin immédiat de transiger avec les banques.

Vers la mi-janvier, le conseil a invité tous les membres anciens et nouveaux à une réception dans les salons de la Fédération. Bon nombre de ses membres y ont répondu. Il y eut concert, on jeta aux cartes, on servit le goûter, etc.

A l'étude: Nous avons songé cette année à la possibilité d'établir une caisse de secours en cas de maladie, pour nos membres.

Mlle Phaneuf remercia alors son conseil et toutes celles qui l'ont aidée dans sa tâche et laissa ensuite son siège.

Mme Marcotte fut choisie présidente d'élection et on procéda à la formation d'un nouveau conseil. Le rapport des élections, les noms de celles qui feront partie du nouveau conseil pour l'année 1929-1930, a été publié dans le Devoir du 9 février dernier.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOU. 1241\*)

ECLIPSE chez DUPUIS

Nouveau Papier - Tenture, Verni, Ciré et Peinturé

Profitez de cette vente — ces bas prix vous feront économiser et la main-d'oeuvre vous coûtera moins cher en faisant tapisser maintenant.

Papier-tenture: Papier-tenture se vendant ordinairement .10 le rouleau simple. PRIX DE VENTE ECLIPSE .05

Papier-tenture verni: Papier-tenture se vendant ordinairement .12 le rouleau simple. PRIX DE VENTE ECLIPSE .08

Papier-tenture verni absolu de première qualité — le rouleau simple. SPECIAL ECLIPSE .14 (Pas plus de 12 rouleaux à chaque client)

Papier "Plastique": Marque "Sunworthy" — largeur 30 pouces — rouleau simple de 5 verges — coloris variés. SPECIAL ECLIPSE .35

Papier-tenture "Maximum": Prix ord. 1.00 le rouleau simple. TRES SPECIAL POUR NOTRE VENTE ECLIPSE, rouleau simple de 5 verges .49

Lincrusta: 4,000 VERGES DE 1ère qualité. Prix ord. .35 et .40 la verge. PRIX DE LA VENTE ECLIPSE, la vge, .20

VERNIS, PEINTURE ET CIRE: 2,500 gallons de peinture spéciale Dupuis Frères

Peinture émail: Qualité supérieure, pour meubles, boiserie, etc., séchant en 4 heures — la pinte 1.69

Vernis clair: pour usage général — La pinte, .55 — 1/2 gal. 1.05

Vernis à planchers "Duprex": Très résistant et lustré — le gallon 3.60

2,000 livres de cire: à planchers "DUPUIS" — belle qualité . . . . . 2 livres .60

Cire: 1,000 boîtes de cire à plancher JOHNSTON

Boîte de 2 livres . . . . . .95

Boîte de 4 livres . . . . . 1.85

Liquide—1 pinte . . . . . .95

Liquide—1/2 gallon . . . . . 1.85

Liquide—1 gallon . . . . . 3.60

DUPUIS FRERES—au troisième

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES — AU — "DEVOIR"

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Le 1er manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

LEQUEL PREFEREZ-VOUS ?



Gardez le foie et les intestins réguliers à l'aide des "Cascarets"

Plus de mal de tête, de mauvais rhumes, d'aigreux d'estomac ni de constipation

Procurez-vous tout de suite une boîte de 10 cents.

Si mal que fonctionnent votre foie, votre estomac ou vos intestins; quelques douleurs que vous cause votre tête; si misérable et mal à l'aise que vous laissez la constipation, l'indigestion, l'état bilieux et la paresse des intestins, vous obtenez toujours les résultats désirés avec Cascarets.

Ne souffrez plus du foie, de l'estomac, de l'intestin. Prenez Cascarets ce soir même; mettez fin à ces maux de tête, état bilieux, étourdissements, nervosité, débâclement, nausée et gaz d'estomac, mal de dos et autres affections; nettoyez vos organes internes de toute la bile, des gaz et des matières accumulées par la constipation et qui sont cause de tout le mal.